

AIR & SPACE POWER

JOURNAL
EN FRANÇAIS

VOLER, COMBATTRE ET GAGNER DANS L'AIR, L'ESPACE ET LE CYBERESPACE

ÉTÉ 2009

AU SERVICE DE LA LIBERTÉ



Chef d'état-major de l'armée de l'air américaine

Général Norton A. Schwartz

Commandant, commandement de l'éducation et de la formation de la force aérienne

Général Stephen R. Lorenz

Commandant de *Air University*

Général de corps d'armée aérienne Allen G. Peck

Directeur, *Air Force Research Institute*

Général John A. Shaud (c.f.), USAF

Editeur

Rémy M. Mauduit

Ashley B. Lowe

Assistante à l'éditeur

L'équipe

Colonel Robyn S. Read (c.f.), USAF,

analyste en défense militaire

Colonel John Conway (c.f.), USAF,

analyste en défense militaire

Catherine Parker, *éditrice du site web ASPJ*

Steven C. Garst, *Directeur Art et Production*

Daniel M. Armstrong, *Illustrateur*

L. Susan Fair, *Illustratrice*

Mary Ferguson, *Manager mise en pages et pré-production*

Air and Space Power Journal (ISSN 1931-728X) est publié trimestriellement. Cette revue est conçue pour servir de forum ouvert à la présentation et à la stimulation de réflexions innovatrices sur la doctrine militaire, la stratégie, la tactique, la structure de force, la préparation et d'autres sujets de la défense nationale. Les points de vue et les opinions exprimés ou implicites dans cette revue sont ceux des auteurs et ne devraient pas être interprétés comme portant la sanction officielle du Département de la défense, de l'Armée de l'Air, du Commandement de l'éducation et de la formation des Forces aériennes, de l'*Air University*, ou d'autres agences ou départements du Gouvernement des Etats-Unis.

Dans cette édition, les articles peuvent être reproduits entièrement ou partiellement sans permission au préalable. S'ils sont reproduits, nous demandons à ce que *Air & Space Power Journal* soit référé.



<http://www.af.mil>



<http://www.aetc.randolph.af.mil>



<http://www.au.af.mil>

ASPJ French

155 N. Twining Street

Maxwell AFB AL 36112-6026

U.S.A.

Télécopieur : 1 (334) 953-6739

courriel aspjfrrench@maxwell.af.mil

Visitez *Air and Space Power Journal* en ligne
à <http://www.airpower.au.af.mil>

<http://www.af.mil/subscribe>

AIR & SPACE POWER

JOURNAL
EN FRANÇAIS

ETE 2009

Volume V, No. 2

Editorial

- Les diverses perceptions de l'armée de l'Air* 3
Rémy M. Mauduit

Perspective d'un leader

- La transformation des forces aériennes sur la péninsule coréenne* 4
Général de corps d'armée Stephen G. Wood, USAF
Commandant Christopher A. Johnson, DM, USAF

Articles

- Le déséquilibre de la puissance aérienne : Le talon d'Achille du Pakistan nucléaire* 13
Commodore de l'Air Tariq Mahmud Ashraf (c.f.), armée de l'Air du Pakistan
- Le rôle stratégique de la puissance aérienne : Une perspective indienne sur la façon dont nous devons penser, former et combattre dans les années à venir* 19
Commodore de l'Air Arjun Subramaniam, armée de l'Air indienne
- Revisiter la pensée sud-africaine sur la puissance aérienne : Etude de quelques défis et tensions auxquels l'Afrique australe est confrontée* 32
Dr. Francois Vreÿ
Dr. Abel Esterhuysen
- La coopération aérienne en matière de sécurité en tant qu'instrument de la puissance nationale : Enseignements applicables à l'Irak tirés des cas du Pakistan et de l'Égypte* 47
Commandant Douglas Thies, USAF
- La puissance aérienne russe à l'épreuve du conflit* 62
Aspirant Prévost Hervé, armée de l'Air française
- La descente de la pente glissante : Les opérations sur le territoire national, l'externalisation et l'érosion de la culture militaire* 70
Commandant Bryan D. Watson, USAF

Points de vue

<i>Les aviateurs chinois traversent la porte internationale</i>	85
Ma Dezuk Yang Chunyuan	

Commentaires des lecteurs

<i>La bataille de l'information basée sur les effets dans le monde musulman</i>	89
Aumônier Bruce Sidebotham, Commandant, USAFR	

<i>Poser la bonne question</i>	90
Capitaine David Blair, USAF	

Lu pour vous

<i>Dictionnaire de la Seconde Guerre mondiale</i>	94
Pierre Montagnon	

<i>L'ombre déchirée, la puissance aérienne contre la terreur</i>	94
Jean-Jacques Patry	

Collaborateurs	95
-----------------------------	----



Les diverses perceptions de l'armée de l'Air

L'organisation des forces armées diffère suivant les pays et l'armée de l'Air ne fait pas exception. Les uns en font une arme absolue du combat moderne ; les autres la relèguent à une arme d'appoint adaptée aux servitudes du combat terrestre. Entre les deux, il y a tout un éventail de perceptions que cette Arme inspire.

Par exemple, dans les pays en voie de développement, connus pour leurs forces d'un faible niveau technologique et pour leurs guerres non-conventionnelles, ils manquent de flexibilité financière pour pouvoir utiliser des actifs de puissance aérienne coûteux, basés sur l'information. En Afrique australe, les rôles de soutien de la force aérienne sont particulièrement compatibles avec le paysage stratégique évolutif propre à cette partie de l'Afrique. Dans cette région, le principal défi consiste à maintenir la force aérienne en phase avec les accords de défense et à établir un tremplin pour une culture de la puissance aérienne dans le cadre d'une intégration continue.

Par contre, l'armée de l'Air indienne est très attentive aux récentes avancées dans la précision des systèmes, des matériels et des armes de la puissance aérienne qui ont engendré une approche du combat basée sur les effets, avec un accroissement de la vitesse et une diminution de l'attrition et des dommages collatéraux. Dans cette optique, l'armée de l'Air indienne opère un changement radical de perspective et réoriente la structure de sa force de telle sorte à pouvoir simultanément influencer les opérations aux niveaux tactique, opérationnel et stratégique. Alors que le Pakistan, son voisin, s'efforce à maintenir une force aérienne viable pour contre balancer l'avance monumentale dans le contrôle des airs de l'armée de l'Air indienne et d'éviter ainsi un conflit nucléaire qui peut naître d'un grand déséquilibre entre les forces aériennes des deux Etats.

Une autre donne qui risque de changer la perception qu'on se fait de la force aérienne, et des forces armées en général, est le rôle de plus en plus croissant des contractuels. Il existe aujourd'hui deux tendances simultanées au sein de la culture militaire de l'Amérique – son orientation de plus en plus intérieure et son recours croissant aux contractuels de défense – illustrent les différences fondamentales considérables qui existent entre le personnel militaire en uniforme et son homologue à orientation commerciale. L'influence civile croissante sur des activités anciennement militaires peut finir par causer des problèmes sérieux. Si c'est le cas, la capacité à long terme de projection de la puissance de combat de l'Amérique risque elle aussi de finir par changer.

Il est certain que si les missions dévolues à l'armée de l'Air varient en fonction des environnements et des situations, une armée de l'Air est déjà (ou deviendra) la composante aérienne des forces armées d'un pays qui permet d'exercer une action militaire dans ou depuis l'air, l'espace et le cyberspace.

Rémy M. Mauduit, éditeur
Air & Space Power Journal en français
Maxwell AFB, Alabama



La transformation des forces aériennes sur la péninsule coréenne

PAR LE GÉNÉRAL DE CORPS D'ARMÉE STEPHEN G. WOOD, USAF ET
LE COMMANDANT CHRISTOPHER A. JOHNSON, DM (DOCTEUR EN MANAGEMENT), USAF

Aujourd'hui, près de 28.000 combattants américains sont côte à côte avec nos alliés de la République de Corée (*Republic of Korea – ROK*) pour défendre la liberté le long de la zone démilitarisée. Il s'agit de l'aspect le plus visible de notre engagement au sein d'une solide alliance ROK-US, née dans le sang lorsque les Etats-Unis vinrent à la défense de la République de Corée en 1950. Comme dans toute relation durable, l'alliance a évolué depuis la signature de l'armistice en 1953. Les relations de commandement au sein de l'alliance sont un bon exemple de ce changement évolutionniste. Lorsque les Etats-Unis entrèrent en guerre, le président de la ROK, Syngman Rhee, plaça toutes les forces coréennes sous les ordres du Commandement des Nations Unies et du général Douglas MacArthur. Cet accord de commandement et contrôle (C2) resta inchangé jusqu'en 1994, lorsque les deux nations décidèrent que la République de Corée assumerait le contrôle opérationnel (*Operational Control – OPCON*) de ses propres forces en temps de paix, et que le commandant du Commandement des forces combinées (*Combined Forces Command – CFC*) ne serait autorisé à prendre l'OPCON qu'en temps de crise ou de guerre. A cette époque, ce changement évolutionniste était approprié car il était basé sur la menace ainsi que sur la capacité de la République de Corée. Aujourd'hui, l'alliance se trouve au cœur d'un autre changement évolutionniste qui verra la transformation la plus remarquable de ses 58 années d'histoire.



En février 2007, les chefs de la défense des deux nations décidèrent que le 17 avril 2012, la République de Corée assumerait la responsabilité de sa propre défense et conserverait l'OPCON total sur ses propres forces en temps de paix, mais également en temps de crise et de guerre. Depuis 1978, le commandement de combat sur la péninsule était assumé par le CFC, commandé par un officier général américain – actuellement le général Walter L. Sharp – qui dirige la transformation qui va consister en différents changements monumentaux de la structure de l'alliance. Tout d'abord, le CFC sera dissous. A partir de ce moment là, la République de Corée assumera la responsabilité de sa propre défense. Simultanément, les Etats-Unis activeront le Commandement américano-coréen (*US Korea Command* – USKORCOM) qui aura un rôle de soutien doctrinalement ratifié au sein de notre alliance. Ce qui est le plus important est le point impératif que le CFC restera prêt à combattre dans la minute et à assurer la défense de la République de Corée jusqu'à ce que le CFC soit relevé par

l'USKORCOM. L'évolution du partenariat sécuritaire ajoute encore à la force de l'alliance binationale qui servira les intérêts américains en maintenant la stabilité de la région Asie-Pacifique pour de nombreuses années.¹

Les relations de commandement actuelles et futures

Les quartiers généraux actuels du CFC peuvent donner l'apparence d'une unité de commandement, mais en réalité le commandant américain du CFC exerce un commandement unifié uniquement en temps de guerre, avec le consentement permanent des deux nations alliées. En fait, comme c'est toujours le cas dans les opérations multinationales, les deux nations conservent le commandement de leurs forces, et autorisent le commandant du CFC à exercer un OPCON sur ces forces dans des cas précis et en se réservant le droit de modifier des missions ou de retirer des forces à tout moment (schéma 1).

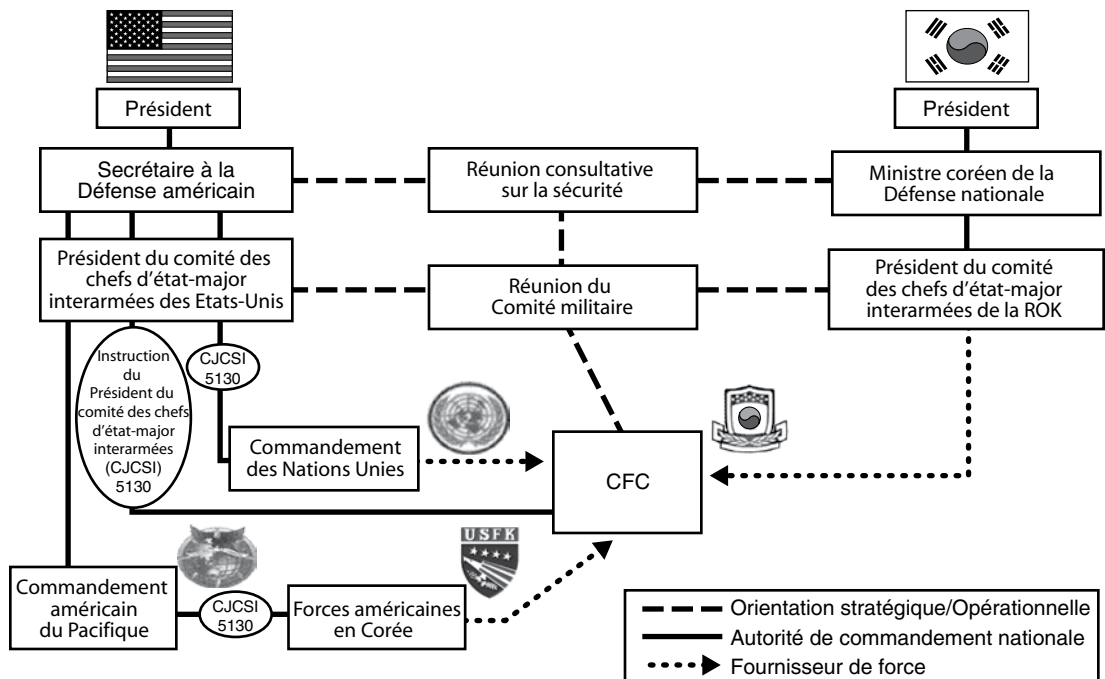


Schéma 1. Relations actuelles de commandement

Dans le concept américain “assistant-à-assisté” de 2012, le commandant de l’USKORCOM exercera un OPCON national sur les forces américaines de la même façon que le commandant actuel des forces américaines en Corée assure le commandement national.² Le commandant de l’USKORCOM affectera ensuite, de façon appropriée, les forces américaines engagées à des rôles de soutien au Commandement des forces interarmées coréennes (*Korea Joint Forces Command – KJFC*), avec des relations de commandement allant du support au contrôle tactique (*Tactical Control – TACON*) et avec des niveaux précis de contrôle administratif, tout en conservant l’OPCON américain. Les relations de commandement spécifiques entre l’USKORCOM et les autorités supérieures américaines seront déterminées dans le cadre de processus et d’accords consultatifs appropriés au sein de l’alliance, et seront ensuite décrites dans une Instruction 5130 révisée du Président

du comité des chefs d’état-major interarmées (schéma 2).³

Actuellement, les forces aériennes des deux nations opèrent sous l’OPCON assuré par le commandant du CFC en temps de guerre, qu’il/elle délègue au commandant du Commandement de la composante aérienne (*Air Component Command – ACC*). La structure organisationnelle du CFC et de ses commandements combinés subordonnés est simple, ressemblant à une organisation traditionnelle avec une chaîne de commandement verticale (schéma 3).

Basée sur les accords obtenus au cours de réunions consultatives sur la sécurité, chaque composante est actuellement dirigée par un commandant coréen ou américain rapportant directement au commandant du CFC. Le commandant de la 7^e Force aérienne, le général de corps d’armée aérienne Stephen G. Wood, dirige l’ACC. Lorsque la République de Corée assumera l’OPCON en temps de guerre, en

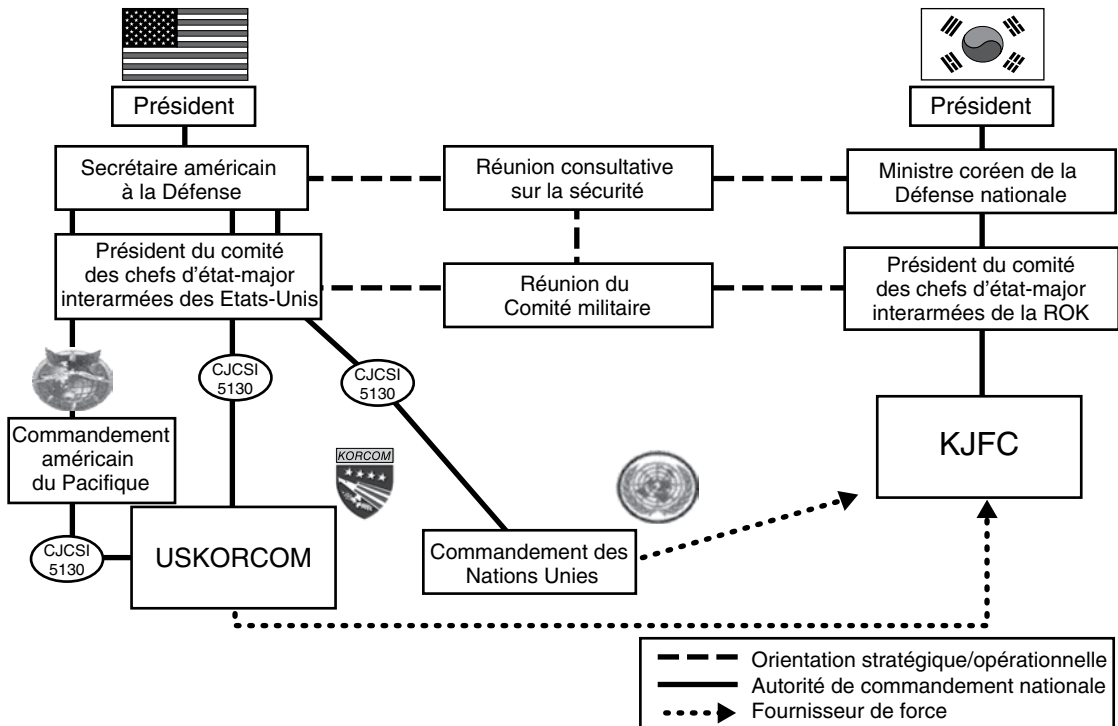


Schéma 2. Relations futures de commandement

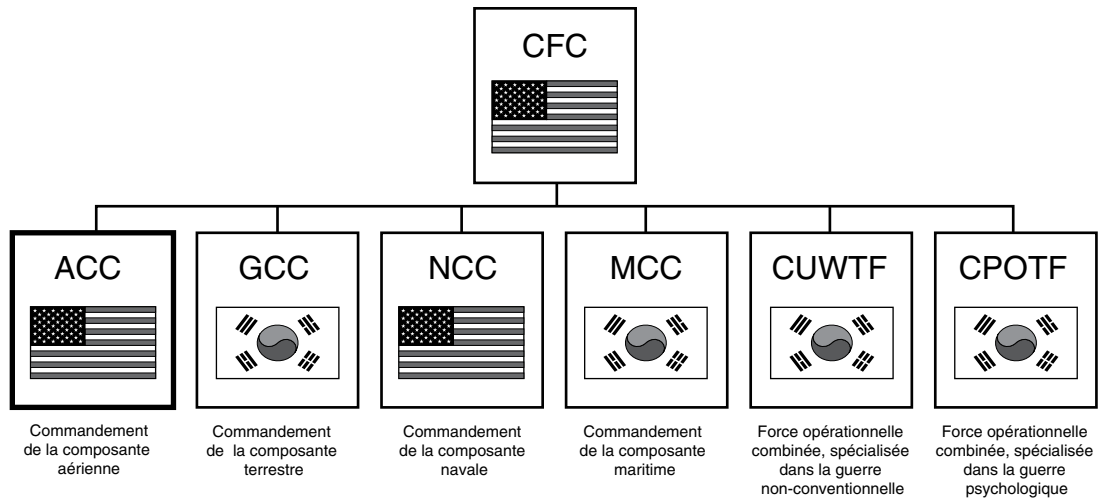


Schéma 3. Les forces aériennes au sein du Commandement des forces combinées

2012, les deux nations se sont mises d'accord sur le fait que le C2 des forces aériennes américaine et coréenne resterait sous le leadership américain sous un mode intégré, un peu comme aujourd'hui. La principale différence réside dans les futures relations de commandement "assistant-à-assisté" (schéma 4).

Capacités de l'alliance

La capacité de l'alliance et sa volonté de défendre la République de Corée n'ont jamais été aussi fortes depuis l'agression nord-coréenne. Les progrès de la capacité militaire américaine au cours de ces deux dernières décennies sont bien connus. Mais l'extraordinaire priorité mise par la République de Corée sur la modernisation et la compétence militaire est moins bien connue. La République de Corée est désormais la 13^e économie du monde, et dépense annuellement environ 24,3 milliards de dollars – environ 2,6 pour cent de son produit intérieur brut – pour la défense. Son armée est constituée de 677 000 militaires en service actif, équipée avec la technologie militaire la plus moderne. Par exemple, environ 40 pour cent des 500 chasseurs de l'armée de l'Air de la ROK (*ROK Air Force* – ROKAF)

sont des avions F-15K et F-16.⁴ Cependant, les forces terrestres constituent l'essentiel de l'armée de la ROK, avec 541 000 militaires en service actif et 2,96 millions soldats de réserve, bien entraînés. Le leadership de l'armée de Terre de la ROK est également très compétent, comme on peut le constater lors des entraînements au cours desquels le commandant du CFC cède le contrôle à ses homologues de la ROK. En conséquence, dans une perspective d'alliance, l'armée de la ROK est capable de mener une campagne terrestre. Ainsi sous le plan de transformation du CFC, à l'avenir, la contribution militaire américaine sera surtout une alliance air-mer centrique.

Une fois totalement transformé, l'USKORCOM aura une relation "assistant-à-assisté" doctrinalement ratifiée avec le Commandement de combat de la ROK, et l'alliance modifiée mettra l'accent sur les puissances aérienne, spatiale et cyberespace. L'exécution parfaite des ordres de missions intégrés exigera de nommer des champions des puissances aérienne, spatiale et cyberespace au sein des futurs quartiers généraux du KJFC. Le grand intérêt mis sur le domaine aérien requiert que les concepts doctrinaux de l'élément de coordination de composante aérienne (*Air Component Coordination Element* – ACCE) soit

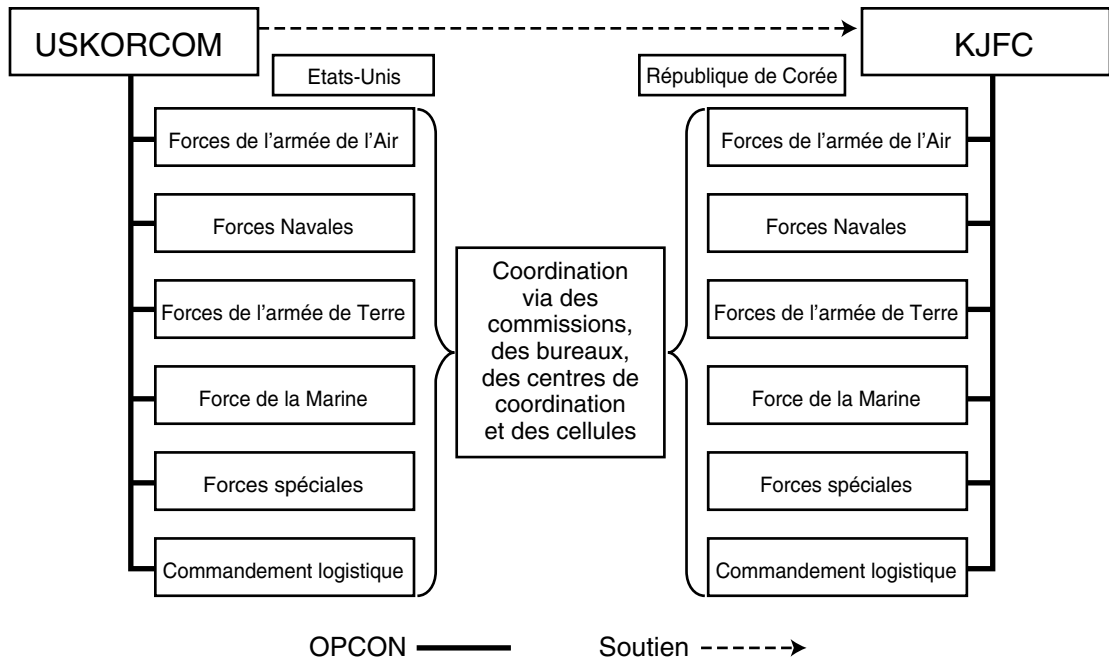


Schéma 4. Composante aérienne dans un rôle de soutien

totalément adoptés non seulement pour les États-Unis, mais également d'une façon intégrée avec nos alliés de la ROKAF. Le KJFC, qui est l'organe meneur, bénéficiera largement de la présence conjointe d'officiers supérieurs de l'U.S. Air Force et de la ROKAF qui pourront parler en faveur du commandant de la composante aérienne de la force combinée (*Combined Force Air Component Commander – CFACC*). Ces officiers supérieurs, agissant en tant que directeurs de l'ACCE, peuvent expliquer comment la ROKAF et l'U.S. Air Force peuvent le mieux soutenir les opérations terrestres et maritimes avec les puissances aérienne, spatiale et cyberespace. Plus important, du fait de la forte priorité mise sur les opérations aériennes dans cette zone de responsabilité, le directeur de l'ACCE peut aider le KJFC à comprendre comment soutenir le plan de manœuvre aérienne.⁵ Une équipe ACCE robuste, intégrée, représentative des compétences définies au centre d'opérations aériennes coréen (*Korea Air Operations Center – KAOC*) assistera les directeurs de l'ACCE. Chacun des membres de cette équipe

sera binôme avec un homologue de la ROK, d'un grade et d'une expertise équivalents.

Le poids mis sur une approche air-mer centrée américaine en 2012 rend nécessaire l'évaluation de la composition interarmées actuelle au sein des quartiers généraux de l'USKORCOM. En cas de crise ou de guerre, il faut que la composition de compétences adéquate soit disponible au sein de l'USKORCOM afin de pouvoir soutenir un effort aérien important. Il est absolument nécessaire que les experts des puissances aérienne, spatiale et cyberespace de l'U.S. Air Force, ainsi que les experts aériens des autres composantes, puissent fournir de telles compétences. Aujourd'hui, au sein des quartiers généraux des forces américaines en Corée, les effectifs interarmées sont généralement en faveur de l'armée de Terre que pour les autres composantes parce que les structures organisationnelles traditionnelles d'antan exigeaient cette répartition. L'activation de l'USKORCOM en 2012 donnera l'opportunité de restructurer l'organisation de telle sorte à ce qu'elle

réponde aux besoins du vingt-et-unième siècle, et des plans sont en préparation pour proposer que les futurs effectifs de l'USKORCOM comportent un plus grand pourcentage d'officiers interarmées de l'U.S. Air Force.

Les forces aériennes combinées de la ROK et des Etats-Unis, composées sous l'ACC en temps de crise et de guerre, apportent la capacité essentielle à la dissuasion de toute agression et constituent une composante décisive pour la victoire. Notre solide relation avec nos homologues de la ROK reflète l'engagement profond de la 7^e Force aérienne pour la paix et la stabilité de la péninsule coréenne. A l'avenir, la 7^e Force aérienne continuera à diriger à travers le KAOC l'exécution du plan principal d'attaque aérienne. Cependant, après 2012, la CFACC aura une relation "assistant-à-assisté" avec le futur KJFC au lieu de la relation de subordination qu'elle a actuellement avec le CFC. La CFACC américaine continuera à recevoir des orientations du futur commandant de l'USKORCOM sur la meilleure façon de remplir le rôle de soutien mais elle suivra essentiellement les orientations et intentions stratégiques du KJFC.

Les forces aériennes dans les relations "assistant-à-assisté"

Les Etats-Unis et la République de Corée passeront d'un commandement combiné à deux commandements distincts mais complémentaires qui auront une relation "assistant-à-assisté" et qui seront conçus pour être à la fois réactifs et flexibles. Cette relation permet à chaque nation de s'adapter de la meilleure façon aux futurs changements au sein de l'alliance ROK-US. Cependant, l'utilisation de structures de commandement "assistant-à-assisté" peut poser des problèmes spécifiques qui n'existaient pas auparavant. L'unité de l'effort, la fondation d'une organisation combinée efficace, devra être préservée grâce à des mécanismes de coordination. Les commissions, les bureaux, les centres et les cellules que l'USKORCOM et ses composantes établiront en guise de mécanismes de coordination avec les commandements qu'elles soutiendront,

préservent l'unité de l'effort dans les futures relations de commandement. Fort heureusement, la relation "assistant-à-assisté" n'est pas un concept nouveau sur la péninsule. Les commandants placent souvent les forces américaines dans des rôles de soutien des forces de la ROK à travers des exercices baptisés *Ulchi Freedom Guardian* et *Key Resolve*, qui iront plus loin dans les problèmes posés par ce concept dans les années à venir. Contrairement au commandant du CFC, en temps de guerre, le futur commandant de l'USKORCOM n'aura pas d'OPCON sur les forces de la ROK avec lesquelles il ou elle établit ces relations de soutien. Chaque nation conservera l'OPCON sur ses propres forces, et le commandant de l'USKORCOM restera l'agent exécutif pour toutes les forces américaines de la péninsule pendant toutes les phases d'un conflit.

Les forces aériennes représentent une exception particulière dans le cadre de cette évolution d'une relation combinée à une relation "assistant-à-assisté" puisqu'elles dépendent du KAOC. Cette organisation restera intégrée, avec les deux nations travaillant au sein de la même infrastructure renforcée. Le KAOC restera également sous le leadership de l'U.S. Air Force avec un adjoint de la ROKAF, les deux auront le grade de général de corps d'armée. Les Etats-Unis continueront à diriger le KAOC du fait de leurs capacités air-espace centrique C2 et de leurs capacités de planification, ce qui complète la prédominance terrestre de l'armée de la ROK. Cependant, il arrivera un temps où la ROKAF sera prête à diriger, et l'U.S. Air Force soutient totalement une capacité, une indépendance et une flexibilité accrues des deux forces aériennes.

Avec la dissolution de l'ACC en 2012, elle n'exercera plus d'OPCON sur les forces de la ROKAF. A la place, les concepts doctrinaux de la CFACC fourniront la définition des nouvelles autorités et relations de commandement. Avec la doctrine de l'armée de l'Air des Etats-Unis et la doctrine interarmées, la CFACC exercera le TACON sur ces forces aériennes proposées en soutien. En Corée, la CFACC est également le commandant des forces de l'armée de l'Air et retient donc l'OPCON sur les forces composantes du service de l'U.S. Air

Force. Le futur KJFC fournira le TACON des forces aériennes de la ROK pour la CFACC dans le cadre des opérations aériennes combinées exécutées à travers le KAOC. Le TACON des forces de la ROKAF et de celles fournies par les autres services est la seule autorité nécessaire, contrairement à l'OPCON actuellement assuré par le commandant de l'ACC.

Des forces aériennes intra-dépendantes

Dans une relation intra-dépendante, chaque force aérienne ne dépend pas totalement de l'autre pour accomplir avec succès une tâche en particulier. Bien sûr, les nations autosuffisantes ont toujours des forces uniques qui, lorsqu'elles sont réunies, créent des synergies qui sinon n'existeraient pas. C'est pourquoi l'alliance entre nos deux nations est si spéciale. Le ministère de la Défense de la ROK continue à créer l'intra-dépendance au sein de sa force aérienne avec des plans visant à accroître les dépenses relatives à l'acquisition d'armes de 19,8 pour cent pour l'année fiscale 2008. Cet effort portera le budget acquisition de la défense à un total de 29,7 pour cent du budget défense total.⁶ Trois projets inclus dans cette augmentation budgétaire sont essentiels à l'autosuffisance et à la modernisation de la force de la ROKAF : le missile sol-air (SAM-X), le chasseur-X (FX), et l'avion-X d'alerte lointaine (EX).

Le projet SAM-X est un plan d'amélioration de la force, crucial et visant à remplacer les anciens SAM Nike âgés de 40 ans. Il prévoit que le ministère de la Défense de la ROK achète des SAM modernes à l'Allemagne.⁷ Cet effort permettra de moderniser de façon significative les capacités de défense aérienne, de favoriser l'intra-dépendance de la ROKAF, et de soutenir la capacité de la République de Corée à se défendre aujourd'hui contre une attaque aérienne et demain contre la menace d'un missile longue-portée de la Corée du Nord. Pour accroître l'indépendance de la ROKAF, ce projet devrait se poursuivre sur une base annuelle avec pour objectif d'accroître la couverture sur des zones non-protégées

ce qui permettrait de réduire la dépendance vis-à-vis du système *Patriot* américain.

Le projet FX, qui a fait l'objet d'une plus grande couverture par la presse avec les débuts du F-15K, est une incroyable réussite incitant à la poursuite de l'intra-dépendance de la ROKAF. En 2002, la République de Corée a signé un contrat d'achat de 40 F-15K Boeing, dont 28 ont d'ores et déjà été livrés. Les autres devaient être livrés en 2008. Ces avions remplacent une partie importante de l'inventaire vieillissant de la ROKAF et vont permettre à notre partenaire de mener des missions de frappe de précision longue-portée de jour comme de nuit, par n'importe quel temps, et sans escorte. Certains observateurs craignent que ces chasseurs de pointe ne remplacent pas les anciens avions assez rapidement. L'agence en charge du programme d'acquisition de la Défense (*Defense Acquisition Program Agency*) de la République de Corée a terminé les négociations avec Boeing pour acheter 21 F-15K supplémentaires avant la fin de l'année 2012, au moment de la dissolution du CFC. Cette agence a également une vision à long-terme visant à acquérir 60 jets de combat furtifs, tels que le F-35, d'ici 2019. Cet effort de modernisation, tout particulièrement s'il tient compte des progrès en ce qui concerne l'armement des chasseurs et la technologie de ciblage, indique que l'engagement de la République de Corée dans le projet FX est une composante essentielle de l'intra-dépendance de la ROKAF.⁸

Un autre programme synchronisé avec le maintien de l'OPCON par l'armée de la ROK, en temps de guerre, en 2012, est le projet EX. De tous les efforts de modernisation de la ROKAF, la capacité à fournir un C2 robuste avec des avions munis de systèmes aéroportés de détection lointaine et de contrôle aérien représentera une autre avancée significative vers l'intra-dépendance de la ROKAF. Boeing livrera le premier modèle 737 d'avions de détection lointaine en 2011 et trois de plus en 2012, ainsi qu'un complément complet de systèmes de formation au vol et aux missions, et un soutien de mission.⁹ Cette avancée en matière de capacité C2 accroît l'indépendance de la ROKAF et lui permet de compléter le

très demandé E3 Sentry (système aéroporté d'alerte et de contrôle) américain. Il y aura probablement des opportunités d'étendre le programme EX avec d'autres systèmes comme les plateformes C2 basées sur un éliminateur d'échos fixes (*Moving Target Indicator – MTI*). En avril 2007, la 7^e force aérienne a obtenu l'aval pour faire participer plusieurs leaders supérieurs de la ROKAF à une rare mais captivante mission nécessitant un système radars interarmes de surveillance et d'attaque d'objectif E-8 (*E-8 Joint Surveillance Target Attack Radar System – JSTARS*), menée par la 116^e Escadre de contrôle aérien au-dessus de la République de Corée, afin de leur faire prendre conscience de la valeur des capacités C2 apportées par les MTI et les JSTARS. Avec la technologie MTI et un robuste C2, la ROKAF sera capable de fournir aux commandants terrestres et aériens de la surveillance au sol pour soutenir les opérations d'attaque et le ciblage contribuant à retarder, gêner, et détruire des forces ennemies. Une surveillance, une reconnaissance et des capacités C2 autosuffisantes sont en cours d'acquisition, la République de Corée devra poursuivre sur le succès du programme EX avec l'acquisition de plateformes utilisant des MTI et achever

ses programmes d'achat de quatre avions de surveillance sans pilote.

Prêts à combattre dans la minute

La 7^e force aérienne et le Commandement des opérations de l'armée de l'Air de la République de Corée sont réellement prêts à combattre dans la minute, et nous serons prêts à adapter nos opérations intégrées au concept "assistant-à-assisté" d'ici 2012. Notre robuste programme d'entraînement nous permettra de nous adapter à la nouvelle construction tout en optimisant notre relation avec le KJFC soutenu à travers l'inclusion d'un ACCE intégré US et ROK. Les efforts de modernisation de la force des deux nations joueront un rôle significatif dans notre agenda de transformation au fur et à fur que nous approcherons de la dissolution de l'ACC. Les projets SAM-X, FX et EX ne sont que quelques exemples représentatifs de la façon dont la ROKAF progresse vers l'intra-dépendance. La poursuite de l'indépendance de la ROKAF et les solides relations entre nos deux nations assureront la base d'une paix et d'une stabilité soutenues en Asie du Nord-est. □

Notes

1. Pour plus de détails sur la réunion entre le secrétaire à la Défense américain et le ministre de la Défense de la ROK, voir secrétaire à la Défense américain au commandant des forces américaines en Corée, mémorandum, sujet : Orientations concernant la transformation des forces américaines en Corée, 4 juillet 2007.

2. Voir la Publication interarmées (JP) 0-2 *Unified Action Armed Forces – UNAAF* (Actions unifiées des forces armées), 10 juillet 2001, chap. 3, "Doctrines and Policy for Joint Command and Control" (Doctrines et politique pour le commandement et le contrôle interarmées) http://www.dtic.mil/doctrine/jel/new_pubs/jp0_2.pdf; and JP 3-16, Opérations multinationales, 7 mars 2007, http://www.dtic.mil/doctrine/jel/new_pubs/jp3_16.pdf.

3. Instruction 5130.01C du président du Comité des chefs d'état-major interarmées, *Relationships between Commanders of Combatant Commands and International Commands and Organizations* (Relations entre les commandants des Commandements combattants et les organisations et

Commandements internationaux), 1^e février 2008, met en avant les relations spécifiques et définit les autorités.

4. *2006 Defense White Paper* (Livre Blanc sur la Défense 2006), République de Corée : Ministère de la Défense, 17 mai 2007, <http://www.mnd.go.kr/mndEng/DefensePolicy/Whitepaper/index.jsp>.

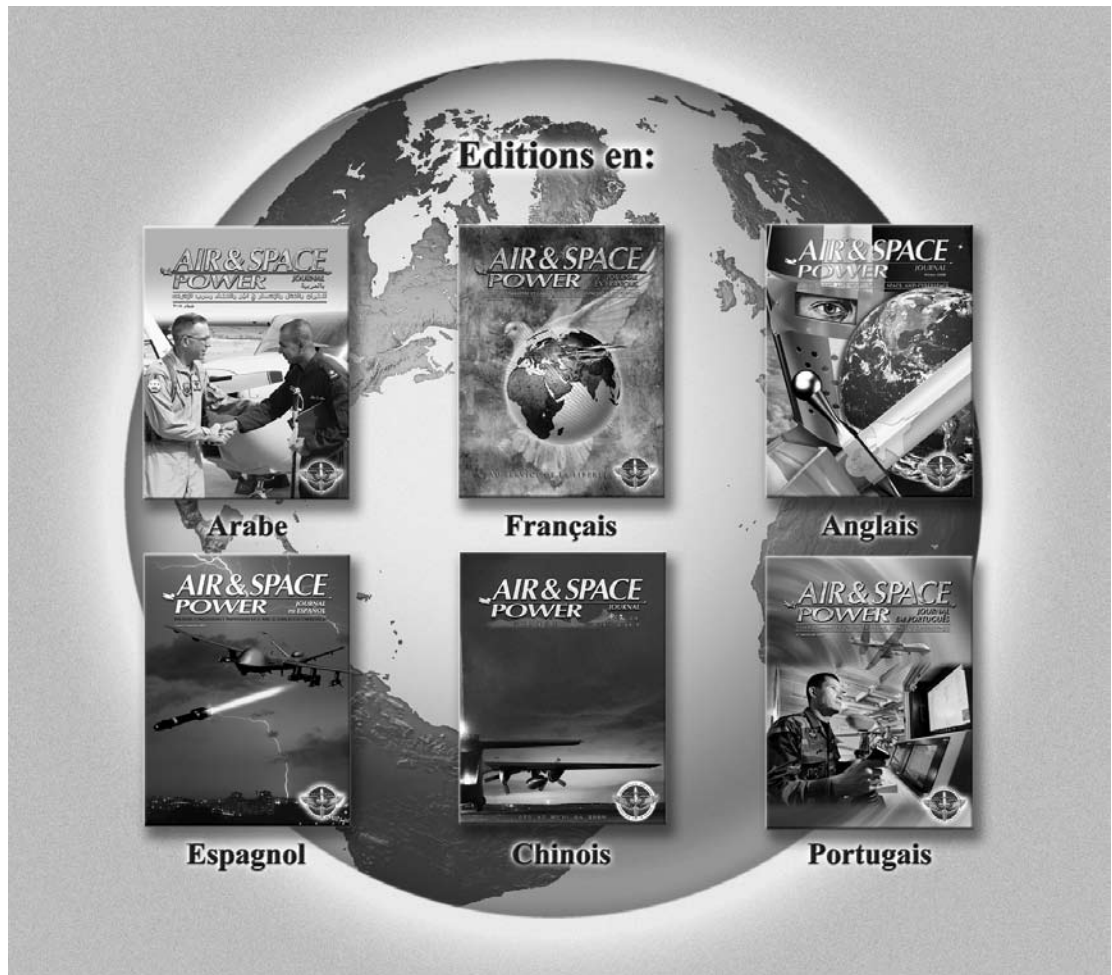
5. Pour plus de détails sur l'organisation de l'ACCE, voir *Air Force Doctrine Center Handbook 10-1* (Manuel du centre de la doctrine de l'armée de l'Air), *The Air and Space Commander's Handbook for the Joint Force Air Component Commander* (Le manuel du commandant aérien et spatial pour le commandant de la composante de la force aérienne interarmées), 27 juin 2005.

6. Chin Tae-ung, "Defense Ministry Seeks 20 Percent Hike in Purchase" (Le ministère de la Défense souhaite une augmentation des achats de 20 pour cent), *World News Connection*, 30 mai 2007, 1.

7. Ibid.

8. Lee Chi-dong, "Seoul's Plan to Buy More F-15K Jets Remains Despite F-15 Grounding" (Le plan de Séoul pour acheter davantage de chasseurs F-15K est maintenu en dépit de l'interdiction de vol des F-15), *World News Connection*, 8 novembre 2007, 1.

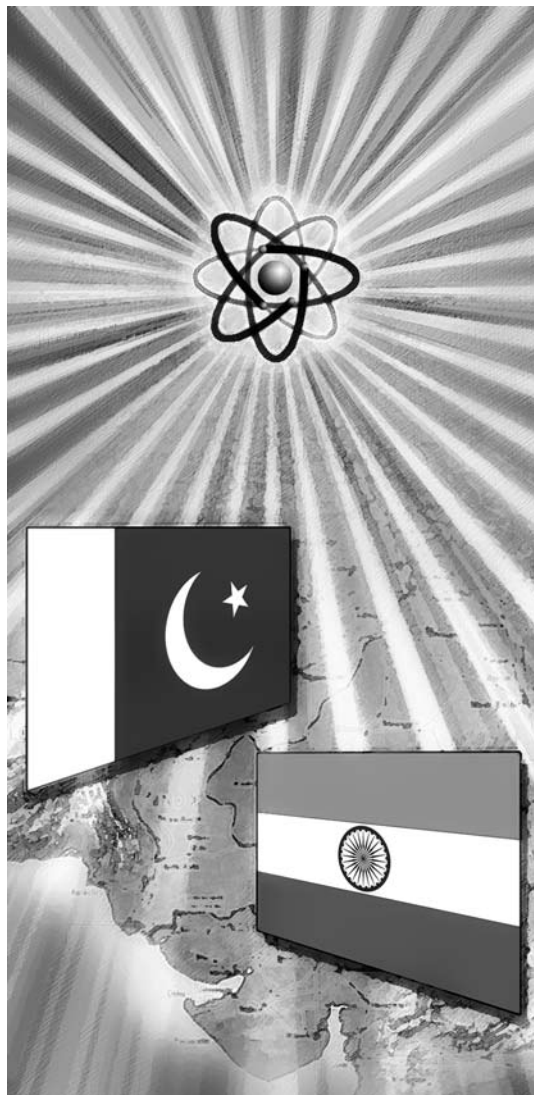
9. "Boeing Holds E-X Conference in S. Korea," (Boeing tient une conférence E-X en Corée du Sud), *UPI Security Industry—Briefs*, 6 novembre 2007, 1.



Le déséquilibre de la puissance aérienne

Le talon d'Achille du Pakistan nucléaire

PAR LE COMMODORE DE L'AIR TARIQ MAHMUD ASHRAF (C.F.), ARMÉE DE L'AIR DU PAKISTAN*



La nucléarisation manifeste de l'Inde et du Pakistan en mai 1998 a radicalement altéré le paysage militaire de l'Asie du Sud. Les planificateurs militaires des deux camps doivent désormais se débattre avec les dilemmes doctrinaux et les questions de dissuasion que cela implique au niveau stratégique, la première frappe nucléaire, les avantages et les inconvénients du ciblage, les limites nucléaires, et ainsi de suite.

Le déséquilibre conventionnel dans le domaine militaire a été une constante, une caractéristique déterminante de la dynamique de défense de l'Asie du Sud depuis que l'Inde et le Pakistan ont obtenu leur indépendance en 1947. Evidemment, la taille, la population et les ressources plus importantes de l'Inde ont permis à son armée de garder l'avantage en matière de puissance conventionnelle, alors que le Pakistan est à la traîne. Il va sans dire qu'en plus de leurs propres ressources, les superpuissances alliées respectives des deux pays ainsi que les pays amis, ont contribué d'une manière significative au potentiel militaire de l'Inde et du Pakistan.

Les colons britanniques ont sans conteste légué aux militaires indiens et pakistanais leur adhésion inflexible et leur croyance inébranlable en des principes quelque peu dépassés de guerre continentale. En conséquence, les deux pays ont adopté des doctrines militaires basées sur l'armée de Terre, affectant ainsi davantage de ressources vers leurs armées de terre respectives, au détriment de leurs marines et de leurs armées de l'Air. Cela est encore plus vrai dans le cas du Pakistan, où l'armée

*Je remercie le Dr. Rodney Jones, président de *Policy Architects International*, Reston, Virginie, pour le soutien et l'aide inestimables qu'il m'a apportés afin de collecter les données nécessaires à cet article.

de Terre a gouverné le pays pendant presque la moitié de son existence.

L'infériorité chronique du Pakistan dans le domaine militaire conventionnel a conduit son armée de Terre à adopter une doctrine de « défense stratégique et d'attaque tactique ». Si le Pakistan est sans conteste resté militairement inférieur à l'Inde, il faut reconnaître que la supériorité militaire conventionnelle indienne n'a jamais atteint un niveau qui lui permettrait d'avoir un « avantage décisif » sur l'armée de Terre pakistanaise. Les guerres de 1948 et de 1965¹, qui n'ont pas eu d'issues décisives, confirment le fait que ce déséquilibre militaire conventionnel n'est pas si évident que cela.

La situation que j'ai dépeinte dans les paragraphes précédents est restée valable jusqu'à ce que l'Inde et le Pakistan effectuent des essais nucléaires en mai 1998, un événement historique qui a radicalement modifié la scène militaire de l'Asie du Sud. Tout d'abord, il faut comprendre la motivation fondamentale qui a poussé le Pakistan et l'Inde vers le nucléaire. Je crois que l'objectif de base du Pakistan dans sa quête pour acquérir une capacité militaire nucléaire a toujours été le souhait d'être capable de contrer la supériorité conventionnelle de l'Inde. L'Inde était, entre autres choses, motivée par son désir devenir une puissance régionale/mondiale, son besoin de contrebalancer la Chine, et bien sûr, son souhait de gagner un avantage militaire décisif sur le Pakistan, ce que l'Inde n'a pas réussi à obtenir dans le domaine conventionnel. Il en résulte que bien que le Pakistan ait conçu son arsenal nucléaire avant tout pour dissuader le lancement d'une attaque conventionnelle de l'Inde, l'Inde est susceptible d'utiliser les armes nucléaires pour la projection de sa puissance politique et pour dissuader tout autre pays d'utiliser des armes nucléaires contre elle. Deux commentateurs décrivant la position nucléaire du Pakistan écrivaient « qu'au Pakistan, les armes nucléaires sont perçues comme un instrument destiné à compenser une infériorité conventionnelle manifeste ». Ils décrivaient la remarquable corrélation entre la position nucléaire pakistanaise et la doctrine de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN) qui prônait une dissuasion accrue au cours de la guerre froide. Cette doctrine faisait également constamment référence à

une éventuelle utilisation des armes nucléaires en vue de compenser une infériorité conventionnelle par rapport aux forces militaires du Pacte de Varsovie. La doctrine de l'OTAN refusait aussi d'émettre toute déclaration de non-première frappe nucléaire. En fait, l'OTAN n'a, à ce jour, pas encore émis une seule déclaration de ce genre, et reste ambiguë sur ce sujet, tout comme le Pakistan a choisi de l'être.²

Dans tout conflit entre deux adversaires possédant des armes nucléaires, comme l'Inde et le Pakistan, il est très probable que le pays le plus faible dans le domaine conventionnel (le Pakistan) décide d'utiliser en premier les armes nucléaires. C'est précisément pourquoi l'Inde a exclu l'emploi de première frappe dans sa doctrine nucléaire. Le Pakistan continue à maintenir un semblant d'ambiguïté en ce qui concerne sa position quant à l'emploi de première frappe, tout en laissant entendre qu'un tel emploi reste une possibilité.

Puisque tout éventuel conflit en Asie du Sud débiterait par une guerre conventionnelle avant une escalade nucléaire, et étant donné que le Pakistan est probablement celui des deux adversaires qui opterait en premier pour l'utilisation de ces armes, il est vital d'étudier les événements qui pourraient aboutir à cette escalade. A mon avis, ce point de décision – communément nommé « seuil nucléaire » – serait peut-être mieux décrit sous le nom de « seuil d'escalade nucléaire ».

Etant donné que le Pakistan persiste dans son ambiguïté nucléaire, nous n'avons que peu de réponses à des questions aussi essentielles que la signification réelle de son seuil d'escalade nucléaire. Une exception importante au silence du leadership pakistanais sur ce sujet s'est produite lors de l'interview du général de corps d'armée Khalid Kidwai, le directeur général de la Division des plans stratégiques du Pakistan, par un groupe de journalistes italiens. En adoptant une attitude contraire à celle adoptée lors de précédentes déclarations et interviews, qui ignoraient ce sujet capital, le général Kidwai a passé en revue les limites du seuil d'escalade nucléaire du Pakistan :

Il est de renommée notoire que le Pakistan n'a pas de « politique de non-première force de frappe ». Selon le général Kidwai, les armes

nucléaires pakistanaises seront utilisées seulement « si l'existence même du Pakistan en tant qu'Etat est en jeu ». Le général Kidwai a détaillé cela de la façon suivante :

« Les armes nucléaires sont uniquement pointées sur l'Inde. Si la dissuasion échoue, elles seront utilisées si

- a. L'Inde attaque le Pakistan et conquiert une part importante de son territoire (seuil géographique)
- b. L'Inde détruit une part importante de ses forces terrestres ou aériennes (seuil militaire)
- c. L'Inde procède à l'étranglement économique du Pakistan (étranglement économique)
- d. L'Inde pousse à une déstabilisation politique du Pakistan ou crée une subversion interne de grande échelle au Pakistan (déstabilisation nationale) ».³

Puisque la déstabilisation nationale et l'étranglement économique ne rentrent pas dans le cadre de cette discussion, je me focaliserai sur les seuils géographiques et militaires. En ce qui concerne le seuil territorial ou géographique, j'ai précédemment écrit ceci :

En termes conventionnels, l'occurrence de n'importe lequel des événements suivants aurait pour conséquence le recours à l'option nucléaire par le Pakistan :

La pénétration de forces indiennes au-delà d'une certaine ligne définie ou le franchissement d'une rivière.

La prise imminente d'une importante ville pakistanaise telle que Lahore ou Sialkot. ...

Le franchissement indien de la Ligne de contrôle... au point que le contrôle du Pakistan sur l'Azad Kashmir serait menacé.⁴

Malgré le fait que la négation du territoire pakistanaise par l'armée indienne tomberait à la fois dans le domaine de l'armée de Terre et de l'armée de l'Air du Pakistan (*Pakistan Air*

Force – PAF), la première en porterait la responsabilité primaire pendant que la seconde aurait essentiellement un rôle de soutien.

A ce stade, faisons un bref comparatif des forces terrestres et aériennes de l'Inde et du Pakistan puisque ces deux armes joueraient un rôle majeur dans la détermination de l'issue de toute guerre conventionnelle entre ces deux pays. Si l'on compare les deux armées de terre, l'armée de Terre indienne a un avantage supérieur à deux contre un en ce qui concerne les troupes, les blindés et l'artillerie. Il a toujours été un fait accepté parmi les stratèges et les professionnels militaires que pour assurer le succès, une force d'attaque terrestre doit avoir un avantage numérique de trois contre un sur la force de défense puisque cette dernière opère à partir de positions bien retranchées et renforcées généralement situées sur un terrain très familier à ses troupes. L'armée de Terre indienne ne possède pas à elle seule cet avantage décisif sur l'armée de Terre pakistanaise. Cependant, si elle opérerait conjointement avec la puissance de l'armée de l'Air indienne (*Indian Air Force* – IAF), la balance pencherait sans aucun doute en faveur des Indiens.

Les principales comparaisons entre l'IAF et la PAF montrent que la première bénéficie d'un avantage numérique de 2.6:1 en ce qui concerne les avions de combat (voir le tableau).⁵ Cependant, le fait que l'IAF soit la seule à posséder des armes à détection au-delà de la portée visuelle (*Beyond Visual Range* – BVR) et une capacité de ravitaillement en vol, sans oublier sa supériorité en matière de drones (*Unmanned Aerial Vehicles* – UAV), accentue encore son avantage. Cet avantage se creusera encore lorsque l'IAF introduira les plateformes Phalcon avec systèmes de détection et de contrôle (*Airborne Early Warning and Control* – AEW&C) qu'elle a commandé à Israël. La PAF a pu introduire quelques UAV, mais elle n'a toujours pas finalisé de plans pour l'introduction d'une plateforme AEW (système aéroporté de détection) en dépit de l'évaluation qu'elle a faite du système suédois *Erieye*. Si l'on inclut dans l'équation le nombre d'avions de combat utilisés par les deux armées, la disparité s'accroît encore plus.

Tableau. Comparaison des actifs et des potentiels de combat de l'IAF et de la PAF

Capacité	IAF	PAF	Analyse
Effectifs	170 000	45 000	3.78 : 1
Avions de combat	852	331	2.57 : 1
Avions de transport	288	27	10.59 : 1
Ravitaillement en vol	oui	non	L'IAF a l'exclusivité
Système aéroporté de détection et de contrôle	Commandé	non	L'IAF aura l'exclusivité
Missiles air-air BVR	oui	non	L'IAF a l'exclusivité
UAV	oui	oui	L'IAF bénéficie de la supériorité
Avions de combat de haute-technologie	132	32	4.1 : 1

Compilé à partir de H. Cordesman et Martin Kleiber, «*The Asian Conventional Military Balance in 2006: The South Asian Military Balance*» (L'équilibre militaire conventionnel de l'Asie en 2006 : L'équilibre militaire de l'Asie du Sud), http://csis.org/media/csis/pubs/060626_asia_balance_south.pdf ; et Rodney W. Jones, *Conventional Military Imbalance and Strategic Stability in South Asia* (Le déséquilibre militaire conventionnel et la stabilité stratégique en Asie du Sud), SASSU [South Asian Strategic Stability Unit] (Unité de Stabilité Stratégique Sud-Asiatique), article de recherche n°1 (Royaume-Uni : Université de Bradford, Département des études de paix, mars 2005), 15, 29-33, http://www.policyarchitects.org/pdf/Conventional_imbalance_RJones.pdf.

L'avantage technologique de l'IAF est également mis en évidence par le nombre disproportionnellement important d'avions de combat de haute-technologie qu'elle possède par rapport à la PAF.⁶ L'IAF bénéficie de cet avantage qualitatif du fait de son accès illimité à la technologie russe et israélienne, alors que le Pakistan a seulement pu se procurer une poignée d'avions F-16 perfectionnés auprès des Etats-Unis. La Chine, le principal fournisseur d'avions militaires du Pakistan, ne fabrique actuellement pas d'avions de combat comparables aux avions de haute technologie occidentaux. Quoique ce ratio pourrait légèrement s'améliorer lorsque les 24 avions F-16C/D commandés seront introduits (le Pakistan a reçu les deux premiers avions), l'IAF aura à nouveau l'avantage avec l'introduction des 126 avions de combat de pointe supplémentaires qu'elle est sur le point d'acquérir auprès de l'occident. La disparité la plus importante réside dans le nombre de plateformes de combat de haute-technologie que les deux armées de l'air possèdent. Même si l'IAF a un avantage global de 2.6:1, son avantage en matière d'avions de haute technologie dépasse un facteur de 4.1:1, facteur qui va probablement continuer à croître avec l'introduction opérationnelle de nouveaux

avions Su-30 MKI en plus des 126 avions de combat de pointe.

L'IAF a une flotte d'avions de transport considérable qui lui confère une importante capacité en matière de pont aérien militaire. Son avantage supérieur à 10:1 dans ce domaine donne à l'IAF une capacité stratégique en matière de pont aérien, mais il serait plus approprié de dire que la PAF a seulement un modeste potentiel dans ce domaine. Si l'on considère la réserve d'effectifs entraînés bien plus importante de l'IAF, l'énorme potentiel de l'Inde en matière de transport aérien ajoute beaucoup à la flexibilité de la mobilité opérationnelle en termes de rapidité de déploiement et de redéploiement.

L'IAF a un nombre total d'avions plus de deux fois supérieur à celui de la PAF, ainsi qu'un avantage de 3.78:1 en termes d'effectifs. La liberté de pouvoir déployer des actifs opérationnels sur un plus grand nombre de terrains d'opération est un corollaire évident de cet avantage. Après avoir illustré le déséquilibre brut qui caractérise les deux armées de l'Air, je vais maintenant m'attarder sur les implications qu'un tel déséquilibre aurait dans le cadre d'une éventuelle guerre conventionnelle entre l'Inde et le Pakistan.

En grande partie, la guerre terrestre moderne dépend de l'établissement d'une situation aérienne favorable au-dessus du champ de bataille, ce qui nécessite que l'armée de l'Air soutienne totalement sa propre armée de Terre tout en empêchant l'armée de l'Air ennemie d'interférer dans ses opérations. La comparaison entre l'IAF et la PAF indique que l'IAF est bien plus à même d'obtenir une situation aérienne favorable au-dessus du champ de bataille, ce qui peut significativement contribuer au succès d'une offensive terrestre indienne. De plus, la puissante IAF, qui a un accès exclusif aux avions AEW et aux missiles BVR, pourrait neutraliser la PAF en montant une campagne d'opérations anti-aériennes concertée contre cette dernière.⁷ Une neutralisation adéquate de la PAF ouvrirait réellement le chemin à une victoire indienne au sol, et il serait pratiquement impossible d'arrêter les formations offensives de l'armée de Terre indienne. Tel que cela a été mentionné précédemment et tel que l'a précisé le général Kidwai, cela pourrait bien créer une situation susceptible de menacer « l'existence même du Pakistan en tant qu'Etat ».

Une analyse comparative des forces des armées indienne et pakistanaise identifie clairement que l'armée de l'Air est le maillon faible de l'armée pakistanaise – tout particulièrement lorsqu'elle est comparée avec l'IAF qui est beaucoup plus puissante et mieux équipée. Il ne faut pas sous-estimer la signification de ce maillon faible puisque la destruction de la PAF semble être le moyen le plus rapide de pousser le Pakistan à envisager une escalade indésirable de la guerre qui transformerait une guerre conventionnelle limitée en un holocauste nucléaire.

Cette conclusion est une leçon non seulement pour le gouvernement pakistanaise mais également pour les principales puissances mondiales. Le gouvernement pakistanaise doit se lancer dans un programme intensif pour rééquiper convenablement sa force aérienne, mais

les principales puissances mondiales doivent également comprendre que pour accroître le niveau de stabilité en Asie du Sud il est nécessaire que le seuil d'escalade nucléaire du Pakistan soit élevé et ne puisse décroître. Comme je l'ai indiqué, les moyens d'arriver à cela résident dans le renforcement de ce maillon faible de la chaîne militaire pakistanaise.

Comme l'a démontré le conflit du Kargil en 1999, l'introduction des armes nucléaires en Asie du Sud n'a pas éliminé la possibilité d'une guerre conventionnelle limitée dans la région. En fait, comme l'explique Michael Krepon dans son rapport sur le paradoxe stabilité-instabilité, les conflits conventionnels limités, de petites échelles, pourraient même devenir plus fréquents en Asie du Sud.⁸ Toutes les mesures internationales et régionales visant à favoriser et à atteindre une stabilité nucléaire en Asie du Sud doivent faire en sorte que le seuil d'escalade nucléaire du pays le plus faible militairement – le Pakistan – ne diminue pas davantage. En conséquence, la communauté mondiale doit rester attentive à toutes faiblesses émergeant dans les moyens militaires conventionnels du Pakistan par rapport à l'Inde, et les traiter immédiatement avant qu'un conflit conventionnel limité en Asie du Sud ne se transforme en un holocauste nucléaire qui aurait des conséquences terrifiantes non seulement pour la région mais également pour le monde entier.

Dans ce contexte, nous devons tout particulièrement nous concentrer sur le grave déséquilibre entre les armées de l'air des deux pays puisque la faiblesse de l'armée de l'Air pakistanaise pourrait bien s'avérer être son talon d'Achille en devenant la raison principale d'une escalade qui transformerait un conflit limité en un conflit d'une dimension nucléaire. Paradoxalement, il est d'un intérêt national pour l'Inde de minimiser la puissance et le potentiel croissants de sa force aérienne afin de prévenir une baisse du seuil d'escalade nucléaire perçu par le Pakistan. □

Notes

1. J'ai choisi de ne pas inclure la guerre de 1971 puisqu'il s'agissait plus d'une guerre civile pour l'armée pakistanaise. Même si elle a mené à la chute du Pakistan oriental, la situation aux frontières occidentales à la fin de la guerre était à nouveau dans une impasse, aucune des deux parties n'ayant significativement le dessus.

2. Paolo Cotta-Ramusino et Maurizio Martellini, "Nuclear Safety, Nuclear Stability and Nuclear Strategy in Pakistan" (La sécurité nucléaire, la stabilité nucléaire et la stratégie nucléaire au Pakistan), (Como, Italie: Landau Network-Centro Volta, 21 janvier 2002), [6], [6]n11, <http://www.mi.infn.it/~landnet/Doc/pakistan.pdf>.

3. Ibid., [5]. Remarquez que le général Kidwai mentionne la destruction de l'armée de Terre et de l'armée de l'Air pakistanaises mais ne fait pas mention de la Marine pakistanaise.

4. Commodore de l'Air Tariq Mahmud Ashraf, *Aero-space Power : The Emerging Strategic Dimension* (La puissance aérospatiale : La dimension stratégique émergente), (Peshawar, Pakistan : Club de lecture de l'armée de l'Air du Pakistan, 2002), 152, <http://www.pakdef.info/aero-powerfinal.pdf>.

5. En termes purement numériques, l'avantage dont l'IAF a bénéficié sur la PAF s'est progressivement réduit. Selon *The Story of the Pakistan Air Force: A Saga of Courage and Honour* (L'histoire de l'armée de l'Air du Pakistan : Une saga de courage et d'honneur), (Islamabad, Pakistan : Fondation Shaheen, 2000), 469, en matière de force, l'IAF bénéficiait d'une supériorité d'environ cinq contre un sur la PAF pendant la guerre de 1971, la PAF ayant seulement 22 pour cent de la force de l'IAF.

6. Les avions de combat inclus dans la catégorie des avions de haute technologie sont le Su-30, le Mirage 2000 et le MiG-29 de l'IAF, alors que la seule plateforme de la

PAF qui mérite d'être introduite dans cette catégorie est le F-16. Voir Anthony H. Cordesman et Martin Kleiber, "The Asian Conventional Military Balance in 2006: The South Asian Military Balance" (L'équilibre militaire conventionnel de l'Asie en 2006 : L'équilibre militaire de l'Asie du Sud), brouillon de travail (Washington, DC : Centre pour les études stratégiques et internationales, 26 juin 2006), http://www.csis.org/media/csis/pubs/060626_asia_balance_south.pdf ; et Rodney W. Jones, *Conventional Military Imbalance and Strategic Stability in South Asia*, (Le déséquilibre militaire conventionnel et la stabilité stratégique en Asie du Sud), SASSU [*South Asian Strategic Stability Unit*] (Unité de Stabilité Stratégique Sud-Asiatique), article de recherche n°1 (Royaume-Uni : Université de Bradford, Département des études de paix, mars 2005), 15, 29-33, http://www.policyarchitects.org/pdf/Conventional_imbalance_RJones.pdf.

7. L'IAF conservera la possession exclusive des capacités AEW jusqu'à ce que la PAF introduise une plateforme similaire. Cependant, l'avantage de l'IAF en matière de missiles BVR pourrait ne pas persister lorsque la PAF introduira les 24 avions F-16C/D supplémentaires puisqu'ils sont capables d'utiliser des missiles de pointe air-air de moyenne portée (inclus dans la livraison).

8. Michael Krepon, "The Stability-Instability Paradox, Misperception, and Escalation Control in South Asia" (Le paradoxe stabilité-instabilité, la mauvaise perception, et le contrôle de l'escalade en Asie du Sud) dans *Escalation Control and the Nuclear Option in South Asia* (Le contrôle de l'escalade et l'option nucléaire en Asie du Sud), ed. Michael Krepon, Rodney W. Jones, et Ziad Haider (Washington, DC : Centre Henry L. Stimson, novembre 2004), 1-24, <http://www.stimson.org/pub.cfm?ID=191>.

Le rôle stratégique de la puissance aérienne

Une perspective indienne sur la façon dont nous devons penser, former et combattre dans les années à venir

PAR LE COMMODORE DE L'AIR ARJUN SUBRAMANIAM, ARMÉE DE L'AIR INDIENNE



L'armée de l'Air indienne s'est focalisée sur la « portée stratégique » en tant que facteur essentiel de son processus transformationnel. Ces dernières années, elle a acquis des moyens qui lui permettent d'atteindre une portée transcontinentale non seulement avec sa flotte de transport mais également avec ses avions de combat.

—Commodore de l'Air Jasjit Singh

L'application de la puissance aérienne pour servir les objectifs stratégiques d'une nation a pris de l'ampleur au cours de ces dernières années, depuis qu'elle a été utilisée avec une efficacité remarquable dans le cadre des opérations *Desert Storm*, *Allied Force*, *Iraqi Freedom* et *Enduring Freedom*. L'introduction de capteurs qui génèrent des renseignements précis sur une cible et de munitions à guidage de précision (*Precision-Guided Munitions – PGM*) a permis aux opérations basées sur les effets de gagner la prédominance dans la résolution rapide des conflits, avec une attrition et des dommages collatéraux réduits au minimum. L'armée de l'Air indienne (*Indian Air Force – IAF*) est au cœur d'un changement radical de perspective et d'une réorientation de la structure de sa force qui lui permettront de mener une guerre parallèle et, simultanément, d'influencer les opérations aux niveaux tactique, opérationnel et stratégique. A la lumière de ces développements, nous devons penser, former

et combattre en mettant la priorité sur l'aspect stratégique.

Développement conceptuel

L'utilisation de la puissance aérienne pour servir les buts et les objectifs stratégiques d'une nation a beaucoup évolué depuis le pilonnage des usines de roulements à billes de l'Allemagne nazie par les bombardiers alliés et la destruction d'Hiroshima et de Nagasaki, deux événements qui eurent un impact important sur l'issue de la deuxième guerre mondiale. Les avions de la génération suivante – le B-52 dans les années 1950 et le bombardier russe Tu-126 dans les années 1960 – pouvaient larguer des missiles et des ogives nucléaires. Cette capacité donnera une nouvelle dimension à la puissance aérienne stratégique – celle de la dissuasion.¹ A l'exception de quelques échecs, l'application de la puissance aérienne pour atteindre des objectifs stratégiques et engager une diplomatie coercitive s'est avérée être un énorme succès au cours de ces 40 dernières années. Sans revenir constamment sur la contribution de la puissance aérienne à Hiroshima et Nagasaki en tant que principal catalyseur de la capitulation du Japon, de nombreux exemples représentatifs de différentes intensités de conflit permettent d'avancer des arguments pour une nouvelle appréciation des bénéfices rapides de la campagne aérienne stratégique. Que ce soit au cours des opérations *Linebacker I* et *II* (seconde ligne), qui aidèrent les Etats-Unis à faire revenir le Vietnam du Nord à la table des négociations en 1972, ou au cours des frappes chirurgicales des israéliens sur les bases aériennes arabes en 1967, la sélection de la cible s'avéra essentielle pour l'atteinte des objectifs stratégiques.² Inversement, la mauvaise sélection de la cible au cours de l'opération *Rolling Thunder* entre 1965 et 1968 aboutit à l'échec complet de cette opération. La stratégie consistant à cibler la piste Ho Chi Minh et les centres de population au Vietnam du Nord s'avéra être une erreur qui fut rectifiée dans le cadre de *Linebacker II*, qui cibra uniquement l'armée et les éléments infrastructurels de la puissance nationale.³

Ensuite vinrent la redéfinition des plateformes nécessaires pour engager la campagne aérienne stratégique et la prise de conscience du fait que la campagne était mieux ciblée lorsque l'on considérait l'effet de la destruction sur la capacité ou la volonté d'une nation à faire la guerre au lieu de se concentrer sur la cible ou la plateforme elle-même. Le choix des plateformes d'attaque représente aujourd'hui aussi un changement radical par rapport au concept du bombardier stratégique. L'inversion des rôles des avions stratégiques et tactiques commença au Vietnam, où des B-52 menèrent des missions visant à soutenir les opérations au sol pendant que des F-4 et des F-105 volaient vers des cibles d'interdiction stratégiques situées au cœur du Vietnam du Nord. Des années plus tard, huit F-16, à l'origine considérés comme des plateformes tactiques par l'U.S. Air Force (USAF) et l'armée de l'Air israélienne, détruisirent le réacteur nucléaire irakien à Osirak lors d'une frappe stratégique classique.⁴ L'élément final déterminant en faveur de la puissance aérienne stratégique est, sans aucun doute, l'émergence des munitions à guidage de précision (*Precision Guided Munitions* – PGM) extrêmement précises, associée aux renseignements en temps réel et au ciblage juste-à-temps, permettant à une nation d'exercer sa volonté sans engager de forces au sol et traçant ainsi la voie à des négociations pour une résolution des conflits sans dommages collatéraux ni pertes humaines. Un exemple pertinent de cette redéfinition, sans doute non-acceptable pour les puristes de l'anti-aérien, serait la destruction d'avions arabes au sol en 1967 au cours de la campagne anti-aérienne lancée par l'armée de l'Air israélienne. N'eut-elle pas des effets stratégiques qui permirent de casser la capacité et la volonté de combattre de la coalition arabe ? Au fil des années, de nombreux écrits relatèrent le succès spectaculaire des forces aériennes de la coalition dans le cadre de l'opération *Desert Storm*, au cours de laquelle une campagne aérienne stratégique basée sur les effets, conçue par le colonel John Warden et exécutée par le général Charles Horner, aida à atteindre l'objectif du Président George W. Bush consistant à faire sortir l'Irak du Koweït avec une attrition mini-

male.⁵ Si l'on devait identifier un échec lors de l'utilisation de la puissance aérienne stratégique au cours de ces dernières années, il s'agirait de celui de l'USAF qui n'a pas réussi à éliminer Osama bin Laden et les principaux leaders Talibans – un des principaux objectifs stratégiques d'*Enduring Freedom*. Si les bombardements de masse, lourds, à grande échelle dus à un manque de renseignements précis, les dommages collatéraux, et les pertes humaines inconsidérées étaient les principales caractéristiques de la campagne aérienne stratégique d'autrefois, alors l'approche furtive, la précision, l'effet de choc intense, la capitulation rapide de l'ennemi et l'atteinte des objectifs caractérisent la campagne aérienne stratégique du vingt-et-unième siècle.

Les sceptiques pourraient dire que les prochaines générations pourraient ne pas voir une guerre mondiale et que les structures de force des pays en voie de développement comme l'Inde devraient se concentrer sur les guerres locales dans des conditions de haute-technologie, les conflits de faible intensité et les contre-insurrections. Ils ne pourraient pas être plus éloignés de la vérité car les années à venir verront une lutte pour les ressources stratégiques, les points stratégiques et les marchés stratégiques, dont la plupart sont répartis tout autour du globe, à des milliers de kilomètres des frontières géographiques d'un pays. Une menace de ces actifs justifierait une intervention rapide que seule la puissance aérienne peut faire en tandem avec la reconnaissance, la surveillance, le ciblage spatiaux et la capacité d'acquisition de l'espace. Bien sûr, toutes ces capacités devraient être mises en réseau et sécurisées – une tâche difficile sans satellites et sans largeurs de bande dédiés à l'usage militaire. L'émergence de l'Inde en tant que superpuissance économique potentielle avec des intérêts et des marchés énergétiques mondiaux, on ne peut qu'avancer des arguments en faveur d'un développement plus poussé de la capacité aérienne stratégique de l'IAF dans les années à venir. Seules des opérations synergiques conjointes peuvent permettre une intervention rapide, précise et décisive sur les potentiels points sensibles répartis sur les continents, avec une puissance aérienne utilisée comme un tremplin ou

une rampe de lancement pour une intervention des forces terrestres et maritimes.

Comprendre la paralysie, l'asymétrie et la guerre parallèle

Les trois principaux objectifs d'une campagne militaire – coercition ou intimidation, frapper d'incapacité ou démembrement, et anéantissement ou destruction – ont toujours eu pour cible l'atteinte des objectifs géopolitiques d'une nation dans le cadre d'un différend ou d'un conflit. Au vingt-et-unième siècle, le concept de la guerre basée sur l'anéantissement ou la destruction n'est, de plus en plus, concevable que dans des scénarios de dernier recours. En partant de cette constatation, deux théoriciens de la puissance aérienne de l'USAF – le colonel John Boyd et le colonel Warden – avancèrent des théories révolutionnaires sur la façon de paralyser l'ennemi grâce à une application stratégique de la puissance aérienne.⁶ Boyd parlait de paralyser l'ennemi psychologiquement et d'affaiblir sa volonté de combattre. Quant à Warden, dans le cadre de sa désormais célèbre « théorie des cinq cercles » basée sur les centres de gravité de Clausewitz, qui fut au cœur de la campagne aérienne de *Desert Storm*, mettait l'accent sur la nécessité de paralyser l'adversaire physiquement en attaquant le leadership, les infrastructures, les réseaux de communication et les forces terrestres. La pierre angulaire de ce processus est la forte probabilité d'arriver à ce qu'un ennemi se soumette sans qu'il y ait trop de victimes, et de réduire l'intensité des batailles en éliminant son leadership, en l'aveuglant, en le privant de ses sens (la vue et l'ouïe), en détruisant ses forces de réserve et ses forces de deuxième échelon grâce à des frappes très précises. Même si la campagne aérienne stratégique visant à paralyser est basée sur l'avantage technologique asymétrique écrasant que les forces américaines auraient probablement dans un scénario de conflit, les planificateurs politiques et stratégiques indiens doivent comprendre les avantages formidables que confère la création d'une asymétrie par rapport aux adversaires poten-

tiels en construisant une capacité aérienne stratégique puissante basée sur la technologie, les multiplicateurs de force et la capacité à intervenir sur plusieurs théâtres.⁷ Cela ne signifie pas que la puissance aérienne et les campagnes aériennes stratégiques peuvent à elles seules gagner une guerre, mais en appliquant les principes d'asymétrie et de paralysie nous pouvons précipiter la capitulation d'un ennemi en l'incapacitant et en réduisant son potentiel militaire, comme je l'ai mentionné plus tôt, au lieu de le détruire. La puissance aérienne peut faire tout cela – et simultanément soutenir une campagne terrestre en conduisant une guerre parallèle aux niveaux tactique, opérationnel et stratégique.⁸ La construction d'une telle capacité requiert un changement de perspective et une modification importante de l'affectation des actifs. Dans le contexte indien, nous ne pouvons pas limiter les commandes de construction en prétextant une force aérienne moins nombreuse. Nous aurions besoin de compléter ces éléments avec un nombre suffisant d'avions et de plateformes pour conduire une guerre parallèle sur de multiples fronts. Cela requiert évidemment de progressivement renforcer le nombre d'escadrons de combat au sein de l'IAF pour passer de 29-30 à la fin de l'année 2008, à au moins 40 d'ici 2015.⁹ L'introduction progressive d'escadrons Su-30 MKI supplémentaires et de 126 avions de combat multirôles intermédiaires (*Medium Multi-Role Combat Aircraft* – MMRCA) devrait combler le manque créé par le retrait progressif de plateformes telles que les anciennes variantes des MiG-21 et -23.

La définition des rôles au vingt-et-unième siècle

L'émergence d'ennemis invisibles, comme les terroristes, et de cibles non-conventionnelles impliquant des ressources matérielles et humaines va rendre plus difficile la classification des rôles des actifs aériens stratégiques au cours des prochaines décennies. Les caractéristiques essentielles de la puissance aérienne, susceptibles d'occuper un rôle central pour

l'IAF dans les années à venir, pourraient inclure la flexibilité, la portée, une puissance de feu de précision, et l'interopérabilité, ainsi que d'autres caractéristiques comme l'effet de surprise et de choc qui sont des bénéfices corollaires acquis et testés. Quels aspects de ces quatre caractéristiques font l'objet d'une étude visant à définir les rôles de la puissance aérienne stratégique de l'IAF au vingt-et-unième siècle ? Pour une plateforme, la possibilité de passer sans effort d'un rôle tactique à un rôle stratégique est un impératif ; tout comme l'est sa portée lorsqu'elle assure des rôles interventionnistes avec des éléments de soutien au combat appropriés, à des milliers de kilomètres de sa base de lancement. Une fois sa cible atteinte, la plateforme doit être capable de la neutraliser avec des attaques de précision et un minimum de dommages collatéraux. Les plateformes et les équipages utilisés pour mener la campagne aérienne stratégique doivent opérer dans l'espace aérien international avec des capteurs variés et probablement avec des avions/équipages des forces opérationnelles multinationales, tout particulièrement dans les conflits impliquant les Nations Unies ou des forces multinationales. Ils doivent également être bien intégrés avec les éléments des forces terrestres impliquées dans des interventions stratégiques de telle sorte à appliquer de façon synergique les principes de l'asymétrie dans la résolution du conflit. Après avoir largement détaillé le cadre de travail, nous pouvons maintenant passer aux rôles et aux missions stratégiques que l'IAF peut assumer avec une structure de force qui utilise des avions comme le Su-30 MKI, le Mirage 2000 (M-2000), l'IL-78, l'IL-76, et le système aéroporté d'alerte et de contrôle (*Airborne Warning and Control System* – AWACS). Nous pourrions facilement singer l'USAF en élaborant une campagne et une force aériennes stratégiques mettant la priorité sur les centres de gravité, mais cela ne serait pas du tout adapté à la réalité de la situation indienne. L'IAF aurait besoin de répondre à deux questions essentielles :

1. Avons-nous les ressources nécessaires pour mener une telle campagne ?

2. Sommes-nous susceptibles d'être confrontés à une situation similaire à celle de l'Irak, engagés dans une guerre sur une terre étrangère et pendant une longue période ?

Il est évident que la réponse serait *non* ! Jusqu'à aujourd'hui, on voyait l'IAF comme une force aérienne principalement tactique avec une capacité de dissuasion limitée. L'introduction de plateformes telles que le Su-30 MKI, de systèmes d'armement tels que le missile de croisière Brahmos, et de multiplicateurs de force incluant des plateformes de ravitaillement en vol, des drones (*Uninhabited Air Vehicles* – UAV), et des AWACS nécessite de « penser grand » et de « penser loin ». Nous devons remplacer les rôles conventionnels par des rôles répondant aux scénarios suivants :

- projection de puissance
- intervention stratégique sur une distance et une durée limitées
- frappes proactives et élimination des menaces
- intervention humanitaire
- missions de maintien de la paix/de respect de la paix dans un rôle d'initiative
- protection des ressources énergétiques et économiques ainsi que des îles Andaman, Nicobar et Lakshadweep.
- opérations antiterroristes et anti-détournement
- protection et évacuation des ressources humaines
- respect des zones d'exclusion aérienne

Dans bon nombre de scénarios et de rôles indiqués ci-dessus, la Marine et l'armée de Terre continueraient à constituer les composantes essentielles d'une force opérationnelle interarmées, mais la puissance aérienne permettrait une intervention immédiate. Même si, suite au tsunami de 2004, les efforts de sauvetage ont mis en évidence la rapidité et la réactivité de la puissance aérienne indienne dans le

cadre du secours apporté aux zones touchées en Inde aussi bien que dans les pays voisins comme le Sri Lanka. Ils ont également révélé la nécessité d'avoir des ressources supplémentaires telles que des hélicoptères de transport lourd et des avions de transport pour des opérations de secours. Cette détermination et cette articulation de la portée stratégique de l'IAF pourraient ne pas paraître très ambitieuses du point de vue des Etats-Unis ; cependant, il faut tenir compte de l'émergence de l'Inde en tant que puissance régionale responsable et puissance économique mondiale avec des marchés et des intérêts croissants.

Ciblage pour les frappes aériennes stratégiques

La philosophie de ciblage a elle-aussi beaucoup changé au fil des années, dictée principalement par la nature et la durée des guerres, la capacité des plateformes, la précision des munitions et la qualité des renseignements. L'effet lent et séquentiel du bombardement stratégique au cours de la seconde guerre mondiale – et dans une certaine mesure, au cours de la guerre du Vietnam – contribua largement à l'issue finale grâce à des attaques répétitives. Cela impliqua des milliers de sorties contre les mêmes séries de cibles, sans réellement tenir compte des victimes civiles et des dommages collatéraux. L'objectif principal était de systématiquement ébranler les capacités industrielles et d'affecter psychologiquement un adversaire afin qu'il se soumette. Plus proche de nous, la frappe chirurgicale de MiG-21 de l'IAF sur la résidence du gouverneur général à Dhaka, en décembre 1971, mina significativement le moral du leadership pakistanais oriental, qui finit par capituler seulement quelques jours plus tard. Les guerres et les conflits conventionnels du vingt-et-unième siècle seront certainement courts et rapides, et nécessiteront un ciblage rapide et efficace sans avoir à recourir à des attaques répétitives. Cependant, on ne peut pas en dire autant des guerres subconventionnelles qui pourraient durer plusieurs années. Inutile de regarder plus loin que les conflits au Jammu-et-Cachemire,

la boucle capteur à tireur (*sensor-to-shooter*) n'est pas disponible ; et l'IAF réalise que la plupart des acteurs non-étatiques sont activement aidés par les états voisins, tels qu'en Irak et en Afghanistan. Pour que la puissance aérienne change de priorité et passe d'un ciblage stratégique traditionnel à un ciblage subconventionnel dans un court délai, il faudrait mettre à profit les mêmes caractéristiques stratégiques de la puissance aérienne, évoquées plus tôt dans cet article, et les adapter à la guerre irrégulière.¹⁰ Le leadership des terroristes ou des insurgés, les réseaux de communication, et les refuges sûrs dans les pays amis constitueraient des cibles stratégiques types dans des scénarios subconventionnels. L'USAF et l'armée de l'Air israélienne engagent activement de telles cibles, mais l'IAF ne l'a encore jamais fait, principalement parce que la disponibilité limitée d'armes de précision entrave les opérations dans des environnements urbains densément peuplés. Ces facteurs expliquent également pourquoi le leadership politique indien hésite à utiliser la puissance aérienne offensive sur des cibles subconventionnelles. Nous allons probablement devoir revoir cette perspective dans les années à venir si l'Inde est réellement amenée à se lancer dans une guerre contre le terrorisme. Voici la façon dont les profils de cible ont évolué au fil des années :

<i>Seconde guerre mondiale</i>	<i>Guerres du Golf de 1991 et de 2003</i>
centres de population	leadership ennemi
capacité industrielle	systèmes et capteurs de commandement, de contrôle, de communications et de renseignements (C3I)
centres industriels	forces et réserves sur le terrain
génération d'électricité et d'énergie hydroélectrique	sites d'armement nucléaire et d'armes de destruction massive

En matière de ciblage, la priorité est donc passée des individus et de l'économie au leadership et à la capacité militaire.¹¹ Les opérations *Desert Storm* et *Allied Force* redéfinirent largement le ciblage pour l'application stratégique de la puissance aérienne, avec d'importants perfectionnements apportés au cours d'*Enduring Freedom* en Afghanistan et d'*Iraki Freedom* en

2003. La guerre du Golf en 1991 se caractérisa par une série de cibles assez rigides, définies par les centres de gravité perçus, et par une campagne aérienne stratégique très individualiste et médiatisée. Cependant, les frappes *Shock and Awe* (choc et effroi) lancées au cours de *Iraki Freedom* ont vu l'engagement simultané d'un certain nombre de cibles stratégiques par des plateformes aussi variées que des bombardiers B-2 et des F-16, armées de PGM et d'une grande variété d'armes intelligentes. Les quelques 42 000 sorties en vol au cours de *Desert Storm* larguèrent environ 210 000 bombes non-guidées et 17 000 PGM.¹² Ce faible pourcentage de PGM (moins de dix pour cent) contraste beaucoup avec les bombardements menés au cours de la première partie d'*Iraki Freedom*, les PGM représentaient plus de 65 pour cent des armes air-sol utilisées par les forces de la coalition.¹³ Un autre changement intéressant dans la stratégie américaine sert d'exemple à l'IAF ; en effet, au cours de la guerre en Irak de 2003, au lieu de relier la campagne aérienne stratégique à une planification traditionnelle, comme ce fut le cas dans *Desert Storm*, les planificateurs l'ajustèrent comme un gant aux campagnes terrestres et maritimes simultanées, ce qui donna plus de poids aux opérations interarmées menées en synergie.¹⁴ Au cours d'*Iraki Freedom*, l'IAF a également retenu une autre leçon intéressante concernant le rôle joué par les PGM dans la réduction de la taille des séries de frappes et du nombre de revsites pour un système de cible, en comparaison des actions similaires au cours de *Desert Storm*. Cela est dû à l'amélioration de la performance des armes et à l'évaluation plus précise des dommages en temps réel grâce aux progrès en matière de reconnaissance, de surveillance, de ciblage spatiaux et de technologie d'acquisition de l'espace.¹⁵

Renforcer la capacité aérienne stratégique indienne

La structure de force actuelle de l'IAF offre une capacité limitée en matière d'intervention stratégique. Seuls des avions tels que le Su-30 MKI, le M-2000 et l'IL-76/-78 répondent aux divers critères établis pour des interven-

tions de ce genre. Etant donné les aspirations mondiales croissantes de l'Inde, nous devons faire en sorte que notre structure de force permette la projection et l'intervention de la force stratégique, et même la diplomatie coercitive. En mars 2006, lors d'un discours à la mémoire du maréchal en chef de l'Air, P.C. Lal, M. Pranab Mukherjee, ministre de la Défense indienne, reconnut la primauté de la puissance aérienne dans les conflits à venir et relia la réorientation de l'IAF à la rapide croissance économique de l'Inde et à la nécessité de protéger ses intérêts sécuritaires allant du Golf Persique jusqu'au détroit de Malacca. Il continua en mettant en avant la nécessité de mettre la priorité sur la pensée stratégique, les opérations interarmées et la guerre asymétrique, ce que nous avons abordé dans cet article.¹⁶ Parmi les ingrédients essentiels au renforcement de notre capacité de combat aérien stratégique on ne retrouve pas uniquement des actifs matériels tels que les ressources matérielles et la technologie, mais également des actifs immatériels comme le leadership et la volonté politique.

Plateformes

Parmi les nombreuses plateformes aériennes utilisées dans le monde en tant qu'éléments des forces stratégiques, selon la perspective indienne, les plus importantes sont les avions de combat, les avions de transport lourd/moyen, les hélicoptères multirôles, et les multiplicateurs de force tels que les AWACS, les plateformes de ravitaillement en vol (*Air-to-Air Refuelling* – AAR), et les avions de détection lointaine. Nous devons soutenir ces plateformes avec des fournisseurs d'informations en temps réel comme des satellites avec une résolution d'image de moins d'un mètre et des UAV rapidement déployables avec de multiples capteurs, un temps de patrouille adéquat, et même une puissance de feu limitée. Bien que le SU-30 MKI, avec sa portée phénoménale, sa puissance de feu impressionnante, et sa capacité multi-équipage/multi-mission, est une plateforme idéale pour mener une campagne aérienne stratégique, nous devons bien comprendre que nous pouvons neutraliser

des cibles stratégiques en employant essentiellement et efficacement des plateformes tactiques comme le M-2000 et le MMRCA, avions de combat multirôles intermédiaires (*Medium Multi-Role Combat Aircraft*), 126 desquels sont en commande. Même des plateformes plus anciennes telles que le Jaguar peuvent compléter le Su-30, le M-2000 et le MMRCA ; cependant, leur utilisation dans le cadre de campagnes aériennes stratégiques nécessiterait une coordination, un soutien et une précision accrus. Le fait qu'une capacité de frappe stratégique ne soit pas associée à une capacité de pont aérien stratégique constitue un important handicap pour une nation lorsqu'elle doit prévoir, soutenir, renforcer et, si nécessaire, extraire des forces stratégiques sur de grandes distances. La seule plateforme de pont aérien stratégique de l'IAF, le vieillissant IL-76, doit être soutenue par une génération plus récente d'avions lourds de la même catégorie ou d'une catégorie supérieure et par des avions intermédiaires avec une charge utile de 15-20 tonnes. En ce qui concerne les hélicoptères, la destruction des nœuds C3I, l'élimination du leadership, l'insertion/extraction de forces spéciales, et l'interdiction des forces de réserve et des forces de deuxième échelon sont des tâches stratégiques dans le cadre d'opérations basées sur les effets. Nous devons rapidement combler cette forte carence dans ce domaine.

Multiplicateurs de force

Avec l'introduction de la plateforme AAR IL-78 et l'introduction imminente des AWACS, l'IAF va prendre la première étape qui lui permettra de devenir une force aérienne réellement indépendante avec une capacité d'intervention mondiale. Cependant, cela ne doit pas nous induire en erreur que le voyage s'arrête ici. L'étendue géographique de notre pays révèle que le nombre de ravitaillements et d'avions AWACS suffirait à peine à satisfaire les besoins tactiques sur de multiples théâtres, laissant très peu de possibilités pour une intervention stratégique significative. Nous devons combler ce handicap et ce manque avec de nouvelles plateformes de telle sorte à

créer une force d'élite qui pense, forme et combat d'une façon stratégique. L'introduction d'UAV au sein de l'IAF et l'exploitation de la technologie spatiale civile apportent également un plus à notre capacité et nécessitent une intégration minutieuse dans le cadre de nos renseignements.

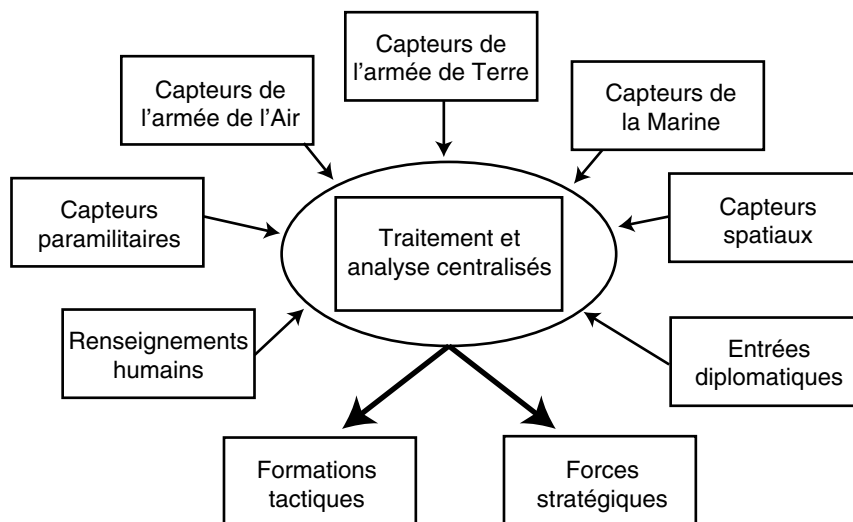
Capture de renseignements pour soutenir les opérations aériennes stratégiques

A l'heure actuelle, le partage des renseignements entre l'armée et les autres agences laisse à désirer, et les conflits pour son contrôle ont eu pour résultat un partage loin d'être optimal. Il n'est plus question de cibles statiques. Les cibles pour une intervention stratégique vont d'un insaisissable leadership ennemi aux systèmes d'armement tactiques très mobiles dont la destruction peut briser la volonté de combattre de l'ennemi. Des exemples classiques incluent les attaques aériennes américaines continues contre le leadership mobile d'Al-Qaeda, avec un succès limité, conjointement avec les forces spéciales ; et la destruction des sites de missiles sol-air serbes

au cours de *Allied Force* par la puissance aérienne seule. Actuellement, trop d'agences reçoivent, traitent, interprètent et diffusent les renseignements, et il y a un besoin urgent d'une structure moins lourde de renseignements pour soutenir les opérations aériennes stratégiques. (Voir le graphique pour une exigence large qui ne donne pas une vision trop détaillée de la structure).

Avec l'abandon progressif des avions de reconnaissance stratégique MiG-25, fournir des renseignements précis pour le ciblage stratégique incombe désormais aux capteurs spatiaux. En l'absence de satellites militaires dédiés, les capacités offertes par les technologies de télédétection civiles comme *Ikonos* (Etats-Unis) et par la technologie satellite expérimentale indienne permettent d'obtenir une résolution d'un mètre.¹⁷ Avec la possibilité de futures améliorations en matière de résolution, l'écart entre la capacité civile et militaire diminue. (Pour les résolutions types nécessaires à l'observation de cibles stratégiques potentielles, voir le tableau).¹⁸

Selon le professeur U.R. Rao, un pionnier du programme satellite indien, la seule façon



Graphique. Réseau de renseignements pour les opérations aériennes stratégiques

Tableau. Exigences de résolution types pour le ciblage (en mètres)

Cible	Détection	Identification générale	Identification précise	Description	Analyse technique
Quartiers généraux C3I	3.0	1.5	1.0	.15	.10
Composants d'une arme nucléaire	2.5	1.5	1.0	.15	.05
Sites de missiles	3.0	1.0	1.0	.3	.05
Installations d'un terrain d'aviation	6.0	4.0	3.0	.3	.15
Ponts	6.0	4.0	1.5	1.0	.3
Radars	3.0	1.0	0.3	.15	.02
Dépôts 'approvisionnement	2.0	1.0	0.3	.03	.03

Réimprimé de U.R. Rao, "Exploitation of space for conduct of military operations" (Exploitation de l'espace pour la conduite des opérations militaires), *Trishul*, printemps 2004, 3.

d'exploiter l'espace pour obtenir des renseignements stratégiques en l'absence d'un programme satellite militaire dédié est de favoriser une plus grande synergie entre l'Organisation indienne pour la recherche spatiale (*Indian Space Research Organisation - ISRO*) et les utilisateurs de la défense comme les trois services, l'Escadre d'analyse et de recherche (*Research and Analysis Wing*) et le Bureau des renseignements.¹⁹ Il dit également que toutes les exigences en matière de reconnaissance stratégique doivent être remplies localement, puisque l'ISRO est capable de satisfaire à l'amélioration de la résolution. Il va sans dire que le succès de toute campagne aérienne stratégique dépend de la précision de ses renseignements et d'un entraînement dans un environnement réaliste similaire à celui dans lequel les forces de la coalition évoluèrent au cours de *Desert Shield*, avant *Desert Storm*. Les programmes communs de détection et de communication dans les UAV, les avions pilotés, et même les satellites sont vitaux pour l'efficacité des missions, mais il est tout aussi important que le traitement, l'analyse et la diffusion soient effectués par une seule agence, comme c'est le cas du programme capteur commun aérien (*Aerial Common Sensor - ACS*) adopté par les forces armées américaines.²⁰

Exigences en matière de communication

Le transfert des informations en temps réel entre les plateformes d'armement aériennes et les capteurs au sol/aéroportés est essentiel à la réussite de l'exécution de toute mission. Cela suppose une précision accrue dans le cas des opérations aériennes stratégiques au cours desquelles le fait de pouvoir abandonner l'opération, ou d'affecter une nouvelle cible quelques minutes avant que l'avion soit sur cible, est impératif au concept émergent du ciblage juste à temps, qui réduit considérablement la boucle capteur à tireur. Les ingrédients pour un système sûr, efficace, et flexible incluent un système de communication de défense satellitaire avec chiffrement et une largeur de bande suffisante, et une liaison de données de type Liaison 16 qui donne aux équipages et aux coordinateurs de la mission une image ou un compte-rendu clair de la situation aérienne tactique et stratégique.²¹ Cela impliquerait d'élaborer une liaison entre les plateformes de surveillance, les capteurs de traitement au sol, les AWACS, les autres plateformes aéroportées, et mêmes les forces spéciales, qui pourraient être les indicateurs finaux dans le cas de cibles mobiles et insaisissables telles qu'un leadership ennemi caché dans un environnement montagneux.

Volonté et intention politique

Pour mener une campagne aérienne stratégique, il faut une forte volonté politique, des intentions claires, une capacité à générer le soutien/l'approbation publique nationale, et une capacité à absorber la critique internationale. La seule façon d'obtenir le soutien du public dans une démocratie comme l'Inde est d'encourager les débats de telle sorte à ce que nos intérêts stratégiques soient largement connus et acceptés et que lorsque ces intérêts sont menacés, nous puissions facilement prendre la décision d'utiliser la force. Cela constitue un point faible dans notre pays, et nous devons y remédier au plus vite. L'organisation pour une prise de décision rapide existe, mais nous devons l'exercer plus souvent dans le cadre de l'évaluation de nos intérêts stratégiques et de nos interventions potentielles. Contrairement aux Etats-Unis, où un grand nombre d'ex-militaires font partie du leadership politique, l'Inde compte très peu de politiciens avec une expérience militaire. Pour cette raison, les partisans de la puissance aérienne doivent éduquer le leadership politique sur les capacités stratégiques de la puissance aérienne.

Changements philosophiques et doctrinaux

Le plus difficile des changements est probablement celui qui consiste à changer les esprits. Ces dernières décennies ont démontré que la puissance aérienne a la capacité d'influencer de façon décisive l'issue d'un conflit grâce à l'application stratégique de la force, que cela soit au cours du conflit arabo-israélien de 1967, de la Bekaa Valley en 1982, ou de *Desert Storm*, *Allied Force* et *Enduring Freedom*. Le Liban et l'Irak nous ont aussi permis d'apprendre au sujet de l'impact stratégique limité de la puissance aérienne dans les scénarios subconventionnels. Il est temps d'opérer un changement de doctrine pour aboutir à la construction d'un Commandement des forces stratégiques reconnaissant la nécessité de développer la capacité d'intervention dans tous les conflits dans lesquels la puissance aérienne est impliquée. Les forces maritimes et terrestres complèteraient une *troïka* syner-

gique sans s'engager inutilement dans des conflits territoriaux pour le commandement et le contrôle des forces présentes sur le théâtre, une chose qui a souvent freiné le développement d'une doctrine stratégique au sein des forces armées indiennes. Nous devons adopter les techniques de la guerre parallèle, pour laquelle les bénéfices des applications stratégiques de la puissance aérienne, lorsqu'elles sont appliquées simultanément avec des applications tactiques, représentent une force décisive. Si l'on craint que les forces terrestres aient l'impression que les frappes aériennes n'ont aucun effet au niveau tactique ou opérationnel de la guerre, il suffit de se référer à l'histoire récente pour constater le contraire. L'utilisation de plateformes tactiques comme les A-10, les AV-8B, et les F/A-18 pour détruire les éléments de deux divisions blindées irakiennes qui opéraient une manœuvre d'attaque, ce afin d'inciter l'abandon de l'offensive irakienne à Al-Khafji, offre un exemple classique d'une opération tactique qui eut finalement un impact stratégique extraordinaire puisqu'elle mina la résistance terrestre irakienne en 1991.²² Le concept de la campagne aérienne stratégique se concentre aujourd'hui sur l'attaque de cibles que les forces terrestres peuvent ensuite attaquer ou exploiter avec un minimum de forces et de victimes. Les doctrines actuelles de l'armée de l'Air cherchent à servir l'effort global en mettant à profit l'impact des frappes et des interdictions stratégiques, au lieu de mener des guerres indépendantes.²³ Cela en soi devrait suffire à soulager les forces terrestres qui craignent que la puissance aérienne s'approprie leur primauté. Une telle crainte – totalement infondée – ne fait que fragiliser la synergie et la cohésion.

Cependant, l'essentiel est de favoriser une compréhension des capacités de frappes et d'interdictions stratégiques. En dépit de l'indécision politico-stratégique sur l'utilisation de la puissance aérienne au cours du conflit du Kargil en 1999, la campagne aérienne d'interdiction de haute-altitude menée par l'IAF, et qui « n'avait jamais été utilisée auparavant », contribua significativement à l'objectif stratégique consistant à chasser les régu-

liers pakistanais et les mujahideen des hauteurs qu'ils avaient furtivement et audacieusement occupées.²⁴ L'application de la puissance aérienne contre des cibles tactiques telles que des troupes retranchées et des dépôts d'approvisionnement situés en montagnes à des hauteurs de 16 000 à 18 000 pieds généra un effet stratégique et contraignit les envahisseurs à évacuer toutes les hauteurs dominantes et à se retrancher au Pakistan. Cela obligea également le leadership militaire pakistanais à réévaluer son apparente stratégie visant à mener une guerre par procuration contre l'Inde. Les opérations aériennes offensives firent également taire les critiques en Inde qui pensaient que, par nature, la puissance aérienne entraînait généralement une escalade des conflits. En fait, l'introduction de la puissance aérienne s'avéra décisive dans le désamorçage et la résolution du conflit. Avec ce modèle, rien n'empêche la formulation d'une campagne d'interdiction cohésive, même dans les scénarios subconventionnels, à condition que les forces en surface réalisent les exceptionnelles retombées d'une campagne d'interdiction stratégique bien planifiée.

Formation

Logiquement, l'étape suivante, après l'affichage de la volonté politique et le souhait de changer les esprits concernant les avantages de la puissance aérienne dans la poursuite des objectifs stratégiques de l'Inde, réside dans la formation et la pensée nécessaires au combat stratégique. Actuellement, la formation que l'IAF dispense aux équipages, aux contrôleurs et aux éléments de soutien est largement orientée sur la tactique et sur la défense du fait de notre doctrine réactive, puisque nous n'avons jamais souhaité que d'autres nations nous considèrent comme un pays agressif et expansionniste. Sans changer de façon drastique notre méthodologie de formation, nous devons continuellement former aux rôles stratégiques. Nous pouvons introduire une orientation stratégique à la formation elle-même grâce à la mise en œuvre de l'avion d'entraînement *Hawk advanced jet trainer*, que nous pouvons utiliser pour exposer les futurs pilo-

tes aux missions de ravitaillement au vol (*Air-to-Air Refueling – AAR*) et longues-distances au cours de la phase finale de leur instruction. Les domaines de formation suivants requièrent également une attention immédiate :

- La création de systèmes de cibles simulées comme ceux dans le désert du Negev en Israël, qui satisfont à des scénarios allant de l'évacuation des effectifs à la destruction des installations clés en passant par l'élimination des terroristes. Nos avions devraient engager ces cibles à travers le pays, à différentes saisons et sur différents terrains.
- La formation d'un équipage spécialement entraîné sur diverses plateformes. Tout d'abord, il devrait avoir une compétence tactique, mais il devrait également suivre des exercices spécialisés et des formations dans l'exécution de missions stratégiques. Ce groupe clé requiert des entraînements périodiques et une exposition internationale fréquente.
- La conduite d'exercices périodiques impliquant les forces opérationnelles interarmées sur des lieux variés, allant des déserts aux terrains vallonnés, en passant par les territoires insulaires. Nous devrions régulièrement planifier des missions longue-distance impliquant des AAR ainsi que des changements de zones de contrôle, d'altitudes et de fuseaux horaires. De tels exercices devraient également introduire une privation de sommeil et une situation de fatigue à intervalles réguliers.²⁵
- L'introduction de multiples ravitaillements en vol et d'engagements sur de nombreux théâtres, à divers niveaux de la formation de l'escadron.
- L'encouragement et l'entraînement périodique à la mise en place d'un pont aérien stratégique et aux opérations en hélicoptère avec les forces spéciales.
- La poursuite des exercices avec quelques armées de l'air étrangères, avec simula-

tion des contingences dans des pays tiers mutuellement acceptables.

- La création de forces opérationnelles stratégiques avec une prise de décision centralisée, des commandants de composantes indépendantes, et une exécution décentralisée.

Conclusion

Si nous pouvons gagner une bataille sans avoir de pertes, il s'agit indéniablement de la façon la plus économique, sinon il faut utiliser la plus traditionnelle voie d'atteindre le but stratégique.

—John Frederick Charles Fuller

L'IAF se trouve au milieu d'un processus de modernisation qui prendra probablement 10 à 15 ans et qui lui permettra de posséder une importante capacité stratégique en termes de plateformes et de multiplicateurs de force. L'amélioration des infrastructures et des exigences en matière de communication pour soutenir de telles opérations accompagne cette

modernisation. L'état d'esprit de l'IAF change elle-aussi, elle passe d'une force compétente, à orientation tactique, à une force qui a suffisamment d'assurance pour influencer la stratégie et les changements doctrinaux. A une époque où les nations sont de plus en plus réticentes à engager des forces terrestres pour éviter les pertes humaines, la capacité d'engager des cibles stratégiques avec un minimum de dommages collatéraux et un maximum d'effets a fait de la puissance aérienne l'option favorite pour la résolution rapide d'un conflit conventionnel. Entre les attaques aériennes peu précises de la seconde guerre mondiale et la précision avec laquelle les avions modernes engagent des cibles en Afghanistan et en Irak en 2003, la campagne aérienne stratégique a connu un profond changement. Après avoir réalisé que les effets stratégiques de l'application de la puissance aérienne permettent de couvrir l'éventail des conflits, allant de la guerre conventionnelle de haute intensité à la guerre subconventionnelle et irrégulière, nous savons qu'il est temps pour l'IAF de construire le prototype d'une capacité d'intervention aérienne stratégique crédible au cours de la prochaine décennie. □

Notes

1. Maréchal en chef de l'Air, Sir Michael Knight, *Strategic Offensive Air Operations* (Opérations aériennes offensives stratégiques), (Washington, DC: Brassey's, 1989), 48–60.

2. Duncan Bell, "The Seductive Promise of Air Power: Strategic Coercion in Vietnam (and Beyond?)" (La promesse séduisante de la puissance aérienne : La coercition stratégique au Vietnam (et au-delà ?)), *Royal Air Force Air Power Review* 3, n°2 (été 2000) : 38–53.

3. Ibid.

4. Mark J. Conversino, "The Changed Nature of Strategic Air Attack" (La nature changée de l'attaque aérienne stratégique), *Parameters* 27, n°4 (hiver 1997–98) : 28–41, <http://www.carlisle.army.mil/usawc/Parameters/97winter/conversi.htm>.

5. Colonel Richard T. Reynolds, *Heart of the Storm: The Genesis of the Air Campaign against Iraq* (Le cœur de la tempête : La genèse de la campagne aérienne contre l'Irak), (Base aérienne de Maxwell, Alabama: Air University Press, janvier 1995).

6. Commandant David S. Fadok, *John Boyd and John Warden: Air Power's Quest for Strategic Paralysis* (John Boyd

et John Warden : La quête de la puissance aérienne pour une paralysie stratégique), (Base aérienne de Maxwell, Alabama: Air University Press, février 1995).

7. Jasjit Singh, "Strategic Framework for Defence Planners: Air Power in the 21st Century" (Cadre stratégique pour les planificateurs de la défense : La puissance aérienne au 21^e siècle), (article présenté au séminaire "Aero India" de 1998, Bangalore, Inde, 8–10 décembre 1998).

8. Rebecca Grant, "The Redefinition of Strategic Air Power," (La redéfinition de la puissance aérienne stratégique), *Air Force Magazine* 86, n°10 (octobre 2003) : 33–38, <http://www.afa.org/magazine/oct2003/1003strategic.pdf>.

9. "Air Force Fleet" (La flotte de l'armée de l'Air), *Bharat Rakshak : The Consortium of Indian Military Websites* (Bharat Rakshak : Le consortium des sites Internet de l'armée indienne), 23 avril 2007, <http://www.bharat-rakshak.com/IAF/Units/Fleet.html>. Les chiffres estimés sur le site font état de 38 escadrons de combat qui passeraient à 30 fin 2008, sans remplacements immédiats.

10. Général de division Allen G. Peck, "Airpower's Crucial Role in Irregular Warfare" (Le rôle crucial de la puis-

sance aérienne dans le cadre de la guerre irrégulière), *Air and Space Power Journal* 21, n°2 (été 2007) : 11, <http://www.airpower.maxwell.af.mil/airchronicles/apj/apj07/sum07/sum07.pdf>.

11. Colonel Philip S. Meilinger, “*Ten Propositions Regarding Airpower*” (Dix propositions concernant la puissance aérienne), *Airpower Journal* 10, n°1 (printemps 1996) : 50, 52–72, <http://www.airpower.maxwell.af.mil/airchronicles/apj/apj96/spr96/meil.pdf>.

12. Thomas A. Keaney et Eliot A. Cohen, *Gulf War Air Power Survey: Summary Report* (Enquête sur la puissance aérienne pendant la guerre du Golf : Bilan), (Washington, DC : Département de l’armée de l’air, 1993), 226.

13. Anthony H. Cordesman, *The Iraq War: Strategy, Tactics, and Military Lessons* (La guerre d’Irak : Leçons stratégiques, tactiques et militaires), (Washington, DC : Centre pour les études stratégiques et internationales, 2003), 122.

14. Grant, “*Redefinition of Strategic Air Power*” (Redéfinition de la puissance aérienne stratégique) 36.

15. Cordesman, *Iraq War* (La guerre d’Irak), 196–99.

16. “*Honourable Raksha Mantri of India, Shri Pranab Mukherjee, speaking at the Air Marshal P.C. Lal Memorial Lecture on March 20, 2006.*” «Discours de l’Honorable Raksha Mantri d’Inde, Shri Pranab Mukherjee, à la mémoire du Maréchal de l’air P. C. Lal, le 20 mars 2006,» *Defence Watch* (Observatoire de la défense), avril 2006, 8–10.

17. U. R. Rao, “*Exploitation of Space for Conduct of Military Operations*” (Exploitation de l’espace pour la conduite d’opérations militaires), *Trishul*, printemps 2004, 1–7.

18. Ibid.

19. Ibid.

20. Robert Wall et David Fulghum, “*SIGINT Snarl*” (Le nœud des renseignements par signaux), *Aviation Week and Space Technology* 164, n°4 (23 janvier 2006); 24.

21. *The Warfighter’s Encyclopedia*, s.v. (L’encyclopédie du combattant, s.v.) “JTIDS—Link 16” (JTIDS ou Système commun de distribution d’informations tactiques – Liaison 16) https://wrc.navair-rdte.navy.mil/warfighter_enc/weapons/SensElec/Sensors/link16.htm.

22. Lieutenant colonel Price T. Bingham, “*Revolutionizing Warfare through Interdiction*” (Révolutionner la guerre par l’interdiction), *Airpower Journal* 10, n°1 (printemps 1996) : 29–35, <http://www.airpower.maxwell.af.mil/airchronicles/apj/apj96/spr96/bing.pdf>.

23. Conversino, “*Changed Nature of Strategic Air Attack*” (La nature changée de l’attaque aérienne stratégique) 28–41.

24. Général V. P. Malik, *Kargil: From Surprise to Victory* (Kargil : De la surprise à la victoire), (New Delhi: Harper-Collins Publishers India, 2006).

25. Knight, *Strategic Offensive Air Operations* (Opérations aériennes offensives stratégiques), 48–60. Nous avons eu l’idée d’inclure cela dans notre modèle de formation à partir de la référence de l’auteur à ce sujet dans son livre.

Puisque les domaines aériens, spatiaux et cyber sont de plus en plus interdépendants, une perte de prédominance dans l’un d’entre eux pourrait conduire à la perte de contrôle de chacun d’entre eux.

—Général T. Michael Mosele

Revisiter la pensée sud-africaine sur la puissance aérienne

Etude de quelques défis et tensions auxquels l'Afrique australe est confrontée

PAR LE DR. FRANCOIS VREÏ ET LE DR. ABEL ESTERHUYSE

Traditionnellement, deux préceptes clairement identifiables façonnent l'utilisation de la puissance aérienne – la technologie et la guerre conventionnelle. Sans technologie, il n'y a pas réellement de puissance aérienne. Lors de la création et du développement de la puissance aérienne, la technologie était instrumentale et reste à ce jour l'un des éléments essentiels à son utilisation. L'importance de cette relation fait que la moindre avancée technologique incrémentale se traduit par une influence décisive quant à l'équilibre entre l'attaque et la défense lors d'une guerre aérienne.¹ Cette histoire d'amour entre la technologie et la puissance aérienne explique également pourquoi cette dernière est un instrument de puissance militaire coûteux. Dans l'environnement de combat postmoderne, la technologie de pointe de la puissance aérienne n'est pas à la portée des puissances de deuxième ou de troisième ordre du continent africain à cause de son coût exorbitant. Même si ils peuvent acheter ces actifs



aériens, ces pays ne veulent pas toujours prendre le risque de s'en servir.²

La technologie façonne, d'une manière générale, les valeurs organisationnelles et l'esprit du commandement et contrôle (C2). Dans le cadre du combat aérien, la haute technologie requiert des troupes hautement qualifiées, intelligentes et pourvues d'un esprit d'individualité. La nécessité de troupes hautement qualifiées n'ajoute pas seulement au coût de la puissance aérienne mais est également à l'origine de valeurs organisationnelles extrêmement élitistes et discriminatoires dont l'idée ultime est de créer des as aériens. De plus, la

nécessité d'avoir de telles troupes renforce la relation complexe entre les officiers en charge du combat et les autres grades, membres de l'équipage au sol. Dans la plupart des cas, les officiers ont une autorité de commandement minimale sur les autres grades jusqu'à ce qu'ils atteignent le grade de commandant d'escadre.³ Cet état de fait est en profonde contradiction avec, par exemple, les accords C2 des armées qui sont des instruments de puissance basés sur les troupes et qui nécessitent, en conséquence, un important C2.

La contre-productivité de la puissance aérienne dans les guerres non-conventionnelles fait ressortir la place prédominante qu'occupe la guerre conventionnelle pour la puissance aérienne.⁴ Formulée différemment, la contribution apportée par la puissance aérienne dans les guerres non-conventionnelles réside essentiellement dans le soutien et le support des opérations terrestres à travers des capacités de transport stratégique et tactique. L'utilisation de la puissance aérienne dans les « sales petites guerres du faible », typiques des conflits africains, est sujette à débat. La contre-productivité de la puissance aérienne conventionnelle dans les opérations non-conventionnelles touche toutes les sortes de campagnes aériennes, y compris le bombardement anti-aérien et le bombardement stratégique. Le soldat non-conventionnel n'a soit pas de puissance aérienne ou bien n'a aucun intérêt à s'engager dans des combats symétriques pour la supériorité aérienne. Les guerres longues, de faible intensité, sont normalement livrées sur des terrains qui ne sont pas des objectifs stratégiques du centre de gravité de l'ennemi qui est, en réalité, le cœur et l'esprit d'un peuple.

L'Afrique est connue pour ses forces d'un faible niveau technologique et ses guerres non-conventionnelles. Par contre, elle manque d'extensibilité financière pour acquérir et utiliser des actifs coûteux, basés sur l'information. Alors, comment peut-on comprendre l'utilisation de la puissance aérienne par l'Afrique australe en général, et par l'Afrique du Sud en particulier ?⁵

L'Afrique du Sud, l'Afrique et l'utilité de la force militaire

Aussi longtemps qu'aucun intérêt vital n'est compromis, la prévention des guerres – plutôt que la guerre – est l'option choisie dans la plupart des sociétés mondiales. La prévention des conflits domine l'agenda politique de l'Afrique du Sud en ce qui concerne l'Afrique en tant que son principal centre d'intérêt et d'influence. Cela reflète la nature politique extrême du conflit armé qui, selon Clausewitz, possède sa propre grammaire mais pas sa propre logique.⁶ En conséquence, pour comprendre la grammaire de la puissance aérienne en tant qu'élément de l'engagement militaire sud-africain en Afrique, il faut tenir compte de la logique politique qui se cache derrière la priorité que l'Afrique du Sud met sur la prévention des conflits.

Un certain nombre de considérations forment la logique politique de l'Afrique du Sud vis-à-vis de l'Afrique. Du fait de sa stature politique, de sa puissance économique et de sa capacité militaire, l'Afrique du Sud est la puissance régionale, pour ne pas dire continentale. Cependant, l'Afrique du Sud adopte une approche prudente vis-à-vis de l'Afrique en général et de la Communauté de Développement de l'Afrique Australe – CDAА en particulier. Le plan stratégique du département sud-africain des Affaires étrangères définit clairement les principes qui soutiennent cette approche. Il inclut un engagement envers l'Afrique en tant que point central sur les droits de l'homme et la démocratie ; la justice et le droit international ; envers la paix et les mécanismes internationaux pour la résolution des conflits ; le multilatéralisme ; et l'intégration et la coopération économique internationale.⁷

L'Afrique du Sud ne configure pas son approche vis-à-vis de l'Afrique autour d'un paradigme pragmatique traditionnel avec des objectifs d'intérêts nationaux et de puissance – aussi importants qu'ils puissent être. Néanmoins, les prédispositions historiques, culturelles, économiques et politiques de l'Afrique du Sud fournissent quelques aperçus intéressants sur son engagement en Afrique. Laurie

Nathan fait tout particulièrement remarquer que sous le président Thabo Mbeki, la définition de la politique étrangère de l'Afrique du Sud est façonnée par trois paradigmes : démocratique, africaniste et anti-impérialiste.⁸ La solidarité africaine et l'hypothèse selon laquelle l'armée n'est pas le principal instrument politique pour gérer les problèmes de l'Afrique sont implicites dans ces paradigmes. L'exemple de la révolution négociée en Afrique du Sud sert de prototype pour l'approche pacifique ou « la diplomatie silencieuse » que le gouvernement adopte pour la résolution des conflits et la construction de la paix sur le continent africain – une approche laissant peu de marge à des instruments tels que la puissance aérienne.⁹

Bien que la perspective pragmatique ne puisse pas totalement expliquer l'engagement de l'Afrique du Sud en Afrique, elle permet de tenir compte de l'agenda national. Cet agenda démontre clairement que la pauvreté, le chômage et le crime sont les principales difficultés politiques et sécuritaires auxquelles est confrontée l'Afrique du Sud. Dans l'environnement politique national, le gouvernement sud-africain doit faire face à de plus en plus d'attentes de nature contradictoire – équilibrer, par exemple, la réconciliation, la transformation et la construction de la capacité dans les départements d'Etat, avec la nécessité d'un service public accru. De plus, l'équilibrage du budget entre l'agenda national et celui de la politique étrangère représente pour le moins un énorme défi pour le gouvernement sud-africain.

Le contexte de la politique étrangère pose de réels problèmes à la force de défense nationale sud-africaine dans le cadre de ses efforts pour soutenir les initiatives gouvernementales sur le continent africain. Le plus frappant est l'absence d'une stratégie de sécurité cohérente visant à soutenir les paradigmes et les visions théoriques et politiques du gouvernement.¹⁰ En outre, l'armée sud-africaine a des difficultés à concrétiser la notion de sécurité humaine en tant que principal concept organisateur de la pensée sécuritaire gouvernementale.¹¹ En Afrique du Sud, l'idée de sécurité humaine est profondément ancrée dans

le livre blanc sur la défense de 1996 en guise d'exemple d'une politique de défense essentiellement basée sur les idées de défense non-offensive et non-menaçante en général, et plus particulièrement au sein de la région.¹²

Cependant, les idées de défense non-offensive et non-menaçante ont également mis en évidence certaines anomalies dans la pensée et la mise en œuvre de la défense sud-africaine. Par exemple, comment expliquer le lien entre les idées de sécurité humaine et de défense non-offensive d'un côté, et le programme d'acquisition de systèmes d'armement conventionnel très offensifs d'un autre côté ? La nature de ces armes a également conduit à quelques inconsistances. Tout d'abord, la capacité offensive de la Marine et de l'armée de l'Air a bénéficié de récents achats d'armement. L'agenda du gouvernement sud-africain pour la paix sur le continent africain dépend pourtant largement de la disponibilité de forces d'infanterie, et de la nécessité d'avoir des forces aériennes et maritimes pouvant apporter un soutien à ces forces terrestres. Ou s'agit-il simplement de démontrer la capacité de l'armée de l'Air et de la Marine à mobiliser du soutien pour leurs missions plus nationales et plus orientées sur la défense – ou bien d'une priorité mise sur la dissuasion ?

L'armée sud-africaine est confrontée à d'importantes difficultés dans la conduite des missions de paix sur le continent africain. D'un point de vue politique, l'Afrique du Sud est engagée dans une approche multilatérale. Cependant, certains des pays devant mettre en place un tel agenda de façon conjointe, peuvent tout au mieux être qualifiés de partenaires réticents. Et cette réalité peut être liée à la division traditionnelle entre les colombes et les faucons dans le paysage politique de l'Afrique australe, telle qu'elle est illustrée par l'absence de soutien et d'enthousiasme politique vis-à-vis de la création d'une force africaine d'alerte (*African Standby Force*).¹³ D'un point de vue opérationnel, les militaires africains en général, et les militaires sud-africains en particulier doivent composer avec des lignes de communication très longues, caractérisées par un manque d'infrastructure partout où les forces militaires sont déployées sur le continent africain. Comparez cela, par exemple, avec l'in-

frastructure disponible et la distance sur laquelle l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord a dû se déployer au Kosovo.

La puissance aérienne repose sur un fort impératif technologique, mais l'utilisation de ses soutiens conceptuels met en évidence une grande part de sa valeur en tant qu'outil politique. Les concepts émergents agissent comme une intelligence directrice et affichent un lien traditionnel avec la base technologique de la guerre aérienne telle qu'elle s'est développée depuis le début du vingtième siècle. Les développements et les avancées les plus spectaculaires en matière de puissance aérienne se situent donc dans le passage d'une simple activité de loisirs et d'une mission de reconnaissance à un instrument doté d'un potentiel stratégique. Ce progrès est dû au développement technologique et aux efforts intellectuels qui ont permis de relier les systèmes technologiques de telle sorte à répondre aux besoins militaires croissants et aux changements dans la conduite de la guerre.

Les accords régionaux demandent que les pays aient des capacités de puissance aérienne interopérables. La puissance aérienne interopérable évolue avec le progrès politico-économique pendant que les motifs d'amitié supplantent l'hostilité.¹⁴ Le progrès en matière d'intégration régionale trace ainsi la voie et inclut le progrès au niveau de l'interopérabilité militaire.¹⁵ Dans le continuum de l'intégration, la puissance aérienne doit évoluer avec le changement politique et passer de l'hostilité et des menaces, de la défense unilatérale, et de l'agression, à l'amitié, à la coopération et au rejet de la force pour la résolution des conflits. Pour maintenir la puissance aérienne en phase avec de telles dynamiques régionales, il faut de nouvelles technologies mais également un élargissement normatif et un progrès intellectuel.

L'élargissement normatif fait référence au fait de modifier le comportement conventionnel dicté par les normes établies et non au fait de casser ou d'ignorer les normes établies.¹⁶ Alors, la puissance aérienne dans la région de l'Afrique australe est-elle applicable telle quelle, ou a-t-elle besoin de changements aux niveaux structurel, stratégique et opérationnel pour satisfaire aux nouvelles demandes

politico-stratégiques ? Dans tous les cas, des ajustements du paradigme de la puissance aérienne traditionnelle sont nécessaires au sein de la CDAA. Les changements vis-à-vis de la norme établie résultent de la réceptivité aux perceptions de menace politico-militaire et, également, 1) des bénéfices perçus pour l'organisation, 2) des pressions découlant des conditions matérielles ou sociales, et 3) de l'adaptation aux nouvelles demandes, qu'elles soient considérées comme appropriées ou utiles, ou bien les deux à la fois.¹⁷ Les variations en matière de réceptivité à la menace dépendent essentiellement de la façon dont les décideurs perçoivent les menaces politico-militaires.¹⁸ Les technologies dures et souples jouent un rôle au même titre que l'élargissement normatif.

Les besoins matériels et les systèmes physiques sont à l'origine de la technologie dure alors que la technologie souple repose sur les concepts intellectuels des êtres humains.¹⁹ Combinées, les technologies dures et souples soutiennent la diffusion et les contributions des innovations technologiques. Cependant, les théoriciens de la puissance aérienne doivent composer non seulement avec les impératifs technologiques et les activités traditionnelles des forces aériennes, mais également avec les demandes politico-stratégiques nouvellement déclarées. A cet égard, les organisations régionales doivent résoudre des problèmes complexes et insuffler de nouvelles règles et normes notamment pour combler le fossé entre la pensée conventionnelle sur la puissance aérienne, conduite par la technologie, et les priorités et attentes politiques émanant de régions telles que la CDAA.²⁰

Doter la région de l'Afrique australe d'une puissance aérienne

Dennis Drew remarquait que l'essence même de la puissance aérienne est la capacité à appliquer rapidement une grande puissance sur n'importe quelle cible de la planète ou, dans le cas de la CDAA, sur n'importe quelle cible située en Afrique australe.²¹ Selon Drew, l'utilisation de la puissance aérienne dans un

environnement particulier dépend de la compréhension des deux mots clés de la définition, *rapidement* et *puissance*. Aucune puissance terrestre ou maritime ne peut rivaliser avec la vitesse de réaction de la puissance aérienne, tout particulièrement sur un continent dépourvu d'infrastructure tel que le continent africain. La puissance aérienne peut apporter des contributions positives dans le domaine non-combatif et dans le maintien de la paix grâce à sa capacité à rapidement fournir une aide humanitaire alimentaire, des approvisionnements en médicaments, des soldats de la paix, et des diplomates chargés d'essayer de résoudre ou d'éviter un conflit.

La contribution de la puissance aérienne découle de l'emploi rapide, et pour les bonnes raisons, d'actifs aériens en types et en nombres appropriés.²² Cela représente un défi exceptionnel pour les forces aériennes de l'Afrique australe qui ont une doctrine et des actifs aériens très différents, et qui ne s'exercent pas ensemble suffisamment régulièrement pour assurer une interopérabilité tactique et opérationnelle. L'emploi rapide d'actifs aériens appropriés dépend de l'accès à une intelligence stratégique et opérationnelle opportune et précise définissant *ce que* la puissance aérienne est sensée faire, et à une intelligence tactique définissant *comment* elle est sensée le faire.²³

La puissance aérienne est devenue tellement importante de tellement de façons différentes qu'elle fait l'objet d'une demande presque illimitée.²⁴ Dans les pays de l'Afrique australe, qui ont peu de ressources et des budgets de défense peu importants, cela signifie simplement que la puissance aérienne ne peut tout faire pour tout le monde. Cela contraint les forces aériennes à prioriser leurs actifs, leurs opérations et leurs structures aériennes. Cependant, au-delà du domaine militaire, la volonté politique reste la condition requise la plus importante pour un emploi réussi de la puissance aérienne. La volonté politique est encore plus cruciale lorsque la puissance aérienne doit contribuer à la prévention des conflits et au maintien de la paix. De telles contributions trouvent leur origine dans des conditions politiques permettant une intel-

ligence stratégique et des systèmes d'alerte précoce efficaces, une coopération efficace et une coordination de la volonté politique, et des systèmes C2 performants facilitant des actions multinationales efficaces. Cependant, l'existence d'une volonté politique commune au sein de la CDAA est contestable car soit il n'y a pas de culture commune visant à apporter des actifs régionaux de soutien, soit elle est largement perturbée par des chaufferies politiques.²⁵

Depuis sa création, et tout particulièrement au cours du vingtième siècle, la puissance aérienne a fait des détours réguliers par l'environnement du conflit de faible intensité. Ces détours ont poussé à la fois les théoriciens et les praticiens militaires à reconsidérer la pensée traditionnelle sur la puissance aérienne. Plusieurs articles essayent de changer le rôle, ou tout du moins d'accentuer les rôles non-combatifs des forces aériennes. Ce qui frappe, c'est l'absence de documentation concernant la puissance aérienne dans la région de l'Afrique australe.

Les demandes émanant de l'environnement du conflit de faible intensité étaient en partie (et le sont peut-être toujours) considérées comme des aberrations, donc elles n'attiraient pas vraiment l'attention des théoriciens de la puissance aérienne.²⁶ Cependant, depuis la deuxième moitié du vingtième siècle, un domaine de puissance aérienne a vu le jour et a joué un rôle de plus en plus important au-delà des limites conventionnelles.²⁷ L'Afrique du Sud et la plupart des pays de la CDAA doivent désormais composer avec cette interface conventionnelle – non conventionnelle de la puissance aérienne, et une direction politique est cruciale pour son emploi. Idéalement, la politique dirige la préparation et l'emploi de l'instrument militaire, et l'Afrique du Sud et la CDAA ne font pas exception. Le multilatéralisme et la coopération au sein de la CDAA, ainsi que la volonté politique, dirigent la plupart de ce à quoi les décideurs militaires doivent se conformer, et cela accroît ou diminue le rôle de la puissance aérienne dans la région.

Plusieurs intellectuels soulignent la difficulté de construire et de maintenir une puissance

aérienne en Afrique. Dès 1968, Ross Baker qualifiait la prédominance des forces terrestres des états africains de pierre d'achoppement.²⁸ Les armées coloniales, desquelles sont issues de nombreuses forces armées africaines, ne possédaient pas d'importants actifs de puissance aérienne susceptibles d'insuffler une culture durable de la puissance aérienne. Même si les leaders ont ensuite introduit des systèmes de puissance aérienne de haute technologie dans les nouveaux états africains, ils n'ont pas suscité une culture systémique nécessaire à l'accroissement et au maintien de cet outil stratégique coûteux et complexe. En conséquence, les petites forces aériennes dédiées à des fonctions de transport, de contrôle des catastrophes et de patrouille caractérisent encore de nombreux pays de la CDAА. L'absence historique d'exposition et d'adhésion au rôle réel de la puissance aérienne est de mauvais augure pour une culture de la puissance aérienne mature au sein de la CDAА. En l'absence d'une communauté sécuritaire mature avec une culture sécuritaire mature pour diriger l'utilisation des instruments politiques, il n'est peut-être pas surprenant que la puissance aérienne semble elle aussi manquer de maturité. Bjørn Møller affirme que les forces armées de l'Afrique australe sont plus des instruments de politique intérieure que de politique étrangère, et que la CDAА post-apartheid reflète un besoin limité de défense nationale.²⁹ Les origines variées des militaires d'Afrique australe sont également importantes car ils sont nés des cultures coloniale, post-coloniale et de libération dont aucune ne présente le profil d'une importante puissance aérienne. Les héritages laissés par les armées coloniales et la guérilla, largement axés sur l'intérieur, semblent prédominer, et seuls l'Afrique du Sud et l'Angola offrent des îlots visibles de puissance aérienne.³⁰

La puissance aérienne de la CDAА est également victime du fait que les forces armées africaines favorisent, souvent de façon excessive, l'achat de technologies appropriées pour la guerre conventionnelle. Des incohérences apparaissent car les standards éducatifs et techniques relativement peu exigeants ne permettent pas de bien cadrer l'achat final et l'emploi ultérieur d'équipements sophisti-

qués. Cela est tout particulièrement vrai pour les instruments de puissance basés sur la technologie, comme la puissance aérienne et maritime. L'une des conséquences évidentes est une incohérence entre les systèmes d'armement et les opérateurs disponibles. D'autre part, Herbert Howe signalait que des achats déterminés en fonction du service au lieu d'achats coordonnés en commun allaient souvent à l'encontre de l'interopérabilité, de la standardisation, et de la régularité des approvisionnements chez les militaires africains – et la CDAА ne fait pas exception.³¹ Etant donné le caractère spécialisé de la puissance aérienne, les facteurs susmentionnés donnent quelques indications quant au dilemme de la CDAА ou à la tension inhérente au sein de la CDAА.

La puissance aérienne en Afrique australe : Quelques tensions, quelques progrès

La puissance aérienne au sein de la CDAА repose sur deux questions. Tout d'abord, la puissance aérienne, avec son profil basé sur la technologie et la guerre conventionnelle, peut-elle être ajustée afin de s'adapter à l'agenda sécuritaire régional ? Ensuite, la défense aérienne dans la région peut-elle être « tout pour tout le monde » et satisfaire les attentes à la fois des domaines militaires et politiques ? En fait, quelle est l'exigence politique, ou les théoriciens de la puissance aérienne et les décideurs militaires sont-ils à même de dresser ce profil ? Des directives politiques claires sont très utiles. Cependant, de telles directives sont rares et largement érodées lorsqu'elles doivent être mises en application dans un contexte où les communiqués déclaratifs d'intention semblent prévaloir. En gardant à l'esprit le principe d'élargissement normatif, un certain nombre d'alternatives peuvent être formulées pour configurer la puissance aérienne au sein de la CDAА :

- une puissance aérienne traditionnelle pour la CDAА, reposant sur la défense contre l'agression et en soutien du Pacte

de Défense Mutuelle, et de la Force Africaine d'Alerte de l'Union Africaine ;³²

- une puissance aérienne traditionnelle apportant une « capacité résiduelle » limitée pour les contributions non-traditionnelles permises par certains éléments de la puissance aérienne ;³³
- la sélection et l'exploitation des capacités de la puissance aérienne qui ont une interface naturelle avec les réalités et les besoins régionaux, et la reconfiguration de ces capacités de telle sorte à ce qu'elles servent de nouveaux rôles ; et (peut-être et à la limite)
- le détournement de la puissance aérienne afin qu'elle remplisse des missions non-traditionnelles en réponse aux demandes politiques.³⁴

Alors que de nouvelles demandes sont formulées vis-à-vis du caractère technologique et combatif traditionnel de la puissance aérienne, les technologies souples plus importantes peuvent atténuer la mauvaise utilisation de la puissance aérienne dans le cadre de demandes régionales non-coordonnées.³⁵ Les technologies souples sont donc importantes pour façonner la puissance aérienne sans en perdre la capacité essentielle au sein d'une culture de l'appréhension plus adaptée à la pensée stratégique continentale qu'au domaine aérien et spatial. Pour les décideurs, l'une des possibilités est de partager la réflexion intellectuelle et opérationnelle sur le rôle de la puissance aérienne dans la région de la CDAA. L'institutionnalisation, la recherche et l'édition, les conférences, la formation, l'éducation et l'expérimentation favorisent la pensée commune. A cet égard, Thomas Smith attire l'attention sur le fait que la planification des opérations aériennes respecte les paramètres autorisés en matière de blessures et de destructions civiles en limitant le caractère létal des munitions et leurs moyens de distribution.³⁶ Ces efforts sont destinés à soulever des questions difficiles et à apporter quelques réponses quant à une culture commune de la puissance aérienne au sein de la région.

Au sein de la CDAA, la puissance aérienne est également liée à la notion de ressources partagées et intégrées. En outre, la puissance aérienne repose sur le précepte selon lequel la centralisation est le meilleur moyen d'employer les actifs aériens sur le théâtre des opérations.³⁷ Les leaders de la CDAA doivent abandonner une partie de leur souveraineté sur l'instrument de puissance aérienne au sein d'une culture politique qui préfère avoir une emprise nationale sur les ressources militaires. Etant donné les premières phases de l'intégration des actifs militaires de la CDAA et le fait que les leaders ne partagent pas toujours des approches communes en matière de sécurité, les idées sur les ressources partagées et intégrées requièrent une grande attention. A cet égard, les technologies souples apportent une pensée novatrice, de nouvelles institutions, et des politiques qui assouplissent une emprise nationale excessive sur le pouvoir.³⁸ Les décideurs de la CDAA devraient comprendre que la défense commune est plus importante que des efforts unilatéraux, et que des capacités collectives, plutôt que nationales, favorisent la sécurité régionale.³⁹ A cet égard, la Brigade d'Alerte de la CDAA n'est pas très mature, mais est représentative d'un cheminement régional émergent visant à engager et à valider les ressources militaires (y compris les éléments aériens) en cas d'imprévu. S'il est fait appel à elle, la justification de ces engagements nationaux est d'ores et déjà validée. Cependant, très peu d'informations sont disponibles quant aux détails des éléments aériens pour la brigade malgré le fait qu'ils ne devraient pas être considérés comme exhaustifs. Les éléments de puissance aérienne au sein de la CDAA restent très limités.⁴⁰

La CDAA ne peut pas considérer la puissance aérienne séparément de la mission de l'Union Africaine, dont le Conseil de Paix et de Sécurité considère les capacités militaires régionales comme des blocs constitutifs des forces d'alerte continentale. Cependant, passer d'un niveau national à un niveau régional implique que les états membres tissent des liens amicaux. En parallèle, il faut également progresser vers la coopération militaire et l'interopérabilité (voir le schéma).⁴¹ Même si

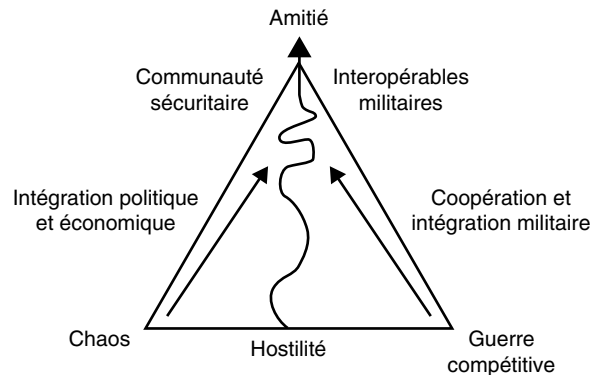


Schéma. Cheminement vers une intégration régionale

la CDAA a du chemin à faire, la migration vers une communauté sécuritaire mature n'est pas simple et soulève de nouvelles demandes auxquelles la puissance aérienne conventionnelle doit également s'ajuster. Conséquemment, la puissance aérienne au sein de la CDAA doit rester en ligne avec les besoins régionaux émergents, et nous devrions considérer certaines des questions suivantes :

- Au sein de la CDAA, les forces aériennes sont-elles simplement des escadres aériennes de l'armée de Terre ?
- Un éventail complet des capacités de la puissance aérienne de la CDAA peut-il être maintenu ?
- Comment pouvons-nous atténuer l'obsolescence persistante des actifs de la puissance aérienne de la CDAA ?
- Comment pouvons-nous maintenir un équilibre entre les difficultés liées à l'approvisionnement, la formation et la maintenance ?
- Quels systèmes répondant aux besoins de la CDAA devons-nous développer ?⁴²

Institutionnellement, le Comité Permanent de l'Aviation – CPA de la Commission inter-

états de défense et de sécurité supervise la coopération entre les puissances aériennes de la CDAA. Le CPA a deux objectifs : favoriser la stabilité régionale à travers les rôles secondaires de la puissance aérienne, et défendre contre les agressions qui s'appuient sur le rôle combatif primaire de la puissance aérienne.⁴³ Par nature, le champ d'action déclaré du CPA couvre l'éventail complet de la puissance aérienne, même si cela est quelque peu idéaliste. Cependant, la CDAA, qui est assez claire quant à son souhait d'éviter la guerre, choisirait plutôt des rôles préventifs, plus constructifs avec la sécurité humanitaire comme priorité.⁴⁴ En effet, la préférence normative de la CDAA pour une approche plus pacifiste du conflit accroît involontairement les rôles non-combatifs de la puissance aérienne, et il apparaît que ces rôles plus humanitaires suscitent la plus grande attention.

Wyn Elder, ainsi que le CPA de la CDAA, forment plusieurs rôles supplémentaires résultant de la puissance aérienne.⁴⁵ De façon surprenante, à travers le profil combatif mature de la puissance aérienne, le rôle de la supériorité aérienne est d'assurer un espace aérien sûr au-dessus du théâtre – une capacité disponible dans la région de la CDAA si l'on considère les capacités aériennes régionales collectives.⁴⁶ Cependant, à moins qu'un conflit conventionnel n'éclate, le contrôle

de l'espace aérien a plus de chances d'être basé sur la dissuasion et les systèmes sol-air que sur les autres actifs aériens de la région. Néanmoins, étant donné la capacité à maintenir un espace aérien fiable permettant de contrebalancer les opposants locaux, il devient nécessaire de porter à maturité l'éventail des capacités non-létales de la puissance aérienne dans le cadre de la sécurité souple et des priorités humanitaires affichées par le leadership de la CDAA.

Au sein de la CDAA, le pont aérien doit assumer un rôle à la fois humanitaire et militaire. Les cyclones qui ont frappé le Mozambique en 2000 et en 2007 ont à nouveau accentué la nécessité d'avoir un pont aérien suffisant pour couvrir les besoins en matière de sécurité humanitaire.⁴⁷ Le pont aérien contribue à couvrir de longues distances parmi les vides infrastructurels, en évitant les groupes inamicaux, et en sécurisant les lignes de communication.⁴⁸ Si des groupes hostiles refusent l'accès et la mobilité, et donc menacent des sociétés vulnérables, le pont aérien offre des alternatives pour contrer ou pour surmonter de telles menaces ou vulnérabilités. La mobilité aérienne est d'une importance cruciale dans le cadre d'un conflit sans frontières nécessitant une intervention rapide d'une manière préventive ou d'action directe de forces telles que l'infanterie. Les théâtres opérationnels potentiels et actuels au sein de la CDAA, tel que celui de la République Démocratique du Congo, exigent qu'un pont aérien opérationnel puisse servir à la fois les agendas militaires et humanitaires des décideurs. Si les actifs militaires et civils des pays de la CDAA (comme les commandes d'Airbus A-400 passées par l'Afrique du Sud) sont mis en commun, ils peuvent contribuer à un pont aérien pouvant intervenir dans les domaines humanitaires et militaires de la sécurité en l'Afrique australe.⁴⁹

La priorité mise par la CDAA sur les alertes anticipées et la prévention plutôt que sur l'intervention met en évidence l'importance de la reconnaissance.⁵⁰ Bien que la reconnaissance aéroportée traditionnelle est sous-développée, de nouveaux développements apportent de nouvelles perspectives. Les technologies des aéronefs aériens sans équipage sont désormais importantes mais semblent sous-utilisées dans

la région de la CDAA. Les drones sont disponibles mais peuvent être bloqués plus par appréhension politique que par limitations technologiques.⁵¹ Néanmoins, les possibilités offertes par les UAV sont vastes puisque leur sophistication offre de multiples alternatives dans l'environnement stratégique de la CDAA hautement déstructuré et imprévisible.⁵² En pratique, les véhicules aériens sans pilote (*Unmanned Aerial Vehicle* – UAV) offrent des opportunités dans les domaines aériens, terrestres et maritimes, avec un profil faiblement intrusif parmi les sensibilités politiques et les priorités portées à la souveraineté.⁵³ La reconnaissance et l'option UAV servent plusieurs agendas : la possibilité d'une alerte anticipée plus assumée, d'une moindre exposition au danger, et éventuellement, de faibles coûts politiques et financiers. La priorité explicite portée à la prévention et à la sécurité humaine accentue les bénéfices offerts par l'UAV en matière de surveillance et de reconnaissance. Le panorama des capacités aériennes de la CDAA montre une capacité de reconnaissance limitée que l'introduction d'UAV peut largement accroître.⁵⁴

Les communications sont importantes entre les divers acteurs de la CDAA répartis sur une importante région géographique. Quoique les communications satellitaires sont disponibles, les plateformes de communications à voilure fixe ou à voilure tournante au sein de l'environnement de la puissance aérienne de la CDAA sont également utilisées.⁵⁵ Les contingents militaires opérant dans la diversité ont tout autant besoin de bonnes communications tactiques et opérationnelles que d'opérations de paix afin d'endiguer les conflits internes qui posent des défis aux décideurs. Elder identifie trois difficultés en matière de communication : l'interopérabilité liée à la diversité des équipements apportés sur le théâtre, les accords de communication ad-hoc visant à combler le manque d'installations permanentes, et la nécessité de devoir gérer les interruptions délibérées des moyens de communication.⁵⁶ La puissance aérienne peut atténuer ces difficultés. Dans le domaine de la puissance aérienne, le fait d'implanter les communications apporte également de l'autonomie, et protège contre les interférences de l'hôte et

des parties qui s'affrontent. Un régime de communications aériennes et spatiales apporte de la robustesse sur des théâtres connus pour leur complexité et leur diversité.

L'absence de létalité et la limitation de la destruction font partie d'une ligne de pensée croissante étroitement liée à la priorité que la CDAA porte à la sécurité humaine. L'utilisation à la fois des artefacts technologiques et des compétences intellectuelles favorise l'absence de létalité. Au-delà des rôles guerriers de la puissance aérienne, des rôles de soutien tels que le transport, les communications, la reconnaissance, et la recherche et le secours apportent des contributions non-létales. Une gamme de munitions non-létales devient également disponible.⁵⁷ De plus, de nouvelles règles doivent être assimilées, tout particulièrement en ce qui concerne le rôle du combattant. Bien que certains rôles soient naturellement non-létaux, les préoccupations intellectuelles du corps légal, des tactiques et des arrangements tactiques restreignent l'élément combat militaire. Même si certains rôles ont par nature un caractère non-fatal, les efforts intellectuels faits au niveau des accords législatifs, tactiques et techniques atténuent les rôles combattifs.⁵⁸ Au sein de la CDAA, le droit international et la sécurité humaine restent des principes centraux qui suivent les meilleures pratiques internationales afin de maintenir le rôle croissant de la puissance aérienne dans les limites internationales légales.

La vitesse est un facteur étroitement associé à l'option de la puissance aérienne ; cependant, Steven Metz remarque que la vitesse n'intervient plus uniquement aux niveaux tactiques et opérationnels, mais également dans le cadre de l'adaptation organisationnelle et conceptuelle qui doit être effectuée dans le délai le plus court possible afin de gérer les nouvelles formes d'insécurité et de guerre à travers la puissance aérienne.⁵⁹ Le changement organisationnel doit également suivre le rythme des nouveaux besoins stratégiques. La triade innovation, concepts et diffusion de la technologie souple, associée à l'acceptation ou au rejet de nouveaux systèmes et de nouvelles capacités, permettent de comprendre comment gérer les nouvelles insécurités. La vitesse sur et au-delà du champ

de bataille affirme la réussite de l'application de la puissance aérienne. La maîtrise de la vitesse dans le cadre de l'adaptation organisationnelle et conceptuelle afin de répondre aux besoins régionaux est peut-être le facteur le plus important auquel doit faire face la puissance aérienne au sein de la CDAA. Si la CDAA est l'accord sécuritaire éminent avec une composante militaire, la puissance aérienne doit être rapidement et correctement ajustée.

Précision et puissance aériennes sont devenues des synonymes. Cependant, la précision requiert une compréhension de la précision physique et psychologique.⁶⁰ Si nous adaptons les idées de Metz, cela implique que la puissance aérienne au sein de la CDAA doit être ajustée pour refléter une culture stratégique de la CDAA, un certain niveau de développement technologique et la perception des menaces. Ces thèmes susmentionnés impliquent bien plus que la précision physique et sa base technologique. Elder met plus l'accent sur les opérations psychologiques à travers la puissance aérienne et ses succès dans le cadre d'opération de paix, mais la compréhension de ces succès dépend bien plus de la précision psychologique à laquelle Metz fait référence.⁶¹ La puissance aérienne au sein de la CDAA doit satisfaire aux perceptions des menaces, quelque peu vagues, du leadership régional, et conjointement favoriser la sécurité humaine et détruire les agresseurs lorsque cela s'avère nécessaire.

La puissance aérienne est également caractérisée par l'adaptation aux changements technologiques – un domaine crucial pour que les technologies souples et dures interagissent et pour que l'élargissement normatif couvre le besoin croissant d'une puissance aérienne exclusivement adaptée à la région. Le choix réside entre le maintien des rôles traditionnels et donc la limitation de la puissance aérienne, et l'élargissement de la puissance aérienne de telle sorte à ce qu'elle couvre les nouvelles demandes régionales. Au sein de la CDAA, les instruments politiques non-militaires sont partiellement efficaces et laissent de la place aux actifs de la puissance aérienne.⁶² Si les décideurs adoptent les nouveaux changements technologiques, des effets dits de second et de troisième ordres se font ressentir dans les

domaines politique, éthique et juridique. Les décisions d'utiliser les nouvelles technologies devraient donc toujours être prises en tenant compte de cette toile de fond. Un exemple serait de savoir si un bombardement de précision est en fait plus humain s'il rentre dans le cadre de stipulations légales. Un autre exemple serait de savoir si la surveillance sophistiquée entrave des droits individuels ou la vie privée, ou bien si l'utilisation d'UAV empiète sur la souveraineté. Les décideurs et les experts doivent accentuer les contributions plus modérées des actifs de la puissance aérienne. Il est facile de se laisser séduire par le profil de guerre technologique de la puissance aérienne, mais ce profil ne contribue que très peu à l'agenda sécuritaire de la CDAA.

La privatisation des fonctions militaires les plus traditionnelles est une industrie en expansion, et la puissance aérienne ne peut pas y échapper. Jusqu'à quel point les rôles de la puissance aérienne peuvent-ils être externalisés au secteur privé?⁶³ La dernière option est d'externaliser les fonctions du combat primaire. Cependant, la privatisation fait également partie de la menace aérienne sur la région à travers des moyens privés et même crapuleux. Acheter tout simplement des actifs aériens (y compris d'équipages) est possible. Il y a de cela moins de dix ans, l'Éthiopie a rapidement acheté de nouveaux avions et équipages dans le cadre de la guerre contre l'Erythrée, alors que l'Angola recrutait des pilotes pour combattre le groupe de guérilla connu sous le nom de l'Union Nationale pour l'Indépendance Totale de l'Angola (UNITA).⁶⁴ L'augmentation de la puissance aérienne par le biais de moyens privés est tout à fait concevable et peut rapidement changer l'équilibre de la puissance aérienne au sein de la région. Cependant, la privatisation est une solution dans le cadre de quelques entreprises difficiles, mais elle constitue un obstacle lorsqu'elle se rapproche du domaine conventionnel de la puissance aérienne. La CDAA devrait tenir compte des symbioses public-privé, afin d'accroître ses contributions secondaires et plus humanitaires et constructives, ainsi que des nouvelles offres venues de l'espace. Certaines missions de la puissance aérienne comme les ponts aériens,

les communications et la reconnaissance offrent ainsi des opportunités pour des partenariats privés, mais il y a des limites.

Conclusions

Les tensions au sein de la puissance aérienne provoquées par les développements modernes dans les domaines techniques et stratégiques ont constitué le point central de cet article. La pensée traditionnelle sur la puissance aérienne, bien développée et à la fois conceptuellement et technologiquement répandue, est au cœur des campagnes militaires modernes. Cependant, l'optimisme inhérent à la puissance aérienne n'est pas universel, et la théorie sur la puissance aérienne menant à de spectaculaires victoires sur le champ de bataille revêt un aspect moins spectaculaire. Donc, la puissance aérienne dans les conflits de style non-conventionnels en Afrique, et en particulier dans la région de la CDAA, laisse à penser que la puissance aérienne de haute-technologie n'est pas un instrument applicable à tous les scénarios.

À la suite de la guerre froide, les militaires ont eu le choix entre deux types de transformation. Ils pouvaient « aller vers la haute technologie » pour capitaliser sur la croissance internationale en matière de technologie de l'information et des communications afin d'améliorer l'instrument de combat conventionnel des états, ou bien « aller vers les basses technologies » pour améliorer leur capacité à gérer les multiples menaces émanant des conflits de faible intensité au sein de l'état grâce à des capacités de contre-insurrection et de maintien de la paix. La puissance aérienne n'a pas échappé au dilemme consistant à se montrer efficace sur les deux tableaux, ni au débat qu'elle suscite au sein de la CDAA. En tant que puissance hégémonique bienveillante au sein de la CDAA, même l'Afrique du Sud n'est pas sûre d'avoir la capacité, le luxe et la latitude politique de faire les deux. Par nature, peu, voire aucun des pays de la CDAA ne possède une culture stratégique qui les oriente en premier lieu vers la puissance aérienne, et il faut également com-

prendre que le fait d'opter pour une puissance aérienne de haute-technologie serait en fait d'une utilité limitée pour la région. La CDAA n'est pas une communauté sécuritaire mature et doit donc faire face à des difficultés liées au fait que les leaders cultivent lentement les conditions propices à une intégration politico-militaire.

Les rôles de soutien de la puissance aérienne offrent plus de compatibilité et d'utilité pour le paysage stratégique évolutif de la région de la CDAA et requièrent une attention politique et militaire particulière. Le principal défi consiste à maintenir la puissance aérienne en phase avec les accords régionaux de défense et à créer les tremplins pour une culture régionale de puissance aérienne dans le cadre de l'intégration régionale. Même si il est difficile de contester

le rôle créneau que la puissance aérienne peut jouer au sein de la CDAA, le leadership politique est le principal moyen pour pouvoir passer d'une puissance aérienne déclarative à une puissance aérienne opérationnelle au sein de la région. Le pont aérien, les communications, la reconnaissance, la vitesse, et la portée, ainsi que la privatisation, sont désormais en concurrence avec les préférences traditionnelles pour la priorité du combat aérien et de l'attaque terrestre. L'élargissement des concepts de la puissance aérienne visant à gérer les tensions entre les paysages stratégiques conventionnels et non-conventionnels, et l'utilisation des technologies souples pour intégrer des rôles aériens plus constructifs sont désormais plus appropriés qu'ils ne l'ont jamais été pour maintenir la sécurité au sein de la CDAA. □

Notes

1. Andrew G. B. Vallance, *The Air Weapon: Doctrines of Air Power Strategy and Operational Art* (L'arme aérienne : Doctrines de la stratégie de la puissance aérienne et de l'art opérationnel), (New York: St. Martin's, 1996), 29.

2. *Ibid.*, 34–36.

3. George R. Mastroianni, "Occupations, Cultures, and Leadership in the Army and Air Force," (Métiers, cultures et leadership au sein de l'armée de Terre et de l'armée de l'Air), *Parameters* 35, n°4 (hiver 2005–6) : 77–79, <http://www.carlisle.army.mil/usawc/Parameters/05winter/mastroia.pdf>.

4. Voir le débat sur la puissance aérienne russe en Tchétchénie : Timothy L. Thomas, "Air Operations in Low Intensity Conflict: The Case of Chechnya," (Opérations aériennes dans les conflits de faible intensité : L'exemple de la Tchétchénie), *Airpower Journal* 11, n°4 (Hiver 1997) : 51–59, <http://www.airpower.maxwell.af.mil/airchronicles/apj/apj97/win97/thomas.pdf> (accédé le 26 avril 2007).

5. En Afrique, la tendance est d'avoir une perspective régionale basée sur des structures régionales (c.-à-d., Afrique australe, occidentale, de l'est et du nord). Les pays suivants font partie de la Communauté de Développement de l'Afrique Australe : l'Afrique du Sud, le Lesotho, le Swaziland, la Namibie, le Botswana, le Zimbabwe, la Tanzanie, le Mozambique, l'Angola, la Zambie, le Malawi, et la République Démocratique du Congo.

6. Carl von Clausewitz, *On War* (Sur la guerre), ed. et trad. Michael Howard et Peter Paret (Princeton, New Jersey: Princeton University Press, 1976), 605

7. *Strategic Plan, 2006–2009* (Plan stratégique, 2006–2009), (Pretoria, République d'Afrique du Sud : Départe-

ment des Affaires étrangères, n.d.), 7–8, <http://www.dfa.gov.za/departement/stratplan06/part1.pdf> (accédé le 24 mai 2007).

8. Laurie Nathan, "Consistency and Inconsistencies in South African Foreign Policy," (Cohérences et incohérences de la politique étrangère sud-africaine), *International Affairs* 81, n° 2 (Mars 2005) : 363.

9. Nous devrions noter que certains cercles ont des doutes quant à cette approche souple utilisée par l'Afrique du Sud vis-à-vis des problèmes graves de politique étrangère. Par exemple, la diplomatie silencieuse de l'Afrique du Sud vis-à-vis du Zimbabwe est basée sur la notion selon laquelle ce dernier devrait résoudre ses propres problèmes nationaux sans pression extérieure. Cette approche pourrait être contestée d'un point de vue éthique, étant donnée la pression étrangère mobilisée par le Congrès National Africain au pouvoir contre l'apartheid en Afrique du Sud au cours des années 1970 et 1980.

10. Le Bureau du président est en charge de la coordination sécuritaire par le biais du *Cluster Sécurité*. Cette coordination se déroule sans politique ou stratégie sécuritaire cohérente. Depuis sa démocratisation en 1994, le gouvernement sud-africain, dirigé par le Congrès National Africain, n'a pas développé de stratégie de sécurité nationale.

11. Rialize Ferreira et Dan Henk, "Military Implications of Human Security: The Case of South Africa" (Les implications militaires de la sécurité humaine : L'exemple de l'Afrique du Sud), (article présenté au cours du 45^e anniversaire de la Conférence internationale biennale du

Séminaire inter-universitaire sur les forces armées et la société, Chicago, 21 octobre 2005), http://www.au.af.mil/au/awc/awcgate/awc/human_sec_henk_21oct05.pdf (accédé le 5 octobre 2007).

12. *Defence in a Democracy* (La défense au sein d'une démocratie), livre blanc sur la défense nationale de la République d'Afrique du Sud (Pretoria, République d'Afrique du Sud : Ministère de la Défense, tel qu'approuvé par le Parlement le 14 mai 1996), http://merln.ndu.edu/white_papers/SouthAfrica1996.pdf. Dans cette étude de la politique de défense de l'Afrique du Sud, Evert Jordaan fait un excellent exposé sur l'influence que la pensée sur la défense non-offensive et sur la défense non-menaçante a sur la défense sud-africaine depuis 1994. Evert Jordaan, "South African Defence since 1994: A Study in Policy-Making" (La défense sud-africaine depuis 1994 : Une étude en conception de politique), (thèse, Stellenbosch University, Matieland, Afrique du Sud, Décembre 2004).

13. Laurie Nathan, "SADC's Uncommon Approach to Common Security, 1992-2003," (L'approche peu commune de la CDAA vis-à-vis de la sécurité commune), *Journal of Southern African Studies* 32, n°3 (septembre 2006) : 610. Nathan remarque que vers la fin des années 1990, la CDAA était divisée par les visions pacifistes et militaristes incompatibles de l'Organe pour la Politique, la Défense et la Sécurité. Le Botswana, le Mozambique, l'Afrique du Sud et la Tanzanie étaient connus pour leur vision pacifiste, alors que l'Angola, la Namibie et le Zimbabwe avaient une orientation plus militariste.

14. *Ibid.*, 608.

15. Francois Vreÿ, "Eradicating African Wars: From Political Ambitions to Military Leadership and Constructive Military Forces," (Eradiquer les guerres africaines : Des ambitions politiques au leadership militaire et aux forces militaires constructives), *African Journal on Conflict Resolution* 5, n°2 (avril 2005) : 77.

16. Theo Farrell, "World Culture and Military Power," (Culture mondiale et puissance militaire) *Security Studies* 14, n°3 (2005) : 451.

17. Theo Farrell et Terry Terriff, eds., *The Sources of Military Change: Culture, Politics, Technology* (Les sources du changement militaire : Culture, politique, technologie), (Boulder, Colorado: Lynne Rienner, 2002), 458.

18. *Ibid.*, 459.

19. Zhouying Jin, "Soft Technology: The Essential of Innovation," (Technologie souple : L'essentiel de l'innovation), *Futures Research Quarterly* 18, n°2 (été 2002) : 2, <http://www.acunu.org/millennium/beijing-0702.PDF> (accédé le 9 mai 2007).

20. Jurgen Haacke et Paul D. Williams, "Comparing Regional Arrangements: The Significance of Security Culture" (Comparaison des accords régionaux : L'importance de la culture sécuritaire), (article présenté à la Conférence sur les Relations Internationales du Groupe d'Alerte, Turin, Italie, 13-15 septembre 2007), 3-4.

21. Col Dennis M. Drew (c.f.), USAF, "The Essence of Aerospace Power: What Leaders Need to Know," (L'essence de la puissance aérospatiale : Ce que les leaders doivent savoir), *Aerospace Power Journal* 15, n°2 (été 2001) : 24-25, <http://www.airpower.maxwell.af.mil/airchronicles/apj/apj01/sum01/drew.pdf>.

22. *Ibid.*, 25.

23. *Ibid.*, 26.

24. *Ibid.*, 30.

25. Nathan, "SADC's Uncommon Approach," (L'approche peu commune de la CDAA) 621.

26. Ian F. W. Beckett, *Modern Insurgencies and Counter-Insurgencies: Guerrillas and Their Opponents since 1750* (Insurrections et contre-insurrections modernes : Les guérillas et leurs opposants depuis 1750), (Londres: Routledge, 2001), 24.

27. Beckett décrit également des expériences précédentes d'utilisation de la puissance aérienne contre des opposants non-conventionnels. *Ibid.*, 43.

28. Dr. Ross K. Baker, "The Air Forces of Tropical Africa," (Les forces aériennes de l'Afrique tropicale), *Air University Review* 19, n°2 (janvier-février 1968) : 64-67, <http://www.airpower.maxwell.af.mil/airchronicles/aureview/1968/jan-feb/baker.html>. Voir également Herbert M. Howe, *Ambiguous Order: Military Forces in African States* (Ordre ambigu : Les forces militaires dans les états africains), (Boulder, Colorado: Lynne Rienner, 2001), 42.

29. Bjørn Møller, "Raising Armies in a Rough Neighbourhood: The Military and Militarism in Southern Africa," (Lever des armées dans un environnement difficile : Le militaire et le militarisme en Afrique australe), document de travail, version révisée, mars 2003, 16, <http://www2.ihis.aau.dk/~bm/SARIPS2001-rev.doc> (accédé le 19 Juin 2007).

30. *Ibid.*, 36.

31. Howe, *Ambiguous Order* (Ordre ambigu), 42.

32. La CDAA est chargée de la mise en place d'une brigade d'alerte régionale destinée à servir avec la Force africaine d'alerte de l'Union africaine. En août 2007, au cours du sommet de la CDAA à Lusaka, Zambie, les premiers éléments de cette brigade ont été présentés aux chefs d'états de la CDAA. Voir David Masango, "Southern Africa: Stand-by Brigade to Maintain Peace in SADC," (Afrique Australe : Brigade d'alerte pour maintenir la paix au sein de la CDAA), *BuaNews*, 17 août 2007, <http://allafrica.com/stories/200708170705.html> (accédé le 22 août 2007).

33. L'apport d'un support aérien au cours des catastrophes naturelles et d'un point aérien au cours d'autres crises est peut-être le principal de ces rôles. Voir le Colonel Les Weyer, "Peaceful Application of Air Power," (Utilisation pacifique de la puissance aérienne), *South African Soldier* 10, n°5 (mai 2003) : 24-25, <http://www.dcc.mil.za/sasoldier/2003/May2003.pdf> (accédé le 17 mai 2007).

34. Voir les arguments avancés par Emily O. Goldman et Richard B. Andres, "Systemic Effects of Military Innovation and

Diffusion,” (Effets systémiques de l’innovation et de la diffusion militaire), *Security Studies* 8, n°4 (été 1999) : 79–125.

35. Zhouying Jin, “*Soft Technology*,” (La technologie souple) 13.

36. Thomas W. Smith, “*The New Law of War: Legitimizing Hi-Tech and Infrastructural Violence*,” (La nouvelle loi de la guerre : Légitimer la haute technologie et la violence infrastructurelle), *International Studies Quarterly* 46, n°3 (décembre 2002) : 359–60.

37. Une leçon à nouveau retenue par les forces de la coalition au cours de la guerre du Golf contre l’Irak en 1991.

38. Zhouying Jin, “*Soft Technology*,” (La technologie souple) 17.

39. Hussein Solomon, ed., *Towards a Common Defence and Security Policy in the Southern African Development Community* (Vers une défense et une politique sécuritaire communes au sein de la Communauté de développement de l’Afrique australe), (Pretoria, République d’Afrique du Sud : Institut africain de l’Afrique du Sud, 2004), 134.

40. Représentant supérieur de la force de Défense nationale sud-africaine, interview téléphonique par l’auteur, 10 décembre 2007.

41. Barry Buzan, *People, States and Fear: An Agenda for International Security Studies in the Post-Cold War Era* (Des individus, des états et la peur : Un agenda pour les études sur la sécurité internationale dans les années post guerre froide), (Boulder, Colorado: Lynne Rienner, 1991), 218.

42. Mike Hough, “*The Challenge of Effective Air Power in Sub-Saharan Africa*,” (Le défi d’une puissance aérienne performante en Afrique sub-saharienne) dans *Protecting Sub-Saharan Africa: The Military Challenge*, (Protéger l’Afrique sub-saharienne : Le défi militaire) ed. Louis du Plessis et Mike Hough, (Pretoria, République d’Afrique du Sud : HSRC Publishers, 1999), 124–25.

43. Ibid., 136.

44. Maxi Schoeman, “*Developing an Integrated Approach to Human Security*,” (Développer une approche intégrée pour la sécurité humaine) dans *From Warfare to Welfare: Human Security in a Southern African Context*, (De la guerre au bien-être : La sécurité humaine dans le contexte de l’Afrique australe) ed. Mari Muller et Bas de Gaay Fortman, (Assen, Pays-Bas : Van Gorcum, 2004), 71.

45. Major R. Wyn Elder, “*The Role of Non-Lethal Airpower in Future Peace Operations: ‘Beyond Bombs on Target’*,” (Le rôle de la puissance aérienne non-fatale dans les futures opérations de paix : « Au-delà des bombes sur cible ») rapport de recherche (Maxwell AFB, Alabama : Collège du commandement et de l’état major de l’air, 2003), <https://research.au.af.mil/papers/ay2003/acsc/03-1413.pdf>. Voir également les décisions du CPA au cours de la réunion qui s’est tenue au Botswana concernant les rôles secondaires dans “*Aviation Response Most Effective*,” (La réponse la plus efficace de l’aviation), *Daily News* (République du Botswana), 15 juin 2007, <http://www>

[.gov.bw/cgi-bin/news.cgi?d=20070615&i=Aviation_response_most_effective](http://www.gov.bw/cgi-bin/news.cgi?d=20070615&i=Aviation_response_most_effective) (accédé le 30 septembre 2007).

46. Voir le chapitre intitulé “*An Audit of Southern African Development Community Defence Policies*” (Un audit des politiques de défense de la Communauté de développement de l’Afrique australe) par Alternatives Stratégiques Africaines dans Solomon, *Towards a Common Defence and Security Policy*, (Vers une défense et une politique sécuritaire communes) 85, 125.

47. M-Net TV Afrique du Sud, *Carte Blanche*, documentaire sur les inondations au nord du Mozambique (Cyclone Fabius), 10 mars 2007.

48. Ian van Vuuren, “*The Changing Nature of Warfare: Implications for Africa*,” (La nature changeante de la guerre : Implications pour l’Afrique), *African Security Review* 7, n°1 (1998), <http://www.iss.co.za/ASR/7No1/VanVuuren.html> (accédé le 2 octobre 2007).

49. “*South Africa Facing Transition Problems in Air Transport Budget*,” (L’Afrique du Sud face aux problèmes de transition affectant le budget du transport aérien), *Defence Industry Daily*, 18 août 2005, <http://www.defenseindustrydaily.com/south-africa-facing-transition-problems-in-air-transport-budget-01039> (accédé le 2 octobre 2007).

50. Voir la priorité qui est mise sur la détection lointaine dans *Strategic Indicative Plan for the Organ on Politics, Defence and Security Cooperation* (Le plan stratégique indicatif pour l’organe sur la coopération en matière de politique, de défense et de sécurité), Southern African Development Community, 26, http://www.sadc.int/english/documents/sipo/sipo_en.pdf (accédé le 17 juillet 2007).

51. Lieutenant colonel Lim Kok Siong, capitaine Stanley Chua Hon Kiat, et capitaine Teh Hua Fung, “*Airpower in Non-Conventional Operations*,” (La puissance aérienne dans le cadre des opérations non-conventionnelles), *Pointer: Journal of the Singapore Armed Forces* 30, n°3 (2004), <http://www.mindef.gov.sg/imindef/publications/pointer/journals/2004/v30n3/features/feature4.html> (accédé le 22 juillet 2008) ; et général de brigade (c.f.) John Wesley, armée de l’Air d’Afrique du Sud, Conseil pour la recherche scientifique et industrielle, interview électronique par les auteurs, 28 et 29 mars 2007.

52. Voir Elder, “*Role of Non-Lethal Airpower*,” (Rôle de la puissance aérienne non-létale) 15–16, pour les nouveaux véhicules pilotés à distance et les systèmes d’UAV, et les possibilités d’introduire le domaine de la surveillance.

53. Nathan, “*SADC’s Uncommon Approach*,” (L’approche peu commune de la CDAA) 614.

54. Voir l’analyse dans “*Audit of Southern African Development Community*” (Audit de la Communauté de développement de l’Afrique australe) ; Lieutenant colonel Lim Kok Siong, capitaine Stanley Chua Hon Kiat, et capitaine CPT Teh Hua Fung, “*Airpower in Non-Conventional Operations*” (La puissance aérienne dans le cadre des opérations non-conventionnelles) ; et Wesley, interview.

55. Voir les tableaux de la puissance aérienne dans "Audit of Southern African Development Community," (Audit de la Communauté de développement de l'Afrique australe) 85, 97, 125.

56. Elder, "Role of Non-Lethal Airpower," (Rôle de la puissance aérienne non-létale) 18.

57. Ibid., 24.

58. Smith, "New Law of War," (La nouvelle loi de la guerre) 355-75.

59. Steven Metz, *Armed Conflict in the 21st Century: The Information Revolution and Post-Modern Warfare* (Conflit armé au 21^e siècle : La révolution de l'information et la guerre post-moderne), (Carlisle, Pennsylvanie : Collège de guerre de l'armée de Terre, Institut des études stratégiques, avril 2000), xv, <http://www.strategicstudiesinstitute.army.mil/pdffiles/PUB226.pdf> (accédé le 13 juin 2007).

60. Ibid., xv-xvi.

61. Elder, "Role of Non-Lethal Airpower," (Rôle de la puissance aérienne non-létale) 16-17.

62. Metz, *Armed Conflict* (Conflit armé), xvii.

63. Ibid., 19-20.

64. Tom Cooper et Jonathan Kyzer, "Ethiopian-Eritrean War, 1998-2000," (Guerre Ethiopie- Erythrée, 1998-2000), Base de données de l'Afrique centrale, occidentale et australe, Groupe d'information du combat aérien, 2 septembre 2003, http://www.acig.org/artman/publish/article_189.shtml (accédé le 30 septembre 2007) ; et Union Nationale pour l'Indépendance Totale de l'Angola - UNITA, Comité d'alerte de la commission politique, "1999 - Year of Generalized Popular Resistance: Communiqué no. 38/CPP/99" (1999 - Année de la résistance populaire généralisée : Communiqué no. 38/CPP/99), (Angola: Kwacha UNITA Press, 2 Octobre 1999), <http://www.fas.org/irp/world/para/docs/unita/en0510991.htm> (accédé le 30 septembre 2007).



**AIR & SPACE
POWER JOURNAL**

**Abonnement gratuit aux
éditions électroniques**

de *Air and Space Power Journal*
en anglais, arabe, chinois, français, espagnol et portugais à
<http://www.af.mil/subscribe>.

Vous serez informés trimestriellement
de la mise en ligne de ces revues
avec des liens à tous les articles.

La coopération aérienne en matière de sécurité en tant qu'instrument de la puissance nationale

Enseignements applicables à l'Irak tirés des cas du Pakistan et de l'Égypte

PAR LE COMMANDANT DOUGLAS THIES, USAF



La supériorité aérienne dont profiteront les forces aériennes de la Coalition dès le début de l'opération *Iraqi Freedom* présagea un effort qu'il importe de mener à bien dès aujourd'hui : les Etats-Unis et leurs partenaires au sein de la Coalition doivent entreprendre la reconstruction de l'armée de l'Air irakienne. Cet effort donne la possibilité d'offrir à l'Etat irakien une coopération aérienne en matière de sécurité, un instrument grâce auquel les responsa-

bles politiques peuvent servir les intérêts américains en influençant un état bénéficiaire.

Au cours des dernières décennies, les observateurs ont exprimé des opinions disparates quant à l'efficacité des outils politiques de coopération en matière de sécurité. Les plus visées sont les ventes militaires à l'étranger, ainsi que la question de savoir si oui ou non ces politiques permettent d'exercer une influence ou ne font que subventionner la prospérité des entreprises nationales du sec-

teur de la défense. Ceux qui soutiennent cette dernière position suggèrent que ces activités sont motivées par la recherche du profit et corrompent la politique étrangère américaine au détriment des intérêts bien compris du pays en termes de sécurité. La coopération en matière de sécurité a néanmoins constitué une composante constante des stratégies géopolitiques plus vastes des Etats-Unis. Pendant la guerre froide, ce type de coopération fut utilisé sur une grande échelle par les deux camps pour contrebalancer la puissance de l'autre. Il reste des vestiges de ces relations : les cas de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN) et de la Corée du Sud en particulier suggèrent que ce type d'outil politique facilite la coopération à long terme des Etats-Unis avec leurs partenaires grâce à laquelle ils peuvent promouvoir les intérêts du pays. On peut toutefois citer des cas évidents qui suggèrent que la coopération en matière de sécurité ne suffit pas à garantir une évolution souhaitable ; il suffit de se rappeler que toute action visant à servir les intérêts des Etats-Unis par un soutien du régime du Chah en Iran fut annulée par l'effondrement de celui-ci de l'intérieur, un événement qui entraîna la perte d'un allié dans une région clé et l'acquisition concomitante d'un ennemi.

La coopération en matière de sécurité sous toutes ses formes, y compris les ventes militaires à l'étranger, s'accompagnant d'instruments financiers et de diverses relations entre forces armées, est un outil dont les Etats-Unis se servent pour influencer les conditions géopolitiques. L'Irak aura, sans aucun doute, besoin des Etats-Unis pour maintenir l'intégrité de son espace aérien et reconstruire une armée de l'Air qui rendra possible un progrès vers la sécurité nationale et régionale. Il est judicieux pour les responsables politiques de concevoir la meilleure façon de mettre cet outil politique en œuvre. La question qui se pose est de savoir quelles caractéristiques de la coopération aérienne en matière de sécurité produisent un niveau substantiel d'influence constructive à long terme.¹

Afin d'identifier ces caractéristiques, cet article passe en revue les efforts passés et en cours de coopération aérienne en matière de

sécurité menés avec le Pakistan et l'Egypte, deux états qui présentent d'importantes caractéristiques semblables à celle du futur état irakien. Les deux pays sont des acteurs régionaux importants, sont actuellement définis comme des alliés cruciaux en dehors de l'OTAN, ont une signification particulière pour les musulmans par suite des contributions apportées par leurs ressortissants à l'idéologie politique de l'Islam moderne et sont gouvernés par des régimes confrontés à des pressions intérieures significatives de la part de divers groupes de l'opposition islamique.² Ces deux cas offrent en outre l'avantage de permettre un examen des niveaux variables de réussite mesurés par le degré auquel ces bénéficiaires ont encouragé la stabilité régionale et coopéré dans des domaines tels que la non-prolifération des armes nucléaires et la guerre planétaire contre le terrorisme. Ces deux cas suggèrent globalement que, pour que le programme de coopération aérienne en matière de sécurité en Irak porte des fruits diplomatiques, il doit considérer le paradigme de sécurité de la culture stratégique de l'Irak, maintenir un équilibre régional des forces approprié et être imprégné d'une perception d'un attachement durable au partenariat de la part des Etats-Unis.

Raisons de l'importance de la coopération aérienne en matière de sécurité

Les activités de coopération en matière de sécurité ont leurs racines dans les intérêts des états. Elles sont la manifestation d'une relation, choisie par les dirigeants politiques, qui permet aux deux parties de poursuivre leurs objectifs stratégiques respectifs. Les grandes puissances telles que les Etats-Unis utilisent la livraison de systèmes d'armes et des relations entre forces armées pour, à force de cajoleries, faire adopter par les politiciens du pays bénéficiaire des politiques favorables. On peut citer d'autres objectifs tels que l'établissement d'un équilibre des forces avec un adversaire régional, le gain d'un accès à des territoires permettant la mise en place d'un

dispositif de forces, la prise de mesures garantissant l'accès aux marchés économiques et le maintien de la bonne santé de l'industrie nationale dans le secteur de la défense. La puissance assistée cherche non seulement à améliorer ses moyens de défense par l'acquisition d'un matériel évolué et l'entraînement avancé mais également compte sur la relation elle-même pour servir de tampon à sa sécurité nationale ainsi que pour accroître son prestige régional et international. En d'autres termes, la position des Etats-Unis offre au bénéficiaire un partenaire qui peut servir ses intérêts auprès d'institutions internationales telles que les Nations Unies, l'Organisation Mondiale du Commerce, la Banque Mondiale, etc.

Compte tenu de ces attentes, les composantes propres à la puissance aérienne de la coopération en matière de sécurité sont particulièrement bien adaptées en tant qu'outil d'influence grâce à la longévité qui les caractérise. Les ventes à l'étranger de systèmes aérospatiaux américains facilitent les relations durables dans la mesure où elles se prolongent pendant des décennies, au cours desquelles le bénéficiaire a besoin d'une assistance matérielle, de formation et technique (ainsi que, dans certains cas, d'une assistance financière). Ce facteur offre aux aviateurs des possibilités de relations avec leurs homologues étrangers grâce à des instruments politiques tels que le programme international d'enseignement et de formation militaires (*International Military Education and Training* – IMET), les échanges d'officiers, l'entraînement interallié, les exercices et (potentiellement) les opérations multinationales. Au fil des ans, ces relations *peuvent* apporter des dividendes politiques sous forme d'influence. D'un point de vue pragmatique, les forces armées constituent, dans de nombreux états partenaires, l'institution la plus influente politiquement. En établissant des relations à long terme grâce à une coopération aérienne en matière de sécurité, Washington maintient un accès à ceux qui peuvent être les plus capables d'influencer les décisions politiques présentes et futures de l'état.³

Aux yeux du bénéficiaire, la valeur de la coopération aérienne en matière de sécurité

dérive de la valeur intrinsèquement stratégique de la puissance aérienne en tant qu'instrument militaire, ainsi que du prestige associé à la possession et à la mise en œuvre d'une armée de l'Air moderne. Deux exemples particulièrement éloquentes prouvent la valeur stratégique de la puissance aérienne, ainsi que sa capacité de produire des chocs géopolitiques et sont d'une grande portée pour les cas que nous examinons. Le premier est la destruction par l'armée de l'Air israélienne de son homologue égyptienne au début de la guerre des Six Jours en 1967. Le deuxième, plus récent, fut la destruction largement répercutée par les médias de la quatrième armée du monde par la puissance aérienne lors de la guerre du Golfe de 1991. Dans les deux cas, l'emploi efficace de la puissance aérienne facilita la fin d'un acteur régional important et transforma de façon permanente la situation régnant dans une région. La guerre du Golfe de 1991 en particulier catapulte la réputation des systèmes de guerre aérienne fabriqués aux Etats-Unis à des niveaux sans précédent, au point que ceux auxquels ils sont livrés accumulent ce qu'ils perçoivent comme des niveaux plus élevés de prestige grâce à la possession de matériel de guerre aérienne de marque américaine, en une sorte de « ne pas vouloir faire moins bien que le voisin » parmi les acteurs régionaux.⁴

Ce que la coopération aérienne en matière de sécurité a à offrir – valeur stratégique, prestige et influence dans les relations internationales – peut contribuer grandement à satisfaire les désirs de la « culture stratégique » du bénéficiaire, un terme qui se réfère aux hypothèses de l'état concernant le rôle de la guerre et l'efficacité de l'emploi de la force pour atteindre des objectifs politiques, la nature de l'adversaire, ainsi qu'à la stratégie et aux politiques opérationnelles qui découlent de ces hypothèses.⁵ Par conséquent, lorsqu'un modèle de coopération aérienne en matière de sécurité tient compte de la culture stratégique – la lentille au travers de laquelle le bénéficiaire visualise la situation de sa sécurité – les Etats-Unis peuvent s'attendre à acquérir une influence substantielle au fil des ans. Cela demande également que les Etats-Unis prennent soigneusement

en considération l'équilibre des forces dans la région du bénéficiaire et s'efforcent de donner un sens d'obligation à la relation, sous peine de risquer d'être confrontés à des conséquences non voulues, comme l'histoire des relations américano-pakistanaïses le suggère fortement.

Le Pakistan – coopération épisodique et conséquences non voulues

Malgré des raisons valables, l'engagement vacillant à la coopération aérienne en matière de sécurité manifesté au fil des ans par les Etats-Unis a porté tort au sens de sécurité du Pakistan vis-à-vis de l'Inde. Cet état de fait, a encouragé des développements qui n'étaient pas de bon augure pour les intérêts américains – y compris la prolifération horizontale des armes nucléaires, la cooptation des groupes islamistes militants pour mener des « stratégies asymétriques » d'opposition à la puissance indienne et ce qui est devenu un risque accru de guerre nucléaire en Asie du Sud causé par un déséquilibre croissant des forces conventionnelles. Ces affirmations apparaissent clairement quand on considère l'importance que la culture stratégique du Pakistan attache à la puissance aérienne et à son rôle dans la survie de l'Etat face à son plus puissant voisin, une crainte innée chez les Pakistanais qui a été cultivée par la série de guerres menées en 1947-48, 1965 et 1971 et, plus récemment, entretenue par des conflits limités faisant intervenir une dangereuse partie de « poker nucléaire » mettant aux prises les deux protagonistes.⁶

La puissance aérienne a toujours été et reste un instrument significatif grâce auquel la culture stratégique pakistanaïse s'efforce de contrebalancer les forces armées indiennes, qui sont largement supérieures en nombre. Le succès que connut l'armée de l'Air pakistanaïse (*Pakistani Air Force* – PAF) lors des guerres de 1965 et de 1971 fut démontré par le taux de destruction de 3 à 1 qu'elle atteignit face à son homologue indienne.⁷ Aujourd'hui, il est important de noter que les moyens de la PAF vont au-delà de leurs applications conventionnelles et ont un objectif

ouvertement stratégique, dans la mesure où les chasseurs tactiques représentent à la fois une défense contre les forces nucléaires stratégiques de l'Inde et un moyen offensif d'emploi d'armes nucléaires. Pour simplifier, c'est sur la flotte de chasse de la PAF que repose la position de dissuasion du Pakistan.⁸

Du point de vue de la culture stratégique du Pakistan, la coopération aérienne en matière de sécurité avec les Etats-Unis a fait partie intégrante des moyens de puissance aérienne de l'Etat depuis 1957 et, par conséquent, de la capacité de ce dernier à équilibrer les forces de l'Inde. Son utilisation de systèmes d'armes américains inspira confiance aux aviateurs de la PAF, qui étaient convaincus de posséder un avantage qualitatif sur leur rival équipé de matériel soviétique.⁹ Par conséquent, lorsque le Congrès américain mit fin à la coopération aérienne en matière de sécurité en 1989 en imposant des sanctions sous couvert de l'amendement Pressler à la loi sur l'assistance à l'étranger afin de punir Islamabad pour son programme national d'armement nucléaire, cela eut un impact considérable sur la capacité du Pakistan aux yeux du public à s'opposer à son adversaire. Le plus difficile fut l'annulation de la vente et de la livraison des F-16 que le gouvernement Reagan avait offerts au Pakistan en remerciement de sa coopération dans les actions destinées à faciliter le *jihad* antisoviétique en Afghanistan. Du point de vue des Pakistanais, le gouvernement Reagan avait implicitement toléré le développement d'un armement nucléaire aussi longtemps qu'Islamabad faisait ce que Washington lui demandait de faire en Afghanistan. L'expulsion des Soviétiques fut rapidement suivie de sanctions, ce qui laissa croire à Islamabad que le nouveau gouvernement du président George H.W. Bush avait mis fin à la coopération en matière de sécurité parce que cela l'arrangeait. Que la mise en application de sanctions au titre de l'amendement ait été justifiée ou non, la fin de la coopération aérienne en matière de sécurité perpétua au sein de la culture stratégique du Pakistan l'opinion selon laquelle Washington est un partenaire capricieux dans le domaine de la sécurité.¹⁰

Avec du recul, nous pouvons aujourd'hui évaluer l'impact sur le comportement de l'Etat de l'application de l'amendement Pressler et la dégradation des moyens de puissance aérienne du Pakistan qui en résulta et, plus largement, de sa confiance en sa sécurité. Malheureusement, la décennie qui s'ensuivit fut le témoin d'un recours par la culture stratégique du Pakistan à des moyens laissant à désirer pour renforcer la sécurité du pays vis-à-vis de l'Inde. Le Pakistan développa à partir de 1993 des échanges technologiques avec la Corée du Nord, dans le cadre desquels il offrait sa connaissance des procédés d'enrichissement de l'uranium en échange de la technologie des missiles, facilitant ainsi la capacité de Pyongyang à produire et essayer des armes nucléaires – un résultat qui continue à contrarier les responsables politiques américains et à compliquer les efforts internationaux visant à enrayer la prolifération des armes nucléaires.¹¹ Islamabad apporta en outre son support à une insurrection menée par des militants islamiques au Cachemire afin de répliquer à la supériorité conventionnelle de l'Inde, ce qui résulta en une série ininterrompue d'escarmouches qui ont peut-être coûté la vie à 66.000 personnes depuis 1989. Cette politique de cooptation de l'insurrection au Cachemire conduisit plus tard New Delhi à soupçonner Islamabad d'être responsable d'attaques terroristes sur le territoire indien, y compris l'attaque menée en décembre 2001 contre le parlement indien.¹² Enfin, recherchant une « profondeur stratégique », Islamabad offrit son support aux Taliban en Afghanistan, les hôtes tristement célèbres d'Oussama ben Laden et d'al Qaida avant le 11 septembre 2001.¹³ La combinaison de ces stratégies créa un dangereux environnement d'instabilité en Asie du Sud caractérisé par des épisodes de rhétorique au vitriol, de manœuvres à grande échelle de forces conventionnelles et de stratégie de la corde raide qui aboutirent à des essais d'armes nucléaires par les deux protagonistes – des événements qui conduisirent beaucoup aux Etats-Unis et ailleurs à craindre qu'une guerre nucléaire était imminente en Asie du Sud.¹⁴

Un autre résultat préoccupant de l'annulation de la coopération aérienne en matière de sécurité avec le Pakistan est le retard actuel de celui-ci qui fait peser la menace d'une escalade jusqu'à l'emploi d'armes nucléaires en cas de guerre conventionnelle avec l'Inde. La disparité en termes de puissance aérienne jette un doute sur la survie de la PAF face à l'armée de l'Air indienne, mieux équipée. Les planificateurs de la sécurité du Pakistan estiment que l'Inde s'assurerait rapidement la supériorité aérienne et rendrait les sites nucléaires stratégiques du Pakistan vulnérables à une attaque. Cette présomption de vulnérabilité conduit à une doctrine d'« emploi précoce » dans laquelle il est généralement supposé que la destruction de l'armée de l'Air pakistanaise représente une « ligne rouge » au-delà de laquelle le Pakistan emploierait des armes nucléaires.¹⁵

Une dernière conséquence de la fin de la coopération aérienne en matière de sécurité fut la rupture des relations entre les forces armées américaines et pakistanaïses, qui avaient été cultivées au fil des ans. Après la mise en application de l'amendement Pressler, le programme IMET qui accueille des officiers étrangers dans les écoles militaires américaines fut refusé aux aviateurs pakistanaïses. Il en résulta que « les officiers pakistanaïses aux échelons inférieur et intermédiaire ne se tournent désormais plus vers l'ouest... et que les forces armées américaines n'ont plus la possibilité d'apprécier et de comprendre la philosophie, les capacités, l'orientation et la compétence des forces armées pakistanaïses. »¹⁶ D'après un groupe d'officiers supérieurs américains, « les conséquences du manque de relations de ce type avec le Pakistan pendant les années 90... se manifestèrent lors des suites immédiates du 11 septembre » lorsque les Etats-Unis comptèrent une fois de plus sur la coopération aérienne en matière de sécurité comme moyen d'obtenir la coopération du Pakistan dans les affaires régionales.¹⁷

Les efforts renouvelés de coopération aérienne en matière de sécurité avec le Pakistan menés depuis 2001 ont été vigoureux et ont inclus des plans de modernisation de la flotte existante de F-16 ainsi que la vente de nouveaux F-16 dernier cri et des détecteurs

associés, de missiles au-delà de la portée optique et d'armes d'attaque au sol de précision. La mise à la disposition du Pakistan de ces moyens et d'autres moyens de puissance aérienne est censée encourager l'État à apporter une contribution à la guerre planétaire contre le terrorisme. La culture stratégique du Pakistan continuera toutefois à évaluer leur valeur véritable en termes de contribution de ces systèmes à la sécurité du pays vis-à-vis de l'Inde. Certains membres du Congrès ont exprimé des inquiétudes, faisant valoir que les ventes de F-16 au Pakistan n'ont pas grand chose à voir avec la guerre planétaire contre le terrorisme et sont mieux adaptés à la lutte contre l'Inde ; cela est peut-être vrai mais renforcer la défense du Pakistan vis-à-vis de l'Inde n'est pas nécessairement une « mauvaise chose ».¹⁸ Au contraire, ces ajouts en cours au potentiel de puissance aérienne du Pakistan peuvent servir à rétablir un équilibre des forces approprié de nature à prévenir une tendance des Pakistanais à promulguer des stratégies de sécurité qui incorporent des méthodes indésirables.

Le réengagement a donné quelques résultats mesurables. La coopération du Pakistan dans la conduite de la guerre planétaire contre le terrorisme dirigée par les États-Unis représenta une manifestation immédiate de la coopération bilatérale en matière de sécurité après le 11 septembre. Cette coopération prit la forme d'une assistance apportée par les services de renseignement pakistanais, d'un accès à l'espace aérien pakistanais accordé aux avions de combat américains et d'un soutien logistique des opérations américaines en Afghanistan. Pendant toute l'opération *Enduring Freedom*, le Pakistan apporta son soutien « sans aucun des accords officiels ou redevances normalement exigés pour ce type d'avantages. »¹⁹ La coopération du Pakistan permit également à Washington d'avoir accès à des sources précieuses de renseignement humain apportant un « complément important aux moyens techniques et autres de recherche de renseignement des États-Unis », dont l'impact non seulement aide la mission en Afghanistan mais également permet aux autorités militaires et policières pakistanaises

et américaines de mener des « efforts directs et discrets... de poursuite et d'appréhension sur le territoire pakistanais de combattants d'Al Qaida et des Taliban en fuite. »²⁰ D'autre part, la période écoulée depuis le renouvellement de la coopération aérienne en matière de sécurité a été marquée par un renversement manifeste de la détérioration des relations bilatérales entre Islamabad et New Delhi. L'influence américaine, renforcée par la relation renouvelée, a été créditée de la coopération d'Islamabad dans l'interdiction des opérations des militants dans les zones sous contrôle pakistanais du Cachemire, un développement qui a permis un retour à la diplomatie entre le Pakistan et l'Inde et contribué à éviter une guerre totale entre ces deux pays en 2002.²¹ Le Pakistan prit ensuite des mesures non dissimulées pour réduire les tensions et des dispositions visant à renforcer la confiance, y compris les déplacements et les transactions entre les deux côtés de la ligne de démarcation du Cachemire ainsi qu'une augmentation du commerce bilatéral.²² Bien que la question du Cachemire reste potentiellement explosive, les pourparlers furent récemment décrits par les ministres respectifs des Affaires étrangères comme « le dialogue le plus soutenu et intensif » jusqu'ici.²³ Enfin, et c'est ce qui est le plus important, Islamabad et New Delhi ont pris des mesures pour réduire les tensions sur le front nucléaire en prolongeant le moratoire sur les essais et en établissant entre leurs ministres des Affaires étrangères un téléphone rouge destiné à empêcher une guerre nucléaire accidentelle. Cette marche vers des relations améliorées a jusqu'ici survécu les actes de terrorisme qui avaient fait avorter de tels efforts dans le passé, ce qui suggère que les progrès actuels vers une détente accrue ont une dynamique substantielle.²⁴

En dépit de ce taux positif de rendement de leur investissement en termes de coopération aérienne en matière de sécurité, les États-Unis ont connu des déboires évidents. Le plus notoire a été l'échec rencontré dans la limitation de la prolifération de la technologie des armes nucléaires. Le réseau A. Q. Kahn joua un rôle dans le transfert de cette technologie du

Pakistan à la Corée du Nord et à d'autres proliférateurs en puissance. La découverte de ce réseau incita Washington à imposer des sanctions directement contre les laboratoires de recherches Khan (plutôt que directement contre le gouvernement pakistanais) de mars 2003 à mars 2005 et conduisit en outre à la résolution 1540 du Conseil de Sécurité des Nations Unies demandant aux états de criminaliser les activités commerciales liées à la prolifération. Bien que le Pakistan ait réagi en promulguant une série de lois anti-prolifération, des questions restent posées quant à l'intention, voire même la capacité, de l'Etat à appliquer ces mesures.²⁵ Néanmoins, la coopération aérienne des Etats-Unis en matière de sécurité offre au moins un moyen de poursuivre la collaboration avec les forces armées pakistanaises ; ces forces sont non seulement le gardien des forces nucléaires du Pakistan mais représentent également en réalité l'institution la plus influente politiquement de l'Etat. Conséquemment, les Etats-Unis auront la possibilité de surveiller la sécurité de l'arsenal nucléaire du Pakistan et leur permettront peut-être d'être mieux placés pour prendre conscience d'activités illicites de prolifération.

D'autres problèmes persistent. Les détracteurs au Congrès et ailleurs sont prompts à attirer l'attention sur la politique d'apaisement menée par le Pakistan vis-à-vis des Taliban dans les zones tribales du nord du pays, ainsi que sur l'échec du gouvernement en termes d'adoption sincère de processus démocratiques transparent et juste.²⁶ Ces deux points constituent à juste titre des préoccupations à propos desquelles le Congrès et le président devraient rechercher des améliorations. Toutefois, au milieu des défis significatifs en matière de sécurité intérieure et régionale auxquels le Pakistan est confronté, il serait sage pour les responsables politiques d'envisager la possibilité de voir des conséquences non voulues résulter une nouvelle fois d'une rupture de la coopération aérienne en matière de sécurité ; il se pourrait donc que d'autres instruments d'influence soient mieux adaptés.

En résumé, la puissance aérienne est importante pour le Pakistan en tant qu'instrument lui permettant de contrebalancer

la force indienne. Bien que les sanctions américaines qui compromirent sa modernisation aient pu être justifiées, le déséquilibre croissant en termes de puissance aérienne en Asie du Sud a dégradé l'équilibre général des forces. Ceci a conduit le Pakistan à s'appuyer sur des stratégies asymétriques et une doctrine nucléaire troublante d'emploi précoce. Il est vrai qu'il serait exagéré de prétendre que la rupture de la coopération aérienne en matière de sécurité représenta le facteur unique ou prépondérant de ces développements. Il est au contraire plus exact de déclarer que la déception causée au Pakistan par la rupture de ses relations de sécurité avec les Etats-Unis et la disparité croissante de ses moyens de puissance aérienne par rapports à ceux de l'Inde contribua à son sentiment général d'insécurité vis-à-vis de son voisin. Le résultat fut des politiques de sécurité qui engendrèrent une instabilité régionale et contrecarrèrent les intérêts américains. Les efforts de coopération aérienne en matière de sécurité menés dans le passé ne réussirent tout simplement pas à reconnaître avec réalisme le paradigme de la culture stratégique du Pakistan, à préserver un équilibre de forces adéquat ni à imprégner de confiance les relations de ce pays avec les Etats-Unis. Par contraste, le cas de l'Egypte suggère qu'une coopération aérienne cohérente et durable en matière de sécurité peut produire des dividendes diplomatiques substantiels à long terme sous forme de stabilité régionale interétatique, de coopération diplomatique et militaire, ainsi que de non-prolifération nucléaire.

L'Egypte – une coopération continue / des résultats constants

Depuis la signature en 1978 des accords de Camp David, qui établirent la paix entre l'Egypte et Israël, les Etats-Unis ont apporté à l'Egypte une assistance de 2 milliards de dollars par an en moyenne en matière de sécurité, ce qui la place au deuxième rang en termes de montant de l'aide militaire parmi tous les états recevant une telle aide, dépassée seulement par celle accordée à Israël.²⁷ Le

traité fit suite à un changement de stratégie totale de la part du président Hosni Moubarak visant à poursuivre une paix soutenable avec Israël qui favoriserait la stabilité régionale et faciliterait la croissance économique. Une paix « soutenable » exigeait que l'Égypte soit rendue confiante en sa sécurité vis-à-vis d'Israël. En conséquence, une coopération aérienne solide en matière de sécurité avec les Etats-Unis constituait un élément clé de l'accord. Washington a pu ainsi établir un équilibre de force régionale précise qui offrait à l'Égypte une force de dissuasion conventionnelle suffisante tout en continuant à maintenir un avantage qualitatif au profit des forces israéliennes.²⁸ Le résultat est que l'Égypte a renforcé ses moyens de puissance aérienne grâce à l'acquisition de 220 F-16, d'avions de détection lointaine E-2C, de 36 hélicoptères Apache et du système de défense aérienne Patriot, chacun de ses systèmes s'appuyant sur des contrats substantiels d'entraînement et d'entretien.²⁹ Le programme a également occasionné des contacts poussés entre personnels militaires grâce au programme IMET, permettant à des officiers égyptiens de profiter des nombreuses possibilités de formation offertes par les Ecoles de guerre des diverses Armes américaines, les Ecoles de commandement et d'état-major, ainsi que par les cours de formation élémentaire.³⁰ Des aviateurs américains et égyptiens ont également participé à des activités d'entraînement multinationales via des échanges d'officiers tels que la mise à disposition par l'armée de l'Air des Etats-Unis d'instructeurs de l'Ecole d'armement pour F-16 à l'Ecole d'armement pour chasseurs de l'armée de l'Air égyptienne.³¹

La puissance aérienne trouve un écho dans la culture stratégique égyptienne à la suite du rôle qu'elle joua dans la formation de la répartition de la puissance régionale interétatique. La guerre israélo-arabe de 1967 fit particulièrement ressortir la capacité de la puissance aérienne à déterminer les résultats stratégiques lorsque l'armée de l'Air israélienne exécuta une attaque surprise contre son homologue égyptienne. La victoire fut retentissante. Après six jours seulement de campagne, Israël doubla la taille de son territoire et occupa le

désert égyptien du Sinaï. Les retombées politiques de la défaite entraînèrent la fin de la grandiose idéologie du panarabisme épousée par le président Gamal Abdel Nasser et réduisit les régimes arabes de la région à se trouver une légitimité. L'impact de la puissance aérienne en 1967 fut bien compris par le successeur de Nasser, Anouar Sadate, dont le respect qu'il éprouvait pour l'armée de l'Air israélienne le conduisit à limiter l'avance de l'armée égyptienne afin de la maintenir sous la protection des systèmes de défense aérienne égyptiens lors de la guerre d'octobre 1973.³² Cette stratégie souligna le degré auquel la culture stratégique de l'Égypte évaluait sa sécurité vis-à-vis d'Israël comme étant liée directement à sa capacité de réplique à la puissance aérienne israélienne. En donnant au Caire un moyen de maintenir un équilibre de forces adéquat, Washington utilisa avec succès la coopération aérienne en matière de sécurité pour influencer un important acteur régional et améliorer la stabilité régionale.³³

Naturellement, l'évaluation de la « stabilité régionale » au Moyen Orient (au Levant en particulier) exige de voir ce qui s'est passé dans une optique de « verre à moitié plein ». Le fait suivant est fondamental : la coopération aérienne des Etats-Unis en matière de sécurité avec l'Égypte a jusqu'ici contribué à étouffer le conflit interétatique entre l'Égypte – l'Etat arabe le plus grand et peut-être le plus influent – et Israël. Cela n'est pas négligeable si on considère que, la dernière fois que ces deux acteurs furent aux prises, les forces américaines et soviétiques faillirent être entraînées dans le conflit, ce qui conduisit à la seule situation en dehors de la crise des missiles de Cuba dans laquelle les forces nucléaires américaines furent placées en état d'alerte totale.³⁴ Il est évident que la paix entre les deux Etats, facilitée par l'équilibre des forces actuel, n'a pas encore porté les fruits d'une paix régionale générale, comme le montrent les conflits en cours entre les Israéliens et diverses factions palestiniennes dans les territoires occupés de la Cisjordanie et de la bande de Gaza, ainsi qu'avec des acteurs extérieurs non étatiques au Liban.³⁵

Au lieu de défis régionaux permanents à la paix, les Etats-Unis reçoivent des dividendes

de leur investissement dans la coopération aérienne en matière de sécurité grâce au rôle de médiateur joué régulièrement par l’Égypte dans la région, en particulier lors des négociations portant sur ce que beaucoup considèrent comme la racine de l’instabilité et de la rancœur rencontrées dans tout le Moyen Orient – les conflits israélo-palestiniens qui ont persisté depuis la fondation de l’État d’Israël. L’Égypte appuya la Déclaration de Principes signée par l’Organisation de Libération de la Palestine en 1993 et fut l’hôte de conversations entre les Israéliens et les Palestiniens en 1999, 2000, 2005 et 2007.³⁶ Bien que l’objectif d’une paix durable entre les Israéliens et les Palestiniens reste difficile à atteindre, on peut être certain que, quand il sera atteint, l’Égypte aura été l’un des principaux facilitateurs – un rôle rendu possible en partie parce que la coopération aérienne des États-Unis en matière de sécurité renforce suffisamment la confiance de la culture stratégique égyptienne en sa sécurité vis-à-vis d’Israël.

La valeur ajoutée par l’Égypte dans les domaines de la politique et de la sécurité ne se limite pas simplement à son voisinage immédiat ni aux affaires israélo-palestiniennes. Ce qui est peut-être la manifestation la plus importante de sa coopération se produisit en 1991, lorsque les forces armées égyptiennes participèrent à la coalition alliée pendant l’opération *Desert Storm* qui expulsa l’Irak du Koweït.³⁷ La situation de l’Égypte en tant qu’État arabe le plus peuplé conféra à la coalition un élément de légitimité visiblement absent lors d’événements ultérieurs. Plus tard, l’Égypte a également apporté sa contribution aux efforts militaires internationaux de maintien de la paix en Somalie, en Yougoslavie, au Soudan, au Libéria, au Timor oriental, au Pakistan et en Afghanistan.³⁸

Dans l’environnement de sécurité actuel, les contributions égyptiennes à la guerre planétaire contre le terrorisme dirigée par les États-Unis sont moins directes mais non moins cruciales. La garantie par Le Caire de droits de survol et d’un accès au Canal de Suez pour les navires de guerre américains représente une mesure de coopération sans laquelle le soutien logistique des forces américaines du

Commandement central serait gravement dégradé. L’Égypte participa également à l’entraînement des forces irakiennes de sécurité naissantes et fut l’un des premiers pays à envoyer un ambassadeur en Irak en 2005.³⁹ Sur le front diplomatique, l’Égypte fut l’hôte des conférences sur le Pacte international pour l’Irak et les voisins élargis de l’Irak tenues en 2007, procurant une fois de plus aux États-Unis un partenaire diplomatique en mesure d’ajouter une légitimité dont ils ont bien besoin à leurs activités dans la région.⁴⁰

Pour terminer, la coopération aérienne des États-Unis en matière de sécurité a contribué directement au statut de l’Égypte en tant qu’État qui adopte la non prolifération des armes nucléaires en dépit de la politique d’« ambiguïté » d’Israël et de la possession présumée d’un arsenal nucléaire par ce pays. L’Égypte choisit la ligne non nucléaire à la suite des accords de Camp David à l’occasion desquels le président Sadate renonça aux armes nucléaires comme aspect de la stratégie de sécurité de l’État.⁴¹ Sous l’autorité du président Moubarak, l’Égypte devint un signataire du traité de non prolifération nucléaire de 1981 et a régulièrement demandé depuis lors l’établissement d’un Moyen Orient dénucléarisé. Le Caire continue toutefois d’être contrarié par le refus israélien d’en faire autant et, en réaction, a refusé de signer la Convention sur les armes chimiques ou de soutenir l’initiative multilatérale de sécurité contre la prolifération parrainée par les États-Unis.⁴² Quoiqu’il en soit, à cause de la position de l’Égypte au Moyen Orient, sa décision de renoncer à toute poursuite des armes nucléaires l’a jusqu’ici aidée à étouffer la prolifération dans toute la région.

Les choix nucléaires différents du Pakistan et de l’Égypte

Il est intéressant de noter que les choix nucléaires de l’Égypte sont à l’opposé de ceux du Pakistan, en particulier lorsqu’on prend en considération le fait que chaque état examina ses options nucléaires lorsqu’il évalua sa sécurité vis-à-vis d’un adversaire disposant de

moyens nucléaires. La question est de savoir quels facteurs sont à l'origine de la disparité entre les deux. Un examen superficiel de ceux-ci fait apparaître deux différences notables. La première est la disparité en termes de perception des obligations des Etats-Unis envers la sécurité du bénéficiaire. Lorsque le Pakistan avait envisagé les choix nucléaires en réponse à l'essai réussi d'une arme nucléaire par l'Inde, les Etats-Unis avaient déjà terminé un cycle d'aide suivi de sanctions et d'un arrêt de l'aide. Il y a eu trois cycles intermittents de coopération aérienne en matière de sécurité avec le Pakistan (1953-1961, 1979-1989 et 2001 à aujourd'hui).⁴³ Par contre, l'engagement américain vis-à-vis de l'Egypte depuis 1978 a été constant et inébranlable. La deuxième est la disparité en termes d'influence exercée par les Etats-Unis sur le principal rival de chaque bénéficiaire. Dans le cas du Pakistan, l'influence des Etats-Unis sur l'Inde a traditionnellement été limitée, alors que leur influence sur Israël a été et continue d'être considérable. Alors que Le Caire peut présumer de façon plausible que Washington a la capacité d'agir en sa faveur dans les relations de ce dernier avec le gouvernement israélien, Islamabad ne pouvait pas dire autant en ce qui concernait New Delhi au moment où ils envisageaient ses options nucléaires. En pareil cas, il est probable que seule une certaine forme de garantie de sécurité de la part des Etats-Unis pourrait dissuader un bénéficiaire d'essayer d'acquérir des armes nucléaires.

En l'absence d'une influence suffisante sur l'adversaire ou d'une garantie de sécurité, les choix nucléaires d'un bénéficiaire se limitent à obtenir une force nationale de dissuasion ou à accepter une situation d'assujettissement en matière de sécurité. A l'ère contemporaine, ces choix deviennent significatifs par suite des pressions croissantes dans le sens de la prolifération exercées par le programme nucléaire présumé de l'Iran. La compréhension par Washington de la façon dont l'instrument de la coopération aérienne en matière de sécurité affecte les choix nucléaires de ses bénéficiaires est importante dans la mesure où de nombreux états voisins de l'Iran en sont bénéficiaires. L'un de ces Etats est bien

entendu l'Irak. Toutefois, à la différence des deux exemples précédents, les Etats-Unis ont une chance unique de mettre en œuvre la coopération aérienne en matière de sécurité en partant littéralement de zéro.

Coopération aérienne en matière de sécurité avec l'Irak – Quelques considérations

Il est évident que, dans l'immédiat, les soucis de Washington à propos de l'Irak se rapportent plus à l'établissement de la sécurité nationale et de la légitimité du gouvernement prévu par la constitution qu'à la façon dont l'Etat émergera en tant qu'acteur régional. A court terme, la coopération aérienne en matière de sécurité mise en œuvre par l'équipe d'entraînement des forces aériennes de la coalition (*Coalition Air Force Training Team – CAFTT*) mettra probablement l'accent sur la création d'une armée de l'Air irakienne (*Iraqi Air Force – IqAF*) capable d'apporter un soutien efficace aux forces de sécurité irakiennes dans le cadre des missions de contre-insurrection (COIN) telles que la surveillance et la reconnaissance, le transport et la mobilité, l'évacuation médicale et l'appui feu offensif.⁴⁴ La focalisation à court terme sur la COIN exige de l'U.S. Air Force qu'elle défende l'espace aérien irakien contre toute intrusion jusqu'à ce que les efforts de la CAFTT parviennent à donner à la IqAF un niveau de capacité plus élevé. Les responsables politiques devront bientôt décider du moment approprié pour cette transition compte tenu de la récente demande de la part du gouvernement irakien concernant l'achat de F-16.⁴⁵ Dans la mesure où l'Irak restera presque certainement un Etat unitaire où les Etats-Unis souhaitent conserver une influence substantielle, il sera important de se remémorer les enseignements tirés des cas de l'Egypte et du Pakistan. Si la coopération aérienne est mise en œuvre d'une façon qui tient compte de la culture stratégique de l'Irak, maintient un équilibre régional des forces approprié et inculque la collaboration et la confiance, la coopération aérienne en matière de sécurité

offrira un moyen d'inciter l'Irak à adopter des politiques qui encouragent la stabilité régionale, facilitent la coopération diplomatique et militaire et soutiennent la non prolifération nucléaire.⁴⁶

Washington a heureusement un certain contrôle quant à deux de ces principes nécessaires. D'abord, tant que la volonté politique irakienne est présente, les Etats-Unis peuvent établir la confiance grâce à un engagement persistant. Ensuite, le fait que les Etats-Unis s'engagent dans une coopération aérienne en matière de sécurité avec de nombreux voisins de l'Irak signifie que Washington peut influencer l'équilibre régional des forces. Toutefois, à la différence des deux cas précédents où l'équilibre des forces était mesuré par rapport à un rival principal, l'Irak existe dans un environnement de sécurité qui est d'une nature plus multipolaire, ce qui rend difficile de prédire le futur paradigme de la culture stratégique de l'Irak. Bien que la formule appropriée applicable aux futurs moyens irakiens en termes de puissance aérienne reste vague, le

maintien d'un équilibre de forces approprié dans la région permet de supposer que la future IqAF disposera de moyens assurant la défense de la souveraineté de l'Irak dans son espace aérien, ayant une portée offensive limitée et équilibrés qualitativement avec ceux des états voisins tout en possédant un avantage marqué sur les forces aériennes iraniennes.

Les options à la disposition du commandant en chef concernant la future politique menée en Irak seront limitées par le fait qu'un repli précipité de l'U.S. Air Force créerait un vide de puissance aérienne qui déstabiliserait la région. Cette assertion conduit à prédire une présence de l'U.S. Air Force se prolongeant bien au-delà du retrait des troupes terrestres américaines et offre une chance d'utiliser la coopération aérienne en matière de sécurité comme un instrument qui sert les intérêts des Etats-Unis et, par nécessité, ceux de l'Irak. Compte tenu de l'enjeu, il serait sage pour les responsables politiques de tirer profit des enseignements qu'offrent les cas du Pakistan et de l'Egypte. □

Notes

1. Le terme « coopération aérienne en matière de sécurité » n'est pas doctrinal ; cet article l'emploie pour représenter les programmes de coopération en matière de sécurité qui accroissent le potentiel de puissance aérienne du pays bénéficiaire. Pour une théorie concise de l'influence acquise grâce aux transferts d'armements, voir T.V. Paul, "Influence through Arms Transfers: Lessons from the US Pakistani Relationship" (L'influence acquise grâce aux transferts d'armements : Les enseignements tirés des relations américano-pakistanaïses), *Asian Survey*, volume 32, n° 12 (décembre 1992) : 1078-1092.

2. Gilles Kepel décrit les contributions idéologiques apportées à la montée de l'Islam politique par des hommes tels que l'Egyptien Sayyid Qutb (leader intellectuel des Frères Musulmans) et le Pakistanais Malwana Mawdudi (fondateur de *Jamaat-e-Islami*). Voir *Jihad, expansion et déclin de l'Islam*, traduit en anglais sous le titre *Jihad: The Trail of Political Islam* par Anthony F. Roberts, (Cambridge, Massachusetts: Harvard University Press, 2002, 23-42).

3. La politique américaine veut que les activités de coopération en matière de sécurité encouragent la prolifération du mode de gouvernement démocratique, des sociétés civiles solides et des droits de l'homme. Certains critiques suggèrent que l'apport d'un soutien matériel à

des gouvernements dans lesquels les forces armées conservent une influence excessive viole ce principe. L'auteur soutient qu'il vaut mieux considérer la coopération en matière de sécurité comme un outil de *realpolitik* très bien adapté pour donner au pays qui en bénéficie confiance en sa sécurité, après quoi il est possible de poursuivre avec réalisme ces objectifs plus idéalistes et louables.

4. Avant l'opération *Desert Storm*, les Soviétiques, les Français et les Britanniques se partageaient les exportations vers la région ; lors des années qui suivirent, toutefois, les fournisseurs américains dominèrent. Joe Stork, "The Middle East Arms Bazaar After the Gulf War" (Le bazar aux armes du Moyen Orient après la Guerre du Golfe), *Middle East Report*, n° 197, *Vulnerabilities in the Gulf* (Vulnérabilités dans le Golfe), (novembre-décembre 1995) : 14-17, 19.

5. Cette définition de la culture stratégique est empruntée à Kanti Bajpai, "Indian Strategic Culture" (La culture stratégique indienne), in *Strategic Asia 2006: Military Modernization in an Era of Uncertainty* (L'Asie stratégique en 2006 : Modernisation militaire dans une ère d'incertitude), sous la direction d'Ashley Tellis et de Michael Wills (Washington, DC: National Bureau of Asian Research, 2005), 246-247. Pour la culture stratégique du Pakistan, voir dans le même ouvrage le chapitre rédigé

par Hasan-Askari Rizvi, "Pakistan's Strategic Culture" (La culture stratégique du Pakistan).

6. K. Alan Kronstadt, *Pakistan-US Relations* (Les relations entre le Pakistan et les Etats-Unis), rapport du service de recherche du Congrès, code d'ordre RL33498, mis à jour le 27 mai 2008, 27-29. Voir également Duncan L. Clark, Daniel B. O'Connor et Jason D. Ellis, *Send Guns and Money: Security Assistance and US Foreign Policy* (Envoyer des armes et de l'argent : L'assistance en matière de sécurité et la politique étrangère des Etats-Unis), (Westport, Connecticut: Praeger, 1997), 38-40, ainsi que Joseph Cirincione, Jon B. Wolfsthal et Miriam Rajkumar, *Deadly Arsenals: Nuclear, Biological, and Chemical Threat* (Les arsenaux de la mort : La menace nucléaire, biologique et chimique), (Washington, DC: Carnegie Endowment for Peace, 2005), 240-243.

7. Le taux de destruction fut confirmé par le représentant du ministère américain de la Défense de l'époque à Islamabad, le général de brigade Chuck Yeager. "PAF Kills/Claims—1971 War" (Avions abattus revendiqués par la PAF, guerre de 1971), site Web du *Pakistani Military Consortium*, <http://www.pakdef.info/pakmilitary/airforce/> (consulté le 11 juin 2008). En outre, des pilotes pakistanais participèrent à des combats hors de la région en servant dans les forces aériennes d'autres états lors des guerres israélo-arabes de 1967 et de 1971, ainsi que de la guerre civile au Yémen en 1969. Ibid.

8. Cirincione et autres, *Deadly Arsenals*, 250.

9. Général de brigade en retraite de l'armée pakistanaise Feroz Khan, professeur dans le département des Affaires de sécurité nationale de la Naval Postgraduate School. Entretien avec l'auteur, 28 août 2007.

10. L'amendement Pressler à la loi sur l'assistance à l'étranger imposait au président de certifier l'absence d'un programme pakistanais d'armements nucléaires comme précondition du déblocage de l'aide militaire considérable accordée au Pakistan. Le gouvernement Reagan certifia régulièrement l'absence d'un tel programme malgré certaines indications contraires. A un moment, le gouvernement menaçait d'appliquer des sanctions puis fit volte-face en se faisant le champion d'un accroissement de l'assistance financière en matière de sécurité, indiquant que la coopération du Pakistan pour soutenir le *jihad* antisoviétique prenait le pas sur tout sentiment de gêne concernant ses ambitions nucléaires nationales. Des déclarations de l'ancien sous-secrétaire d'Etat James Coon confirmèrent l'existence d'un arrangement tacite aux termes duquel le gouvernement Reagan pourrait tolérer le développement nucléaire du Pakistan tant qu'il ne procédait pas ouvertement à l'essai d'une arme. Après l'invocation des sanctions prévues par l'amendement Pressler, le premier ministre Benazir Bhutto exprima la confusion du Pakistan face à la politique américaine, déclarant que la position des Etats-Unis était passée de « restez où vous êtes » à « réduisez l'am-

pleur de votre programme ». Plus tard, sous le gouvernement Clinton, le premier ministre Nawaz Sharif menaçait d'intenter une action judiciaire relative aux F-16 non livrés, ce qui conduisit le gouvernement Clinton à offrir de rembourser immédiatement 70 pourcent du coût puis les 30 pourcent restants sous forme de blé et autres marchandises, ce qui signifiait pratiquement la fin du marché des F-16. Dennis Kux, *The United States and Pakistan, 1947-2000: Disenchanted Allies* (Les Etats-Unis et le Pakistan, 1947-2000 : Des alliés désabusés), (Washington DC: Woodrow Wilson Center Press, 2001), 247-261, 310, 326-327.

11. Cirincione et autres, *Deadly Arsenals*, 252. En outre, « A la fin de 2003... des inspections menées en Iran et une décision prise par la Libye en décembre de renoncer à ses programmes d'ADM [armes de destruction massive] apportèrent la preuve que des chercheurs pakistanais avaient transféré la technologie nucléaire à l'Iran, à la Libye et à la Corée du Nord. Les autorités pakistanaises affirmèrent ne rien savoir d'une telle coopération et, dans un premier temps, nièrent que A.Q. Khan (ancien directeur des laboratoires de recherche portant son nom) et ses associés ait apporté son assistance à la Libye ou à la Corée du Nord. Khan reconnu ses crimes de prolifération au début de février 2004 et fut immédiatement amnistié par le président Musharraf... Ce n'est que lorsque ce dernier publia ses mémoires en septembre 2006 qu'il admit que la technologie nucléaire avait été vendue à la Corée du Nord. » Sharon A. Squassoni, *WMD Trade between North Korea and Pakistan* (Le commerce d'AMD entre la Corée du Nord et le Pakistan), rapport du service de recherche du Congrès, code d'ordre RL31900, 28 novembre 2006, 2.

12. Kronstadt, *Pakistan-US Relations*, 10-11. Voir également C. Christine Fair, *The Counterterrorism Coalitions; Cooperation with Pakistan and India* (Les coalitions contre la terreur ; la coopération avec le Pakistan et l'Inde), (Santa Monica, Californie: RAND Corporation, 2004), 7.

13. Jane Perlez, "Taliban Leader Flaunts Power Inside Pakistan" (Un leader des Taliban fait étalage de son pouvoir à l'intérieur du Pakistan), *New York Times*, 2 juin 2008, 1.

14. Cirincione, et autres, *Deadly Arsenals*, 240-243.

15. Ibid., 247.

16. Fair, *The Counterterrorism Coalitions*, 12. La participation du Pakistan à des opérations de maintien de la paix sous l'égide des Nations Unies a permis des contacts militaires entre les Etats-Unis et le Pakistan en dehors des voies normales. Le Pakistan s'est vu dans certains cas autorisé à se procurer des pièces détachées pour son matériel militaire en dépit des sanctions : « le 13 août 2001 par exemple, le président Bush accorda une dérogation exceptionnelle aux sanctions, qui autorisa des ventes de pièces détachées pour les hélicoptères Cobra et les véhicules blindés de transport de personnel du Pakistan, ainsi que de munitions dont ce dernier pays avait besoin pour

participer aux activités de maintien de la paix en Sierra Leone. » Ibid., 12-13.

17. Michael R. Chambers, "US Military Perspectives on Regional Security in South Asia" (Les perspectives militaires américaines sur la sécurité régionale en Asie du Sud), in *South Asia in 2020: Future Strategic Balances and Alliance* (L'Asie du Sud en 2020 : Les futurs équilibres et alliances stratégiques), sous la direction de Michael R. Chambers (Carlisle, Pennsylvanie: US Army War College Strategic Studies Institute, novembre 2002), 231-232.

18. Parmi les plans de modernisation en cours figurent 46 kits de modernisation à mi-vie pour F-16A/B avec option d'acquisitions supplémentaires et 18 F-16C/D Block 50/52 neufs avec option d'achat de 18 appareils supplémentaires ; parmi les armements figurent 500 missiles air-air perfectionnés à moyenne portée, 500 kits d'empennage pour munitions interarmées d'attaque directe et 1600 kits pour bombes à guidage laser, 100 missiles anti-navires Harpoon et 500 missiles air-air Sidewinder. Parmi les autres moyens de puissance aérienne livrés au titre des ventes militaires à l'étranger et par prélèvement sur les surplus de défense figurent huit avions de patrouille maritime P-3 Orion, six radars de surveillance, six avions de transport C-130E, 20 hélicoptères d'attaque AH-1 Cobra, 16 avions T-37 avec 20 autres à venir, quatre F-16 A/B avec 10 autres en attente et 26 hélicoptères Bell 412. K. Alan Kronstadt, *Pakistan-US Relations*, 48-50.

19. Fair, *The Counterterror Coalitions*, 15. Les contributions pakistanaises aux opérations militaires américaines dans le cadre de l'opération *Enduring Freedom* ont été importantes. D'après des informations données par du personnel du Commandement central, le Pakistan avait déjà en 2002 mis à disposition 35 000 soldats de l'armée de Terre pour des missions de sécurité intérieure et de soutien des opérations, ainsi que 7000 hommes de l'armée de l'Air. La PAF déploya également des radars, transféra deux escadrons en soutien de bases avancées américaines et activa trois autres bases. Le fait peut-être le plus significatif était que le Pakistan accorda aux Etats-Unis un droit de passage dans les deux tiers de son espace aérien pour les sorties de combat à destination de l'Afghanistan, ce qui permit 28 000 sorties entre le 1^{er} octobre 2001 et le 7 mars 2002, garantissant une couverture aérienne permanente en soutien des forces terrestres engagées contre les Taliban et les éléments d'al-Qaïda. En outre, la coopération maritime du Pakistan a, d'après le Commandement central, aidé la U.S. Navy à assurer la « liberté des opérations dans les zones à proximité immédiate du Pakistan. » Ibid., 27-28, 31.

20. Ibid. 32. En outre, à la fin de 2002, les autorités pakistanaises avaient remis aux mains des Etats-Unis environ 500 de ces individus en fuite, y compris des membres clés d'al Qaïda tels que Abu Zubaydah, Ramzi bin al-Shibh, Khalid Sheik Mohammed et Abu Faraj al-Libbi. Kronstadt, *Pakistan-US Relations*. 15.

21. En réponse à des visites du secrétaire d'Etat adjoint américain Dick Armitage, Musharraf interdit les activités des *Hizbul Muhahideen* dans la partie du Cachemire contrôlée par le Pakistan et interdit l'entrée du leader de l'organisation illégale *Jaish-e-Mohammed* dans cette même région. Cirincione et al, *Deadly Arsenals*, 242-243.

22. Kronstadt, *Pakistan-US Relations*, 48.

23. Ibid, 15.

24. L'ancien président Musharraf et ses homologues indiens découvrirent un moyen de faciliter leur coopération en réponse au terrorisme par la création d'un réseau commun de lutte contre le terrorisme. Les responsables pakistanais et indiens conviennent de se rencontrer tous les trimestres pour partager les informations recueillies à la suite d'enquêtes menées à l'occasion d'incidents terroristes ainsi que toute information qui peut être utilisée pour empêcher des attaques terroristes. Le nouveau cadre de coopération fut mis à l'épreuve en février 2007 lorsque deux bombes explosèrent dans un train de voyageurs indien, entraînant la mort de 68 personnes ; quelques jours après que les deux ministres des Affaires étrangères eurent réaffirmé leur attachement au processus de paix en dépit de tels efforts visant à l'anéantir. En 2006, malgré une cessation des conversations au niveau des ministres des Affaires étrangères à la suite des attentats terroristes à la bombe perpétrés en juillet à Bombay, le président Musharraf et le premier ministre indien Manmohan Singh annoncèrent la reprise des négociations officielles de paix et la création d'un mécanisme anti-terroriste commun. Kronstadt, *Pakistan-US Relations*, 14.

25. Cirincione, et autres, *Deadly Arsenals*, 247-250.

26. Lors de ce qui, aux yeux de beaucoup, représentait un exemple frappant de la capacité limitée du gouvernement à s'opposer efficacement aux militants pro-Taliban dans la zone tribale administrée par le gouvernement fédéral, Islamabad passa à une stratégie de réconciliation avec les militants pro-Taliban, une politique qui causa immédiatement la déception et le scepticisme de la part des Etats-Unis, et a depuis lors été jugée comme « n'ayant pas atteint ses principaux objectifs » et ayant « permis involontairement à des militants étrangers (arabes pour la plupart) d'obtenir un refuge sûr dans lequel ils peuvent comploter et s'entraîner pour des attaques terroristes contre les Etats-Unis et d'autres objectifs occidentaux. » Kronstadt, *Pakistan-US Relations*, "Summary" (Sommaire) et 16-17.

27. Jeremy M. Sharp, *Egypt: Background and US Relations* (L'Egypte : Contexte et relations avec les Etats-Unis), rapport du service de recherche du Congrès, code d'ordre RL3303, mis à jour le 14 juin 2006, 1.

28. Le « retournement » de l'Egypte d'Etat client de l'Union Soviétique en Etat client des Etats-Unis dans le domaine des ventes d'armes eut de vastes implications dans le contexte de la guerre froide. Pour les Soviétiques, l'Egypte avait considérablement ébranlé leur prestige ;

l'armée égyptienne équipée par les Soviétiques connut la défaite en 1967 et était au bord de l'annihilation lors de l'intervention diplomatique des superpuissances en 1973. L'alignement ultérieur de Sadate sur les Etats-Unis pour son armement fut d'autant plus embarrassant. Certains spécialistes ont suggéré que ces développements représentent un des facteurs qui poussèrent les Soviétiques à intervenir en Afghanistan. En outre, les nouvelles relations avec l'Egypte devinrent de plus en plus importantes pour les Etats-Unis après la perte de l'Iran comme allié au Moyen Orient à la suite de la Révolution islamique de 1979. Pour un point de vue soviétique sur les transferts d'armes pendant la guerre froide, voir Andrei V. Shoumikhin, "Soviet Policy toward Arms Transfers to the Middle East" (La politique soviétique en matière de transferts d'armes à destination du Moyen Orient), in *Arms Control and Weapons Proliferation in the Middle East and South Asia* (Limitation des armements et prolifération des armes au Moyen Orient et en Asie du Sud), sous la direction de Shelly A. Stahl et Geoffrey Kemp (New York: St. Martin's Press, 1992), 221-227.

29. Département d'Etat des Etats-Unis, "Egypt: Security Assistance" (Egypte : Assistance en matière de sécurité), <http://state.gov/t/pm/64696.htm>

30. Ibid. Le financement du programme IMET pour l'Egypte se monta à 1,2 million de dollars pour l'exercice financier 2007.

31. Commandant Scott Arbogast, pilote de F-16 dans la garde nationale Aérienne de Washington, D.C. et ancien participant à un échange d'officiers avec l'armée de l'Air égyptienne. Entretien avec l'auteur via courriel, 30 octobre 2007.

32. Le parapluie égyptien de défense aérienne se composait de systèmes de missiles surface-air fournis par les Soviétiques. Les objectifs militaires limités de Sadate étaient conçus pour renforcer la position de l'Egypte dans ses négociations avec les Israéliens. William L. Cleveland, *A History of the Modern Middle East: Third Edition* (Une histoire du Moyen Orient moderne ; Troisième édition), (Boulder, Colorado: Westview Press, 2004), 375-376.

33. Le président Moubarak exprime l'accent mis par la culture stratégique égyptienne sur l'équilibre des forces : « l'histoire nous a appris que la cause de nombreuses guerres est la faiblesse d'une des parties... Par conséquent, la paix et la stabilité doivent exister sous la protection de forces armées qui les défendent et les préservent. » Hillel Frisch, "Guns and Butter in the Egyptian Army" (Le choix entre le beurre et les canons dans l'armée égyptienne), in *Armed Forces in the Middle East: Politics and Strategy* (Les forces armées au Moyen Orient : Politique et stratégie), sous la direction de Barry Rubin et Thomas A. Keaney (Portland, Oregon, Frank Cass Publishers : 2002), 96.

34. Daniel Yergin, *The Prize: The Epic Quest for Oil, Money, and Power* (Le gros lot : La quête épique du pétrole, de l'argent et du pouvoir), (New York: Free Press, 1991),

604-605. Voir également Cleveland, *A History of the Modern Middle East*, 375.

35. En ce qui concerne le dernier point, il est remarquable que Le Caire ait reproché à Hezbollah de provoquer les bombardements israéliens au Liban en 2006 ; cette opinion, ainsi que l'assertion de Moubarak selon laquelle l'influence régionale de Hezbollah est un « produit de l'influence pernicieuse de l'Iran et de la Syrie dans la région », montrent à quel point les positions du Caire quant aux affaires régionales sont de bien des manières alignées sur celles de Washington. "External Affairs-Egypt" (Affaires étrangères - Egypte), <http://jmsa.com/JDIC/JMSA>

36. Sharp, *Egypt: Background and US Relations*, 13. Voir également Steven Erlanger, "Backing Fatah and Abbas, Egypt Organizes Summit Meeting for Palestinian Leader" (Apportant son soutien au Fatah et à Abbas, l'Egypte organise une réunion au sommet à l'intention du leader palestinien), *New York Times*, 22 juin 2007.

37. Les pertes égyptiennes au combat se montèrent à 9 tués et 74 blessés. Les officiers américains et égyptiens attribuèrent à la possibilité d'entraînement multinational offerte par les exercices militaires *Bright Star* le mérite d'avoir facilité la coopération et la compatibilité militaire américano-égyptienne pendant l'opération *Desert Storm*. Les exercices *Bright Star* qui se déroulèrent en 1999 réunirent 66 000 personnes venant de 11 pays parmi lesquels l'Egypte, les Etats-Unis, la France, le Royaume Uni, l'Italie, la Grèce et le Koweït. Frisch, "Guns and Butter in the Egyptian Army," 101. Voir également Sharp, *Egypt*, 5, 25. En outre, pour récompenser l'Egypte de sa participation, les Etats-Unis annulèrent ultérieurement 7 milliards de dollars de dettes militaires égyptiennes. Cleveland, *A History of the Modern Middle East*, 481.

38. Sharp, *Egypt*, 26. Voir également Département d'Etat des Etats-Unis, *Congressional Budget Justification: Foreign Operations* (Justifications des dépenses budgétaires devant le Congrès : Opérations à l'étranger), exercice financier 2008, <http://www.state.gov/documents/organization/84462.pdf>.

39. « A la fin de 2004, une compagnie d'infanterie irakienne fut invitée par l'Egypte à participer à un programme d'entraînement interarmées avec l'armée égyptienne. D'après le gouvernement égyptien, 134 soldats de la 5^e Division d'infanterie irakienne s'entraînèrent aux côtés de la 3^e Division d'infanterie égyptienne dans la cité militaire Moubarak dans le nord de l'Egypte. » Christopher M. Blanchard, Kenneth Katzman, Carol Migdalovitz, Alfred Prados et Jeremy Sharp, *Iraq: Regional Perspectives and US Policy* (Irak : Perspectives régionales et politique américaine), rapport du service de recherche du Congrès, code d'ordre RL33793, mis à jour le 12 septembre 2007, 6.

40. Condoleezza Rice, secrétaire d'Etat des Etats-Unis, "Remarks at the International Compact With Iraq Ministerial" (Remarques lors de la conférence des ministres sur le pacte international pour l'Irak), Sharm el-Sheikh,

Egypte, 3 mai 2007, <http://www.state.gov/secretary/rm/2007/may/84210.htm>. Voir également “*Intervention Remarks at Expanded Iraq Neighbors Meeting*” (Intervention lors de la réunion des voisins élargis de l’Irak), <http://www.state.gov/secretaryrm/2008/04/103873.htm>.

41. Robert J. Einhorn, “*Egypt: Frustrated but Still on a Non-Nuclear Course*” (L’Egypte : Frustrée mais toujours sur une route non nucléaire), in *The Nuclear Tipping Point: Why States Reconsider Their Nuclear Choices* (Le seuil critique nucléaire : Pourquoi certains états réexaminent leurs choix nucléaires), sous la direction de Kurt M. Campbell, Robert J. Einhorn et Mitchell B. Riess, (Washington DC: The Brookings Institution, 2004), 51.

42. Ibid. 50-55. Voir également Lieutenant colonel Pat Christian, US Army, les travaux préparatoires de la cellule d’initiative en matière de sécurité contre la prolifération à l’intention du centre de lutte contre les armes de destruction massive du commandement stratégique des Etats-Unis (entretien avec l’auteur le 9 juin 2008).

43. En réaction aux guerres indo-pakistantaises de 1965 et de 1971, les Etats-Unis suspendirent leur assistance militaire au Pakistan et à l’Inde. Voir Kronstadt, *Pakistan-US Relations*, mis à jour le 24 août 2007, 10-11. Voir également Clark et autres, *Send Guns and Money*, 38-40.

44. La doctrine de guerre irrégulière publiée récemment par l’U.S. Air Force déclare que « la meilleure façon de mettre en œuvre la puissance aérienne dans la guerre irrégulière est souvent de faire exécuter cette mission directement ou indirectement par l’armée de l’Air du pays partenaire ou de collaborer avec elle. » Voir le document doctrinal 2-3 de l’armée de l’air, *Irregular Warfare* (Guerre irrégulière), 1^e août 2007, 28-29. En outre, selon l’auteur, l’appui feu des forces terrestres engagées

dans des opérations de contre-ingérence assuré par les forces aériennes n’est pas une petite affaire compte tenu de la complexité de l’atténuation des dommages collatéraux. Si un objectif erroné est attaqué par suite d’une erreur d’identification, d’erreurs de coordonnées ou de désignation d’objectif, de barrières linguistiques ou simplement de dysfonctionnement d’un système d’armes (dont les probabilités suggèrent qu’il se produira parfois), les conséquences négatives d’une telle occurrence pourraient être une imputation de responsabilité, ce qui pourrait engendrer la méfiance entre les forces terrestres irakiennes et les pilotes américains. Toutefois, l’élimination de l’appui feu parmi les moyens aériens de la Coalition laisse présager un handicap tactique pour les forces Armées irakiennes à moins que l’IqAF ne soit constituée pour assurer un appui feu autochtone précis, souple et dynamique utilisant la puissance de feu d’hélicoptères, d’appareils à voilure fixe ou de plateformes sans pilote. Il est crucial que les moyens puissent survivre dans l’environnement de contre-ingérence contemporain et que la combinaison détection-armement permette un haut niveau de précision et une puissance suffisamment faible pour pouvoir atténuer les dommages collatéraux.

45. “*Iraqi Government Ponders Ordering F-16s*” (Le gouvernement irakien considère la commande de F-16), *Augusta Chronicle*, 27 septembre 2008. <http://www.military.com/news/article/iraqi-government-ponders-ordering-f16s.html?col=1186032320397>.

46. Si le programme nucléaire iranien entraîne une prolifération générale dans toute la région, rien ne garantit que la politique américaine dissuaderait les Etats de la région de s’opposer à l’Iran avec leurs propres forces de dissuasion nucléaire.

La puissance aérienne russe à l'épreuve du conflit

PAR L'ASPIRANT PRÉVOST HERVÉ, ARMÉE DE L'AIR FRANÇAISE



Le conflit opposant la Géorgie à la Russie s'est traduit par les événements militaires du 7 au 12 août 2008, et a porté au-devant de la scène la région du Sud Caucase, située au sud de cette chaîne de montagne, entre la mer Noire et la mer Caspienne. Il s'agit de la première intervention extérieure russe depuis la chute de l'URSS. L'état et l'emploi des forces conventionnelles ont été, de ce fait, l'objet de toutes les attentions de la part des agences de renseignement militaires occidentales.

Dans la nuit du 7 août 2008, la Géorgie attaque Tskhinvali, la capitale de l'Ossétie du Sud, pour réaffirmer sa souveraineté sur ce territoire, aux mains des « séparatistes » ossètes, soutenus par la Russie. La réaction russe

ne se fait pas attendre. Le conflit prend la forme d'une guerre – limitée dans le temps, dans l'espace et dans la puissance mise en œuvre – au cours de laquelle l'armée russe repousse les forces géorgiennes jusqu'aux portes de la capitale Tbilissi. De fait, le cessez-le-feu est demandé par le président géorgien dès le 9 août, compte tenu de la dégradation de la situation militaire devenue très défavorable. L'arrêt des opérations est décidé par le président Medvedev le 12 août, notamment en raison des pressions exercées par l'Union Européenne, les Etats-Unis et l'ONU.

Plusieurs raisons expliquent la vigueur de la réaction russe. Premièrement, l'attaque géorgienne est précédée de plusieurs événements (indépendance du Kosovo en 2008,

révolution des tulipes au Kirghizistan en 2005, révolution orange en Ukraine fin 2004) qui sont l'expression du recul de l'influence russe que Moscou veut stopper. Deuxièmement, l'Ossétie du Sud est une position stratégique, dans la mesure où elle constitue la porte d'entrée principale du Sud Caucase depuis la Russie, grâce au tunnel de Roki, que les Russes veulent continuer à contrôler. D'autre part, on peut penser que la Russie a profité de cette altercation pour mettre un coup d'arrêt au programme de modernisation et d'armement de l'armée géorgienne, en causant dommages et destructions, et ainsi éloigner la Géorgie d'une intégration à l'OTAN.

Les forces russes se sont retirées de la Géorgie *in fine* le 8 octobre 2008, mais ont renforcé leur présence en Abkhazie et en Ossétie du Sud. La Russie a reconnu officiellement l'indépendance de ces deux territoires le 26 août 2008.

Cette confrontation a largement fait appel à l'aviation militaire et justifie, sur ce point, une première réflexion. Dans cet esprit, cet article présente, d'une part, les dimensions de la puissance aérienne russe, d'autre part, l'utilisation faite de l'arme aérienne au cours de ces cinq jours de conflits.

La puissance aérienne russe

En 1997, les forces russes sont constituées de cinq corps autonomes : les troupes de Missiles stratégiques (RVSN), l'armée de Terre (SV), les forces de Défense aérienne (PVO), l'armée de l'Air (VSS), la Marine (VMF). Ils ont tous leurs propres composantes aériennes. Au plan territorial, la Russie est découpée en six districts militaires (MD : Nord Caucase, Sibérie, Volga et Oural, Leningrad, Moscou, région de l'Est) et Kaliningrad, dont les forces et unités aériennes sont rattachées au QG de la flotte de la mer baltique. En 1998, la PVO a été dissoute en tant que force autonome et a été rattachée au VVS. Les RVSN sont maintenant contrôlées par la 37^e armée de l'Air, basée à Moscou. Depuis janvier 2003, toutes les unités d'aviation de l'armée de Terre sont sous le commandement de l'armée de l'Air, mais en réalité les unités d'aviation tactique

dépendent du MD. Les avions de transport et les bombardiers stratégiques sont rattachés directement au QG à Moscou via la 61^e armée de l'Air, et la 37^e armée de l'Air.¹

Pour ce qui est des moyens, l'armée de l'Air possède une flotte importante, entre 3.000 et 4.000 aéronefs en service, mais dont une grande partie provient de la période soviétique.

Une nouvelle doctrine est en cours d'élaboration.² Prévue initialement en 2008, sa diffusion pourrait être retardée en raison des modifications à apporter au regard des enseignements du conflit avec la Géorgie. En attendant, la doctrine militaire russe actuelle date d'avril 2000 et ne prend donc pas en compte les changements intervenus depuis dans la situation géopolitique et politico-militaire du pays. Elle est vivement critiquée par le chef d'état-major de l'armée de l'Air Boris Tcheltsov. Selon lui, elle « ne tient pas compte des réalités existantes et notamment de la menace aérospatiale accrue », et elle « n'étudie pratiquement pas l'impact de la menace aérospatiale sur la sécurité de la Fédération de Russie [...] ni ne définit les priorités nécessaires dans le développement de la composante aérospatiale de l'organisation militaire de notre pays ». ³ En septembre 2008, le président Medvedev annonce le projet de la mise en place d'ici 2020 « d'un système unifié de défense aérienne et spatiale » ⁴ qui devrait se traduire par des changements considérables dans l'organisation de l'armée de l'Air.

Par rapport aux menaces terroristes et d'insurrections au sein du territoire, elles sont prises très au sérieux. Pour les combattre, le premier ministre Vladimir Poutine (alors président de la Fédération russe) a entrepris des réformes dans deux domaines. D'une part, doter les troupes du ministère de l'Intérieur – qui n'appartiennent pas à l'Armée – d'un entraînement et de matériel de qualité. D'autre part, réformer la force aérienne, notamment au niveau des ressources humaines, en faisant appel à des volontaires dont la durée d'engagement et les compétences sont supérieures à celles des conscrits. Il ne s'agit ni plus ni moins d'une professionnalisation d'une partie du personnel militaire.

L'année 2008 est marquée par la nomination d'un nouveau chef d'état-major des Armées, le général Nicolay Marakov. Ce dernier a pour mission de réaliser un grand projet de réforme, associant réorganisation, réduction du format des forces (1,2 million d'hommes en 2008, 1 million prévus en 2012), et externalisation d'activités périphériques. Pour l'armée de l'Air, les changements organiques se traduisent par la création du « Commandement de la défense spatiale et aérienne » établi à Balashikha, près de Moscou, qui se substitue à l'actuel commandement central de l'armée de l'Air.

Au niveau budgétaire, les dépenses militaires entre 2000 et 2007 ont quadruplé. En 2009, le budget global de la défense est porté à 50 milliards de dollars (soit 22 pourcent d'augmentation). Cet effort financier atteste de la volonté russe de retrouver son statut de grande puissance, et se défaire ainsi de l'image de « *puissance pauvre* ». Cette augmentation spectaculaire n'a pas profité à l'ensemble des forces de la même façon, dans la mesure où l'accent a été porté sur la dissuasion nucléaire, au détriment de l'équipement des forces conventionnelles. D'une manière générale, « *l'utilisation réelle des dépenses votées reste très opaque* »,⁵ notait au printemps 2008 un rapport de l'ancien ministre réformateur Boris Nemtsov, qui insistait sur la corruption des forces armées.

A partir de 2000, la politique industrielle de la défense connaît une impulsion nouvelle sous l'influence du président Poutine.⁶ Elle se concrétise par l'unification des différentes structures publiques d'acquisition d'armement puis par la création d'une nouvelle agence civile russe d'acquisition d'armements : *Rosoboronpostavki* (ou FAMP). La prise ou la reprise d'actifs industriels stratégiques conduisent à la constitution de holdings géants sous contrôle étatique, dont l'architecture permet l'intégration des industries de défense. Enfin, une commission militaro-industrielle est créée pour piloter l'innovation, faire baisser les coûts et améliorer la qualité des produits.

La politique d'exportation d'armement est, elle aussi, pilotée au plus au niveau, par

l'intermédiaire de l'Agence nationale d'exportation d'armements *Rosoboronexport*, créée dès 2000 pour rationaliser cette activité au service des intérêts stratégiques de la Russie.

Certains fleurons de l'industrie militaire russe connaissent des succès commerciaux remarquables. C'est le cas de *Sukhoï*, grâce aux exportations des *Su-27* et *Su-30*. Ainsi, le *Su-30MK Flanker*, « considéré comme l'un des meilleurs avions de combat au monde », est exporté dans de nombreux pays du Sud-est asiatique et d'Afrique. Si l'on se réfère à un article de TTU, « des rumeurs font état de l'incapacité du *F-35 Joint Strike Fighter* (JSF) à faire face aux *Su-30MK Flanker* d'origine russe, lors de simulations de combats rapprochés, récemment menées sur la base américaine de Hickam (Hawaii) ».⁷

Dans le domaine aérospatial, la Russie jouit d'une solide assise. Elle a engagé de nombreux partenariats, notamment avec les industriels européens (EADS, par exemple), mais aussi avec le Brésil pour le développement de lanceurs de satellites et la conception d'avions de chasse de 5^e génération. Il s'agit en l'occurrence du « nouveau T-50, développé dans le cadre du programme PAK-FA »⁸ produit par *Sukhoï*. A ce sujet, une dépêche de *RIA Novosti* du 23 septembre rapporte : « le premier vol de l'avion militaire russe de 5^e génération est prévu pour 2009. [...] C'est un appareil polyvalent et super manœuvrable, il fait appel à des armes tous azimuts atteignant des cibles de surface avec une précision élevée. Il possède des performances d'atterrissage et d'envol améliorées, est moins détectable sur les radars, et développe une vitesse de croisière supersonique ». Néanmoins, « l'objectif de mise en production du futur *T-50* en 2015 ne pourra être tenu qu'en concevant une version « intérimaire » du PAK-FA, reprenant l'avionique et la propulsion du *Su-35*. La version finale de l'appareil ne devrait vraisemblablement pas être prête avant 2020 ».⁹

Pendant, les succès à l'exportation et dans le domaine aérospatial doivent être nuancés par la situation d'une industrie dont la restructuration n'a pas encore porté ses fruits. Malgré les sommes colossales dépensées dans ce sens, l'industrie militaire russe

rencontre des difficultés et demeure affectée par plusieurs maux : la pénurie de cadres qualifiés, le vieillissement des capacités technologiques, la baisse de la qualité du matériel de guerre fabriqué, la dépendance à des technologies étrangères, à des importations très coûteuses. A cela s'ajoute le fait que les exportations l'emportent parfois sur la satisfaction de la demande intérieure, des commandes de l'Etat. Si les considérations financières expliquent cette tendance, l'héritage de la période soviétique a aussi sa part de responsabilité. Par exemple, l'avion de chasse Su-30MK, évoqué ci-dessus, n'est pas « en dotation dans l'armée de l'Air russe. La fabrication de cet appareil nécessite en effet l'intégration de technologies non russes (françaises notamment) alors même que la législation russe et les règlements de l'état-major n'autorisent pas le ministère de la Défense à acquérir des matériels militaires disposant de composants réalisés à l'Ouest ».¹⁰

L'armée de l'air russe en guerre

Avant le début des hostilités, des frictions ont eu lieu dans les airs et au sol. Les forces aériennes géorgiennes effectuaient des vols de reconnaissance au-dessus de l'Abkhazie,¹¹ avec l'aide de drones (*Elbit Hermes 450*) et de *Su-25* de reconnaissance. Ce qui a conduit à la destruction de quatre ou cinq drones géorgiens entre le 18 mars et le 4 mai 2008 par un Mig-29 Fulcrum russe et des missiles sol-air abkhazes (*Sa-11 Gadfly*).¹² L'été 2008 a été marqué par des échanges de tirs dont la fréquence et l'intensité ont été crescendo. Une tension forte s'est transformée en très peu de temps en un conflit militaire entre des forces régulières.

L'organisation préalable de la logistique et l'entraînement des troupes avant le conflit laissent penser que les deux armées se préparaient depuis un moment, des deux côtés de la frontière. La réponse russe a été rapide pour deux raisons. Ce scénario avait été anticipé et préparé par le commandement militaire. De plus, un exercice militaire de grande envergure baptisé « Caucase 2008 » s'est tenu

en juillet 2008 près de la frontière géorgienne, auquel 8.000 soldats du MD Nord Caucase ont pris part.

Revenons sur le déroulement des opérations. Dans la nuit du 7 août 2008, la Géorgie attaque la capitale de l'Ossétie du sud à grand renfort d'artillerie lourde, causant de nombreux dégâts et victimes civiles. L'assaut contre la capitale est dévastateur mais stratégique. Au lieu de défendre la capitale contre des forces ennemies supérieures en nombre et en puissance, les troupes ossètes et russes délaissent la capitale et se replient vers la zone Java/Roki – où se situe le tunnel de 3,6 km, seul passage terrestre qui relie l'Ossétie du Sud et la Russie – afin de permettre aux renforts russes d'entrer sur le territoire ossète en sécurité. Cette zone revêtait une valeur stratégique de première importance, d'autant que les troupes ossètes n'étaient pas en mesure de résister seules aux attaques géorgiennes. Dans la journée du 8, les positions géorgiennes ne sont pas encore sécurisées lorsque la Russie engage ses troupes grâce à un pont aérien de 14.000 hommes et *via* le tunnel cité ci-dessus. Le lendemain, les forces russes s'emparent de Tskhinvali, et les forces aériennes russes prennent rapidement le contrôle de l'espace aérien, ce qui entraîne le retrait forcé des troupes géorgiennes hors d'Ossétie du Sud le 11 août, puis leur débandade vers la capitale Tbilissi. La Géorgie est alors coupée en deux et les unités géorgiennes sont complètement désorganisées. Le président Medvedev décide l'arrêt des opérations le 12 août.

Ce conflit s'apparente à une guerre limitée dans la mesure où la Russie a fait un usage mesuré de la force, en comparaison avec sa puissance de feu disponible.

Nous nous intéresserons ici à l'emploi de l'arme aérienne, notamment de la part des Russes, qui a pris plusieurs formes.

Les forces aériennes engagées appartiennent à la 4^e armée de l'Air, basée à Rostov-sur-Don dans le Nord Caucase. Celle-ci est composée d'un peu moins de 400 avions de combat, d'une centaine d'hélicoptères d'attaque *Mi-24 Hind* (puissance de feu à peu près équivalente à celle d'un *Jaguar* ou d'un *Mirage FICT*). Durant le conflit, les *Su-25s* ont été

largement utilisés, seuls ou en coopération avec des *Su-24 Fencers* et *Su-27 Flankers*. La 58^e armée de Terre était aussi supportée par les 76^e et 96^e divisions aéroportées, composées d'hélicoptères *Mi-8/17 Hip* et *Mi-24*.

Aucune source ne relève d'engagements air-air, hormis les attaques contre les drones.¹³ Cet état de fait est dû au faible nombre d'aéronefs géorgiens, de leur dissimulation plutôt que leur utilisation. En effet, « l'aviation géorgienne semble avoir été absente du conflit. Outre la destruction d'appareils, le manque d'une aviation de chasse, capable à la fois d'engager les appareils russes et de protéger ses propres appareils d'attaque, lui a cruellement fait défaut ».¹⁴

En ce qui concerne le transport aérien, celui-ci a revêtu une dimension stratégique. Grâce aux *Antonov An-124s* et les *Ilyouchine Il-76s*, un pont aérien a permis de transférer 14.000 parachutistes russes en Ossétie du Sud, sur les bases de Sukhumi (capitale de l'Abkhazie) et Vladikavkaz (en Ossétie du Nord). De même, du côté géorgien, ce sont un ou plusieurs *Boeing C-17A Globmaster III* de l'*US Air Force* qui a transporté une partie des troupes géorgiennes rapatriées en urgence d'Irak.

Les forces aériennes russes firent environ 200 sorties pendant ces cinq jours de conflit.¹⁵ La plupart ont eu lieu de jour en raison du manque d'équipement de vision nocturne. Lorsque les forces aériennes russes se sont engagées sur le territoire géorgien, trois appareils russes ont été détruits le 8 août par la défense anti-aérienne géorgienne. De ce fait, il y a eu très peu de sorties le lendemain. Ensuite, les *Su-25* étaient accompagnés de *Su-24*.¹⁶

Les frappes ont eu pour objectif les forces géorgiennes au sol, d'une part, des infrastructures, d'autre part.

Dans le premier cas, elles ont eu lieu principalement pendant les deux premiers jours du conflit, lorsque les Géorgiens en Ossétie du sud ont tenté de résister un temps. Pourtant, il ne semble pas que les forces géorgiennes aient été inférieures en nombre lorsqu'elles se sont engagées au combat. Elles ont néanmoins souffert de l'absence d'aviation pour les appuyer, au contraire des russes qui bénéficiaient d'une maîtrise de l'espace aérien.

Les bombardements sur des infrastructures ont visé plusieurs cibles. En premier lieu, les batteries d'artillerie ont fait l'objet de tirs nourris, compte tenu de la menace qu'elles représentaient pour les aéronefs russes. Deuxièmement, les bases militaires – au standard OTAN – de Senaki et de Gori, où étaient entreposés des équipements lourds et des munitions, ont lourdement été endommagées. Les bases aériennes de Vaziani et Marneuli, appartenant anciennement à l'URSS et récemment restaurées, ont aussi été bombardées. Plus précisément, les pistes de vol ont été complètement détruites et les installations ont subi des dommages, sans toutefois causer la destruction de tous les aéronefs. A la fin du conflit, l'ensemble des terrains d'aviation de Géorgie, excepté l'aéroport international de Tbilissi, était endommagé. Les autres objectifs ont été les nœuds de communications et quelques villes. Gori a été la plus touchée, ensuite abandonnée par 80 pourcent de sa population, mais Poti et Kareli ont, elles aussi, reçu des bombes. Les dégâts ont été plus matériels qu'humains dans la mesure où la population s'était préparée aux bombardements qui ont d'ailleurs été d'une faible intensité. Des installations industrielles et économiques ont été prises pour cible, par exemple les installations de *Tbilissi Aerospace Manufacturing*, dans la périphérie de Tbilissi, où les *Su-25s* géorgiens sont assemblés, ont été bombardées à deux reprises. Plusieurs drones *Hermes 450* auraient alors été détruits.

Le port de Poti sur la mer Noire, lieu du terminal pétrolier en provenance de Bakou (100.000 barils de pétrole par jour), a été affecté par des bombardements ciblés, notamment sur des infrastructures pétrolières et quelques installations industrielles. Ces bombardements, associés à un blocus maritime et un contrôle du port, ont empêché d'éventuels approvisionnements.

Bilan de l'emploi des forces aériennes russes

Les bombardements ont conduit à la destruction de 30 à 40 pourcent du potentiel

de l'armée de Terre et de la quasi-intégralité de la petite flotte géorgienne. Au cours de ces cinq jours, l'armée de l'Air géorgienne aurait seulement perdu 3 hélicoptères *MI-24* et 2 drones *Hermes 450*, mais aussi un ou deux *Su-25s*, un *Mi-8*, et 3 vieux *Antonov An-2 Colt* transports détruits au sol.¹⁷

Quant aux résultats des bombardements des bases aériennes, malgré quelques sources discordantes d'origine russe, les « bombardements des bases militaires de Vaziani et Marneuli n'auraient pas abouti à la destruction des 8 *Su-25* améliorées ». ¹⁸ Il est possible que les Géorgiens aient réussi à dissimuler ces précieux appareils.

Du côté russe, les pertes reconnues par les autorités sont un bombardier *Tu-22MR* de reconnaissance *Backfire* et trois *Su-25* abattus par la défense aérienne russe.¹⁹ Le *Tu-22MR* aurait été abattu par un système à longue portée *SA-5 Gammon/S-200* (fourni probablement par l'Ukraine). Un fonctionnaire de la défense américain basé à Washington évoque la destruction d'un *Su-24MR* russe due à un tir fratricide provenant d'un système portatif de défense aérienne (MANPADS), mais les sources russes n'en font pas état.²⁰ Il fait aussi état de la perte d'un *Su-24M*. D'autre part, trois autres *Su-25s* ont été abîmés par les systèmes de défense aérienne selon le constructeur Sukhoï.

Par ailleurs, il convient de rapporter un fait plusieurs fois relevé : le pilote d'un *Su-25* touché a réussi à s'éjecter et a été capturé. Il était colonel à la retraite et avait été rappelé pour les nécessités de l'opération. Ceci a été interprété dans la presse occidentale comme une probable pénurie de personnel navigant au sein des forces aériennes russes.

La plus grande erreur de l'armée russe a été de sous-évaluer les défenses aériennes adverses. L'armée de l'Air russe ne comptait pas rencontrer de résistance, elle a investi le ciel géorgien sans détruire au préalable la défense anti-aérienne dont les pièces n'avaient pas été détectées. Sur ce point, l'usage des capacités de reconnaissance et d'observation spatiales aurait été insuffisant. Malgré la relative préparation de l'opération, la campagne aérienne semble avoir été planifiée de façon incomplète. La Géorgie possédait un système anti-aérien certes réduit, mais qui s'est

révélé « relativement efficace pendant le conflit, abattant quatre appareils russes et interdisant l'utilisation massive d'hélicoptères par la Russie en raison de la menace sol-air très courte portée. Il convient d'ajouter la spécificité du terrain, caractérisée par un relief qui rend difficile la visée. Il semblerait que Moscou ait mal évalué les capacités géorgiennes dans ce domaine et n'ait pas prévu de campagne de suppression de ces défenses anti-aériennes avant de lancer ses avions d'attaque et de reconnaissance sur l'Ossétie et la Géorgie ». ²¹ Ce constat est repris par l'ancien commandant en chef de l'armée de l'Air russe le général Anartov Kornukov.²² Selon lui, les services de renseignements militaires russes ont échoué dans l'analyse du nombre, de la localisation et dans les capacités des défenses aériennes géorgiennes. Il n'y a pas eu de véritable campagne pour éliminer les défenses aériennes et la petite armée de l'Air géorgienne.

D'autre part, il n'y a pas eu de tir de missiles antiradiation (ARM) contre les radars de la défense aérienne géorgienne. Les équipages russes n'ont pas toujours pu utiliser leurs armes de précision à distance, par crainte de se trouver dans le champ de tir des systèmes missiles sol-air géorgiens. De plus, les forces aériennes russes ne disposent pas encore d'armes guidées par satellite, mais celles-ci devraient voir le jour ultérieurement grâce à la mise en place du système de positionnement par satellite Glosnass. Les services de renseignements russes sont ainsi critiqués pour leur manque d'alerte et d'anticipation. De l'avis d'experts militaires occidentaux, la force aérienne russe s'est révélée sous-équipée, tant dans les équipements nocturnes que dans les armes utilisées, sans compter les failles dans les systèmes de communication, de liaison air-sol. La coopération entre le sol et l'air semble avoir été absente, comme si chaque composante faisait sa propre guerre.²³ Ces éléments confortent l'idée que la Russie n'est probablement pas préparée à s'engager dans une guerre de haute technologie (s'appuyant sur le C4ISR).²⁴

Toutefois, le déséquilibre des forces en faveur de la Russie a fortement diminué l'impact de ces approximations. La dissymétrie russe ne laissait aucune chance à l'armée géorgienne. L'importance de la maîtrise du

ciel a, encore une fois, été confirmée. Dans la mesure où la Géorgie n'a pas pu fournir une défense efficace de ses troupes au sol contre l'aviation ennemie et que ses lignes de communications ont été rompues, elle n'avait d'autres choix que de replier ses troupes désorganisées vers la capitale.

Malgré ces critiques, il faut reconnaître que la Russie a été sans conteste maîtresse du champ de bataille. L'emploi de sa puissance aérienne a souffert d'une vétusté évidente et d'une capacité opérationnelle qui ne s'est pas totalement rétablie depuis la fin de l'ère soviétique, et les avis, aussi bien russes qu'occidentaux sur le bilan des opérations, convergent. Le quotidien russe *Vedimosti*, dans son édition du 22 août 2008, rapporte ainsi : « les résultats des combats ont de nouveau mis à jour les défauts de la préparation de l'armée russe et l'insuffisance de son équipement technique. De l'avis des experts du Centre d'analyse des stratégies et des technologies (CAST), ces opérations militaires ont montré que même les meilleures unités de l'armée russe sont dotées de moyens de reconnaissance, de commandement et de liaison dépassés. L'aviation russe, malgré sa supériorité indiscutable, n'a pas pu accomplir certaines missions. Les spécialistes du CAST et du laboratoire d'économie militaire de l'Institut de l'économie de transition estiment que l'aviation russe n'a pas su paralyser les forces aériennes géorgiennes ni neutraliser les positions d'artillerie et les moyens de DCA de l'adversaire. Il s'est avéré qu'elle manquait d'avions modernisés emportant des bombes et des missiles modernes, capables d'atteindre des cibles tout en maintenant un risque minimum pour les civils ».²⁵

Un constat repris en partie par des officiers supérieurs russes. Le général Peter Deinekin, ancien commandant en chef, fustige l'armée de l'Air pour ne pas avoir immédiatement lancé une attaque aérienne pour aveugler les capacités de reconnaissance et les radars aériens et ne pas avoir ensuite détruit le commandement et le contrôle ennemis.²⁶

Après ce conflit, la Russie cherche à tirer les enseignements de cette guerre. La première leçon semble être la nécessité de moderniser l'armée de l'Air et sa doctrine. « Les standards récemment approuvés des *Su-24M2* et des *Su-25SM* vont améliorer l'avionique, les possibilités d'attaque de nuit et délivrer des armes de précision guidées ».²⁷ La Russie a brillé par son manque de force de projection. Le poids du transport tactique et stratégique durant le conflit devrait l'inciter à porter des efforts supplémentaires dans cette direction.

Au final, cette guerre de portée limitée a été pour la Russie une expérience utile qui lui a permis de tester sa puissance et de mettre en évidence des failles, qui sont autant d'arguments pour le gouvernement en faveur des réformes à venir. Le pouvoir en Géorgie sort affaibli de ce conflit, l'intégration à l'OTAN est compromise à moyen terme, et la Russie va renforcer sa présence dans les deux provinces qu'elle a reconnues comme indépendantes. Sur la scène politique internationale, elle a montré qu'elle pouvait réagir face à une « agression » sans se laisser impressionner par les réactions des grandes puissances, et qu'elle était encore capable de se faire respecter dans sa sphère d'influence. □

Notes

1. www.scramble.nl/tu.htm.
2. Isabelle Facon, « Une nouvelle doctrine pour une nouvelle Russie », in *Revue internationale et stratégique*, n°68, hiver 2007/2008, p.143-151.
3. Dépêche de *RIA Novosti* du 20/09/2008 <http://fr.rian.ru/russia/20070320/62313854.html>.
4. Dépêche de *RIA Novosti* du 29/09/2008 <http://fr.rian.ru/russia/20080929/117259330.html>.

5. Le figaro du 10/10/2008, « L'armée russe se remuscule mais reste un monde en crise » de Laure Mandeville.

6. Olivier Zajec, *La lettre Sentinel*, numéro 48, mars-avril p. 5 – p. 14.

7. <http://www.ttu.fr/francais/Articles/australiejsf.html> le 22/10/08.

8. Futur système de combat tactique.

9. « Les nouveaux chasseurs de l'étoile rouge », *Air & Cosmos*, n°2144S, 24 octobre 2008, p. 28-29.

10. Diplomatie, septembre 2008.
11. Au niveau des frontières internationales, ces deux provinces appartiennent à la Géorgie. Mais de fait, elles bénéficient du soutien russe et ne sont pas contrôlées par la Géorgie.
12. *Air International*, septembre 2008, p.4.
13. Une vidéo est disponible sur le site de *youtube*, <http://fr.youtube.com/watch?v=qCWkfgz-6us> consulté le 08/01/09.
14. DSI, octobre 2008, p. 40.
15. *Air international*, novembre 2008, p. 20.
16. *Air international*, novembre 2008, p. 20.
17. *Air international*, novembre 2008, p. 20.
18. TTU, 10 septembre 2008.
19. *Air international*, novembre 2008, p. 20.

20. *Jane's Defense Weekly*, 20 août 2008, p. 4.
21. www.redstars.com.
22. Cité dans *Aviation Week & Space Technology*, 1^{er} septembre 2008, p. 23.
23. Rod Thornton, "A bear with teeth the russian Military in 2008", *Rusi Journal*, octobre 2008, p. 48-52.
24. Acronyme utilisé pour représenter un ensemble de fonctions : *Computerized Command, Control, Communications, Intelligence, Surveillance, Reconnaissance*.
25. Cité dans une dépêche de *RIA Novosti* du 22 août 2008 <http://fr.rian.ru/defense/20080822/116222818.html>
26. *Aviation Week & Space Technology*, 1^{er} septembre, 2008, p. 23.
27. *Air international*, novembre 2008, p. 20.



Le site de
Air & Space Power Journal et *Chronicles Online Journal*
<http://www.airpower.au.af.mil>

Visitez les sites des autres éditions

- *Air & Space Power Journal – Arabe*
<http://www.airpower.au.af.mil/apjinternational/aspjarabic.html>
- *Air & Space Power Journal – Chinois*
<http://www.airpower.au.af.mil/apjinternational/aspjchinese.html>
- *Air & Space Power Journal – Espagnol*
<http://www.airpower.au.af.mil/apjinternational/aspjesp.html>
- *Air & Space Power Journal – Français*
<http://www.airpower.au.af.mil/apjinternational/aspjfrench.html>
- *Air & Space Power Journal – Portugais*
<http://www.airpower.au.af.mil/apjinternational/aspjpor.html>

La descente de la pente glissante

Les opérations sur le territoire national, l'externalisation et l'érosion de la culture militaire

PAR LE COMMANDANT BRYAN D. WATSON, USAF*



Introduction à un avenir incertain

En 2007, notre appareil militaire était focalisé sur la « transformation » en pensant à la victoire dans la guerre planétaire contre le terrorisme.¹ Cela vous semble sans doute de l'histoire ancienne mais, quand j'étais étudiant à l'École de commandement et d'état-major de l'Air (*Air Command and Staff College* – ACSC) en 2007, les attaques terroristes du 11 septembre 2001 (9/11) étaient encore fraîches dans la mémoire de tous et nous nous retrouvâmes dans les premiers jours des combats en Afgha-

nistan et en Irak. Je me souviens qu'un grand nombre des mes instructeurs et de mes condisciples étaient déjà des anciens combattants de ces conflits, et que mes pairs étudiaient la « guerre de quatrième génération » ainsi que les défis intrinsèques à un environnement de contre-insurrection.²

Par suite de concentration intense sur ces aspects, peu de gens (y compris moi-même) remarquèrent l'apparition de deux tendances en 2007. En premier lieu, malgré l'accent particulier mis sur les opérations en Irak, la perspective d'un engagement significatif sur le territoire des Etats-Unis avait commencé à

*Je suis très reconnaissant au docteur Donald MacCuish du Air Command and Staff College des conseils qu'il m'a prodigués pendant toute la durée de ce projet.

apparaître aux forces armées américaines. Après coup, je crois que notre gouvernement commença à se tourner vers les forces armées pour satisfaire des besoins intérieurs parce que nous étions « à portée de la main, d'emploi commode et, au moins en apparence, efficaces ». ³ En second lieu, nous avons dans l'intervalle fait des efforts considérables pour confier à des contractuels des tâches qui avaient historiquement été accomplies par des membres des forces armées. Je crois aujourd'hui que ces tendances (opérations sur le territoire national et recours aux contractuels) se sont croisées – avec de graves conséquences qui n'avaient pas été prévues.

Une attention qui se tourne vers l'intérieur : notre rôle croissant sur le territoire national

Je ne pense pas que beaucoup d'Américains ont remarqué la fonction élargie des forces armées à l'intérieur des frontières du pays. Pendant l'essentiel de notre histoire, nos forces armées se sont préoccupées des ennemis à l'extérieur des frontières du pays ; le 11 septembre conduisit toutefois à la réalisation du fait que des ennemis extérieurs peuvent nous attaquer de l'intérieur.

En conséquence, le rôle des forces armées sur le territoire national commença sans bruit à s'élargir, sans grande discussion. Comme l'observa un commentateur, « [Malgré des restrictions juridiques apparentes,] l'utilisation d'un système de surveillance militaire pour aider les forces de police locales à capturer le tireur qui faisait régner la terreur dans la région de Washington à l'automne 2002 n'attira que peu de critiques ». ⁴ Nous avons appliqué le même principe lors de l'utilisation de « la Garde nationale pour patrouiller des aéroports ou protéger des installations militaires, ou pour renforcer la police des frontières ». ⁵ A la base, le fait d'employer 5.300 soldats pour aider à protéger les Jeux olympiques de Salt Lake City d'une attaque terroriste semblait éminemment raisonnable et les actions militaires visant à « renforcer des organismes civils... dans le domaine de l'interception du trafic de drogue, ou [à assurer] la

sécurité à l'occasion de... manifestations sportives telles que la finale du championnat de football, paraissaient au premier abord fonctionnelles et efficaces ». ⁶

Quelques personnes exprimèrent toutefois quelques inquiétudes ; c'est ainsi, par exemple, qu'un commentateur prévint que « les forces armées régulières doivent être tournées vers l'extérieur, contre les ennemis de l'Amérique, plutôt que vers l'intérieur où une force militaire peut devenir une institution agissant pour le compte d'une partie de la collectivité contre une autre. Cela ronge le moral des forces, heurte le recrutement, abaisse le niveau de préparation, sape le soutien du pays aux forces armées et finit par creuser un fossé entre ces dernières et la société ». ⁷ En 2007, toutefois, la plupart d'entre nous ne réalisèrent pas le risque que présentait le recours aux forces armées américaines pour garantir la tranquillité intérieure.

Cette dépendance n'était pas un secret. En fait, la stratégie nationale de défense du territoire (*National Strategy for Homeland Security*) favorisait ouvertement un « examen minutieux des lois autorisant les forces armées à agir à l'intérieur du territoire des Etats-Unis afin de déterminer si les efforts de préparation et de réaction profiteraient d'un engagement accru de personnel militaire ». ⁸ L'Agence fédérale d'organisation des opérations en cas d'urgence (*Federal Emergency Management Agency*) fut vivement critiquée pour sa réaction à l'ouragan Katrina en 2005 et les autorités administratives répondirent par des plans prévoyant des solutions militaires aux crises intérieures, y compris les catastrophes naturelles. ⁹ Ce fut ainsi que, quelques semaines après l'ouragan, le président George Bush assista à l'arrivée à terre de l'ouragan Rita depuis le quartier général du Commandement du nord des Etats-Unis et suggéra que les forces armées devraient « déterminer et mobiliser les ressources nationales nécessaires pour répondre à une catastrophe ». ¹⁰

Les autorités commencèrent ensuite à prévoir un « rôle impliquant une intervention [plus] rapide et vigoureuse de la part des forces armées d'active lors de la réponse à des catastrophes naturelles ou attaques terroristes ». ¹¹ En fait, un haut fonctionnaire fit

observer qu'« il est presque inévitable que le département de la Défense (*Department of Defense* – DOD) joue un rôle très important de mise à disposition de ressources, de matériel, ainsi que de moyens de commandement, contrôle et autres en réponse à une catastrophe... [dans la mesure où] seul le Pentagone peut mobiliser de telles ressources et les déployer rapidement à un moment où la vie de milliers d'Américains peut être en danger ».¹² Il est intéressant de noter que la focalisation des forces armées américaines sur les opérations intérieures continua en dépit des objections émises par les autorités de certains états : le gouverneur du Texas « s'oppos[a] à la fédéralisation des efforts de réponse aux situations d'urgence résultant de catastrophes naturelles et autres » et celui d'Arizona prévint que « le transfert à Washington de la planification et de la réponse en cas de catastrophe serait un désastre ».¹³

Cette même année, les autorités sanitaires internationales prédirent une possible épidémie de grippe et le désir de voir les forces armées participer à des opérations intérieures s'intensifia.¹⁴ Encore une fois, cette tendance se heurta à un minimum d'opposition, probablement à cause de sentiments tels que l'admission publique par les centres de lutte contre les maladies (*Centers for Disease Control*) que « les Etats-Unis étaient vulnérable à des attaques chimiques et à des actes de bioterrorisme ».¹⁵ Le possible rôle des forces armées fut en fait officialisé dans la stratégie nationale de lutte contre une pandémie de grippe (*National Strategy for Pandemic Influenza*) en novembre 2005, lorsque le gouvernement fédéral s'engagea à « élaborer des mécanismes d'activation » des « activités de sauvegarde des infrastructures que les forces armées américaines et d'autres organismes gouvernementaux pourraient prendre en charge pendant une [telle] pandémie ».¹⁶

Cette logique était simple et directe : grâce à la capacité de planification et d'exécution dont elles avaient fait preuve, les forces armées étaient faites pour affronter les crises intérieures. Lors de mon passage à l'ACSC, je me souviens avoir étudié les opérations intérieures ; nous passions du temps à nous pencher sur

des graphiques et des organigrammes sans trop insister sur les problèmes culturels propres aux opérations intérieures. Je suis sûr que les choses ont changé depuis lors.

Ce fut approximativement à cette époque que nos dirigeants commencèrent à étudier sérieusement les implications de ce à quoi on se réfère communément sous le nom de loi sur le Posse Comitatus (*Posse Comitatus Act*), qui est une loi prohibant la délégation de pouvoirs de polices et de maintien de l'ordre aux forces armées.¹⁷ J'ai appris depuis lors que les gens interprètent fréquemment par erreur le terme *posse comitatus*, qui signifie au sens littéral « le pouvoir ou la force du comté » et se réfère au pouvoir dont dispose traditionnellement le shérif d'un comté pour recruter un détachement devant l'aider à maintenir la paix civile, poursuivre et arrêter les criminels et réprimer les émeutes.¹⁸ Historiquement, la plupart des collectivités territoriales autorisent un officier de police à demander une assistance pour arrêter ou recapturer un prisonnier qui s'est échappé.¹⁹ La loi sur le Posse Comitatus représente une exception notable dans la mesure où elle interdit le recours à des troupes fédérales à de telles fins, illustrant ainsi le scepticisme des américains vis-à-vis du maintien de la paix civile par une armée de métier.²⁰

Le principe à la base de cette loi a une histoire intéressante aux Etats-Unis et nous ferions bien de ne pas l'oublier. Plus précisément, en dépit des menaces posées à notre sécurité nationale par plusieurs puissants pays européens, nos Pères fondateurs décidèrent de limiter les pouvoirs des forces armées américaines sur le territoire national.²¹ Les délégués à la Convention constitutionnelle débattirent avec passion des questions militaires, discutant même la question de savoir « s'il devrait y avoir une armée de métier ou si la défense du pays devrait reposer entièrement sur les milices des Etats ».²² En dépit du fait que la Constitution finit par prévoir la capacité du Congrès à lever une armée de métier, le seul rôle attribué explicitement à celle-ci sur le territoire national était la « répression des insurrections ».²³

Le danger d'une armée de métier représentait un sujet de dispute sérieux. Un délégué du Maryland à la Convention, Luther Martin, déclara à la législature de son état que « quand un gouvernement souhaite priver ses citoyens de liberté et les réduire en esclavage, il a généralement recours à une armée de métier ». ²⁴ De même, Alexander Hamilton soutint que les armées de métier peuvent « placer la population dans une position de subordination vis-à-vis des forces armées » et que « les gens sont conduits petit à petit à considérer les soldats non seulement comme leurs protecteurs mais comme leurs supérieurs ». ²⁵ En une autre occasion, James Madison observa que « les libérés de Rome se révélèrent l'ultime victime de ses triomphes militaires » et qu'« [une] armée de métier est par conséquent quelque chose de dangereux, qui peut en même temps s'avérer nécessaire. Dans une perspective étroite, son institution peut présenter des désagréments. Dans une perspective plus large, ses conséquences risquent d'être fatales. Quelle que soit la perspective, elle donne lieu à une circonspection et à une prudence salutaires ». ²⁶ Ces types d'inquiétudes ont été sous-jacents à la loi sur le Posse Comitatus pratiquement depuis sa promulgation, après laquelle, finalement, « il fut admis que les troupes fédérales n'étaient pas destinées à suppléer les autorités civiles chargées du maintien de l'ordre ». ²⁷

Graduellement, cette attitude commença à s'assouplir. Existait-il une sorte de sinistre complot visant à confier de plus en plus de responsabilités aux forces armées américaines sur le territoire national ? Non. Je pense que la réponse est beaucoup plus simple. Je crois que le phénomène faisait intervenir un « élargissement insensible de la mission » à un moment d'intenses inquiétudes quant à la sécurité intérieure de notre société. ²⁸ Cela me rappelle les paroles du vice amiral en retraite Arthur Cebrowski, de la *U.S. Navy*, ancien responsable de la transformation au Pentagone, qui fit observer que la « réalité de l'après-11 septembre » indiquait « que nous av[ions] besoin d'une nouvelle méthode de rééquilibrage de nos intérêts à l'étranger et de nos inquiétudes en matière de sécurité du

territoire ». ²⁹ Avec le recul, ses paroles annonçaient un rôle intérieur élargi pour les forces armées américaines.

En fin de compte, j'ai un conseil très simple à vous donner. En tant que futurs leaders, veillez à bien comprendre les fonctions appropriées des forces armées dans une société démocratique. N'oubliez jamais que vous êtes au service du public et ne considérez jamais son soutien comme acquis. Ceci dit, nous devrions tous réaliser que tous ceux dont les fonctions sont publiques ne sont pas nécessairement au service du public.

Pour le profit et le pays : notre dépendance des contractuels

Dans les premiers jours de ma carrière, je fus le témoin d'une remarquable augmentation de notre recours aux contractuels privés. Lors de l'opération *Desert Storm* en 1991, 9.200 contractuels furent déployés en soutien des opérations militaires. ³⁰ En 1999, certains observateurs militaires exprimaient des sentiments tels que « Nous n'avons jamais vu un tel recours à des membres non militaires pour accomplir des tâches affectant directement les succès tactiques d'un engagement ». ³¹ Cette tendance se poursuivait. Au fur et à mesure de la réduction de nos effectifs militaires, la privatisation augmenta et l'opération *Iraqi Freedom* n'y fit certainement pas exception. ³² Lors de ce conflit, « les estimations portant sur le nombre de fonctionnaires civils et d'employés de contractuels présents en Irak [allaient] de vingt à trente milles, faisant ainsi du personnel civil le deuxième contingent en termes d'effectifs dans le pays ». ³³

En Irak, il devint sans doute difficile de faire la différence entre les fonctions remplies par les contractuels et le personnel militaire en uniforme. Des civils « [étaient] chargés de l'entretien de systèmes d'armes complexes tels que le chasseur F-117 Nighthawk, le bombardier B-2 Spirit, le char M1 Abrams et le système lance-missiles TOW, ainsi que de [la mise en œuvre des] véhicules aériens sans pilote Global Hawk et Predator » ; ils « se livraient » à la

collecte... et à l'analyse du renseignement » et « interrogeaient des prisonniers de guerre et d'autres détenus ». ³⁴

Il est vrai que les forces armées américaines ont historiquement eu recours aux services de contractuels mais, en Irak et en Afghanistan, cette dépendance fut sans précédent. ³⁵ En Irak, nous avons employé des contractuels après avoir mis en service des systèmes tellement nouveaux que les Armes étaient dans l'impossibilité de préparer des cours de formation à l'intention du personnel en uniforme. ³⁶ Par exemple, lors du premier déploiement au combat du véhicule aérien sans pilote RQ-4A Global Hawk en soutien de l'opération *Enduring Freedom*, 56 contractuels furent déployés dans le cadre d'une « équipe » de 82 membres composée de personnels militaires, de fonctionnaires et de contractuels. ³⁷ Par la suite, l'emploi de contractuels dans ce type de rôle continua à croître, à tel point que des contractuels commencèrent « à mener des opérations assimilables au combat », parmi lesquelles la mise en œuvre, voire même « le pilotage du *Global Hawk* ». ³⁸

Malgré la réalisation des nombreux problèmes que pourrait soulever une telle pratique – dont le moindre n'était pas le fait que les contractuels pilotant des UAV pourraient être considérés comme combattants illégitimes aux termes du droit des conflits armés – les forces armées américaines continuèrent à avoir recours aux contractuels. ³⁹ Une publication préparée ici même à Maxwell AFB, Alabama, traita même de cette question en 2004, en avertissant que « le citoyen doit être un citoyen, pas un soldat... Le droit de la guerre traite sans ménagement le non combattant qui viole ses principes en prenant les armes ». ⁴⁰

La privatisation se poursuit à la suite de fortes réductions des effectifs militaires, d'affirmations selon lesquelles les contractuels pouvaient opérer avec un rendement supérieur, de la complexité et de la sophistication croissantes des systèmes d'armes et, bien entendu, du désir de déployer des contractuels afin de déjouer les plafonds de troupes imposés par la législation ou un pays hôte. ⁴¹ Nous avons même conçu certains systèmes d'armes spécialement pour qu'ils soient pris

en charge par des contractuels plutôt que par du personnel en uniforme, la raison avancée étant une nouvelle fois la « rentabilité ». ⁴² Un observateur fit même remarquer « En deux mots, un déploiement est impossible sans [contractuels] ». ⁴³

Nous avons en outre commencé à voir de plus en plus d'« entreprises de sécurité privées » engagées dans des conflits autour du monde, y compris en Irak. Bien que des rapports officiels aient déclaré que les entreprises de ce type employées en Irak « fournissent uniquement des services défensifs », les activités de ces contractuels s'élargirent considérablement et, aux yeux de certains, devinrent pratiquement « impossibles à distinguer des opérations militaires ». ⁴⁴ En avril 2003, par exemple, des employés de *Blackwater USA* livrèrent combat à des insurgés qui s'attaquaient à du personnel affecté à l'Autorité provisoire de la Coalition dirigée par les États-Unis à Najaf. Ils tirèrent des milliers de balles et des centaines de grenades, et *Blackwater* utilisa même ses propres hélicoptères pour les ravitailler pendant le combat. ⁴⁵ Plus tard, la direction de l'entreprise offrit même ses services comme armée mercenaire pour les « points chauds » du monde, déclarant que *Blackwater* « se tient prête à maintenir ou rétablir la paix en n'importe quel point où on a besoin d'elle ». ⁴⁶

En outre, les contractuels ne se contentaient pas de travailler pour des organismes liés au département de la Défense. Un exemple vient en particulier à l'esprit : en février 2006, « des employés d'une entreprise de sécurité privée opérant sous contrat du département d'État firent feu et tuèrent deux civils irakiens ». ⁴⁷ Nous aurions dû prêter une attention particulière à la colère exprimée par le frère de l'une des victimes : « Je jure devant Dieu que je vengerai mon frère... Ils n'ont même pas pris le temps de l'emmener à l'hôpital... C'est cela leur nouvelle démocratie, c'est cela la liberté qu'ils nous ont apportée ». ⁴⁸ Ce qui est plus préoccupant est que les familles des victimes, dans leur colère, « ne semblaient pas faire de distinction entre les troupes américaines et les contractuels, dont de nombreux Irakiens disent qu'ils ressemblent à des soldats étran-

gers ». ⁴⁹ En outre, à la fin de 2007, les activités de *Blackwater USA* furent examinées publiquement de très près à la suite d'allégations de meurtres commis contre des civils irakiens innocents par des employés de l'entreprise. ⁵⁰

Chaque fois que je relate de tels faits, nombreux sont ceux qui se demandent « Comment en est-on arrivé là ? Le combat n'est-il pas censé être du ressort exclusif des forces armées ? » Je me suis posé la même question et ai décidé de faire quelques recherches. Tout commença, en toute innocence, dans les années 50, lorsque le gouvernement fédéral « demanda aux organismes qui en dépendent de se procurer tous leurs biens et services du commerce auprès du secteur privé, sauf lorsque cela ne répond pas à l'intérêt public ». ⁵¹ Un certain nombre d'années plus tard, le Congrès imposa aux organismes fédéraux d'externaliser les postes administratifs dont les tâches ne relèvent pas « intrinsèquement de la compétence étatique ». ⁵² Bien entendu, cette prescription s'appliquait à certains postes occupés par du personnel militaire et le Département de la Défense s'y conforma, décrétant que « l'exécution des fonctions et des tâches qui relèvent intrinsèquement de la compétence étatique sera interdite au secteur privé ». ⁵³

Le recours aux contractuels finit simplement par devenir la solution de facilité. Alors que les budgets de la défense résistaient à grand-peine à l'élargissement des missions et aux exhortations à réduire les effectifs, nous commençâmes à utiliser des contractuels à la place de personnels en uniforme. ⁵⁴ Les rangs des fonctionnaires civils n'étaient pas à l'abri non plus. Entre 2000 et 2006, les forces armées autorisèrent une concurrence entre le secteur privé et la fonction publique, le premier l'emportant dans environ 60 pourcent des cas. ⁵⁵

Au fur et à mesure que nous sous-traitons de plus en plus de fonctions militaires, nombreux étaient ceux qui, au sein des forces armées, se félicitaient du personnel supplémentaire mis à leur disposition quand les contractuels bouchaient les trous laissés par les réductions d'effectifs militaires. ⁵⁶ Qui plus est, l'opinion publique appréciait les économies budgétaires promises par des forces

armées moins nombreuses et la réallocation de fonds publics au profit de contractuels permit à ces entreprises de profiter de chiffres d'affaires remarquables. ⁵⁷ Au fond, presque tout le monde semblait content.

A l'époque jeune officier subalterne, je me concentrais attentivement, comme le faisaient mes pairs, sur la façon d'accomplir la tâche que me confiait mon supérieur. Si je devais faire accomplir une tâche mais n'avais pas de personnel militaire à ma disposition, je me disais « Pourquoi ne pourrions-nous pas trouver un contractuel pour le faire ? » J'admets volontiers que je n'arrivais pas à bien saisir les principes de base qui sous-tendaient mon service militaire ; je veux dire que je n'avais pas oublié mes cours d'instruction civique au lycée mais que je ne les avais pas vraiment *intériorisés*. Mes pairs et moi pensions que des expressions telles que « la défense commune », rapports entre les pouvoirs « militaire » et « civil » et « gouvernement du peuple, par le peuple, pour le peuple », que l'on trouve dans la Constitution, la Déclaration d'indépendance et le discours de Gettysburg respectivement, n'étaient que des lieux communs cités par des universitaires et des politiciens. Nous avions tort. L'exercice de la puissance militaire lorsque c'est nécessaire est une obligation d'une signification profonde pour la plupart des Américains et nous ne réalisons pas totalement l'importance de cette idée dans le contexte des contractuels. Cela me fait penser à une citation remarquable : « [U]n gouvernement démocratique est un gouvernement responsable, c'est-à-dire un gouvernement qui a des comptes à rendre, et le problème essentiel que pose la sous-traitance est que cette responsabilité est grandement diminuée ». ⁵⁸

Comme quelqu'un le fit observer en 2005, « Pour parler franchement, les motivations d'une entreprise privée et les intérêts de ses clients ou le bien public ne sont pas toujours alignés ». ⁵⁹ Après tout, « même lorsque des contractuels accomplissent des tâches militaires, ils restent des entreprises privées ». ⁶⁰ C'est ici que réside une autre inquiétude : le possible manque de contrôle des actions des contractuels et, potentiellement, de leurs qualifications. Par exemple, « les enquêteurs de

l'armée des États-Unis chargés d'enquêter sur le scandale des mauvais traitements infligés aux détenus d'Abu Ghraib s'aperçurent que... tous les interprètes et jusqu'à la moitié des interrogateurs concernés étaient des contractuels privés », alors que « 35 pourcent environ des interrogateurs sous contrat n'avaient reçu aucune formation professionnelle militaire en tant qu'interrogateurs ». ⁶¹ En outre, n'oubliez pas que les entreprises privées conservent un contrôle total des contrats qu'elles signent et peuvent même refuser d'exécuter une tâche qu'elles se sont engagées à accomplir si elle devient trop dangereuse ou peu rentable. ⁶² Il est vrai que, si des contractuels abandonnent leurs tâches, ils risquent de devoir payer certaines amendes mais rarement quelque chose de plus grave. Si par contre vous, en tant que membre des forces armées, abandonniez votre mission, vous pourriez passer en court martiale. ⁶³

En réalité, le contrat lui-même constitue le seul moyen de contrôle ou de supervision des contractuels et de leurs employés. Hormis quelques exceptions limitées, les chefs militaires et leurs états-majors ne peuvent superviser les contractuels. ⁶⁴ Au lieu de cela, les personnels militaires doivent passer par les officiers chargés des contrats si tout changement doit être apporté à un de ces derniers et les commandants ne jouissent d'aucune autorité disciplinaire vis-à-vis des employés d'un contractuel. ⁶⁵

Certains analystes finirent par poser des questions sur la façon d'améliorer cet arrangement, compte tenu en particulier de la possibilité de voir des tiers mettre sur le même pied les actions des contractuels et celles du gouvernement américain. Une réponse possible devint le recours à la loi sur la compétence extraterritoriale des forces armées (*Military Extraterritorial Jurisdiction Act* – MEJA), qui prévoyait la responsabilité pénale de quiconque, un contractuel par exemple, est « employé par les forces armées ou les accompagne hors des États-Unis » s'il commet *hors du territoire* des États-Unis un acte qui aurait constitué un crime s'il avait été commis *sur le territoire* américain. ⁶⁶ Ceci dit, toute poursuite de ce type resterait à la discrétion d'un procureur. ⁶⁷ Cela représente un contraste frappant avec les dis-

positions du code de justice militaire des États-Unis (*Uniform Code of Military Justice* – UCMJ), qui s'applique dans le monde entier au personnel militaire américain et dans le cadre duquel les poursuites sont à la discrétion des commandants. ⁶⁸ Il est vrai qu'un changement apporté à la législation a so-disant soumis les contractuels au UCMJ en cas de « guerre déclarée ou d'opération de circonstance ». ⁶⁹ Néanmoins, pour des raisons pratiques, les réalités politiques rendirent ledit changement extrêmement difficile à mettre en vigueur.

Le recours aux contractuels par les forces armées se poursuivit, le terme *intrinsèquement de la compétence étatique* devenant de plus en plus dénué de sens. ⁷⁰ Par suite des progrès de la technologie, même la mise en œuvre de certains des principaux systèmes d'armes tels que le chasseur furtif F-117A, le char M1-A, le missile Patriot et le Global Hawk, devint « dépendante des contractuels », une situation qui ne donna lieu qu'à peu d'objections. ⁷¹ Au fil des ans, les contractuels gardèrent nos périmètres et manutentionnèrent nos munitions. Ils se chargèrent du déneigement, traitèrent les malades et les blessés, réparèrent les bâtiments, assurèrent la paye des troupes, traitèrent les dossiers de récompenses et de décorations militaires et servirent même comme contrôleurs de la circulation aérienne. La réponse adressée à quiconque émettait une objection était « Si l'armée de l'Air peut engager un contractuel pour piloter un aéronef de combat à distance en Irak, ou si le gouvernement fédéral peut engager les employés d'entreprises privées pour combattre des insurgés, y a-t-il encore des fonctions qui relèvent vraiment « intrinsèquement de la compétence étatique ? »

En outre, au fur et à mesure que les contractuels s'intégraient plus complètement aux opérations de l'armée de l'Air, ils commencèrent en fait à faire concurrence aux forces armées pour le recrutement de personnel compétent. ⁷² Les postes offerts par certaines entreprises privées à des membres des forces armées permettaient à ceux-ci de gagner « de deux à dix fois ce qu'ils gagnaient dans les forces armées régulières » ; par exemple, en Irak, d'anciens membres des forces spéciales

gagnaient jusqu'à 1000 dollars par jour comme contractuels.⁷³ Ce qui est très significatif, nombreux étaient les contractuels qui recrutèrent activement des retraités récents ou des membres des forces armées entraînés pour une mission précise aux frais du gouvernement.⁷⁴ Nous nous étions engagés sur une pente glissante dont nous ne voyions pas la fin.

Les forces armées et les entreprises privées commencèrent à fusionner d'une manière jamais vue auparavant, ce qui eut un impact direct sur notre culture militaire. Je me souviens par exemple que, lorsque j'étais étudiant à l'ACSC, je vivais dans un immeuble de la base dans lequel seuls des membres des forces armées et leurs familles résidaient. J'ai traversé cette zone aujourd'hui et y ai vu de nombreux visages civils. Des fonctionnaires décidèrent, il y a longtemps, de privatiser une portion substantielle des logements familiaux militaires, fondant ainsi des sociétés privées, avec leur recherche compréhensible de profits, et nos collectivités de locataires.⁷⁵ Ces arrangements ont permis à de telles entreprises de contrôler une partie de l'immobilier de nos bases pendant 50 ans et nous avons autorisé des civils sans affiliation militaire à vivre sur nos bases si les immeubles de logements n'étaient pas pleins, garantissant ainsi aux contractuels un flux prévisible de bénéfices.⁷⁶

C'est ainsi que la vie dans les installations militaires devint de moins en moins « militaire ». Lorsque des civils emménageaient dans nos immeubles de logements, ils apportaient des styles de vie variés, y compris certaines pratiques de vie en société incompatibles avec celles de la tradition militaire. En réaction, nombreuses furent nos familles qui refusèrent catégoriquement de vivre dans des logements privatisés, à la suite de quoi des civils toujours plus nombreux finirent par vivre sur les bases. J'associe certains des meilleurs souvenirs de mes premières années de service aux rapports personnels et professionnels étroits que ma famille entretenait avec d'autres familles militaires qui vivaient dans les logements de la base. Cette époque est malheureusement révolue.

Pour citer un autre exemple, l'armée de l'Air décida également de sous-traiter partiel-

lement la fonction de factionnaire afin de libérer des forces de sécurité en uniforme pour leur confier d'autres missions.⁷⁷ Il est vrai que cela ne prit effet que progressivement mais, à la fin, plus personne ne disait « Monsieur » ou « Madame » ni ne saluait les officiers à leur arrivée à la base. Nous n'avons pas protesté par crainte d'être accusés d'être suffisants ou de nous donner de grands airs mais nous aurions dû le faire. Voyez-vous, on nous parle de l'importance des usages et de la courtoisie militaires mais les contractuels civils les réduisirent à un simple « service clientèle ».⁷⁸ Ce qui est peut-être le plus important est que, quand du personnel militaire servait comme factionnaires, ils présentaient une image sans équivoque au public qui passait à côté de nos installations mais cela a également changé. La sous-traitance de cette fonction de factionnaire, bien qu'à peine visible dans le contexte plus vaste de notre défense nationale, devint un microcosme de la question plus large : l'érosion de notre culture militaire. Voyez-vous, cela se déroulait juste sous nos yeux.

Un avenir possible

C'est contre cette toile de fond que nous sommes entrés dans le monde de l'après-*Iraqi Freedom*. Comme je l'ai indiqué précédemment, c'est à ce point que deux tendances commencèrent à converger : engagement militaire accru dans les affaires intérieures et recours accru aux contractuels par les forces armées. Quand elles se rencontrèrent, nous nous sommes retrouvés dans le pétrin.

N'oubliez pas que notre dépendance des contractuels commença bien avant l'épidémie de grippe aviaire de 2008, l'ouragan de 2010 à New York ou le tremblement de terre de 2015 dans le centre des Etats-Unis.⁷⁹ Comme vous vous en souvenez, ces événements demandèrent une entrée en action significative sur le territoire national des forces armées renforcées par de nombreux contractuels.

Pensez, si vous le voulez bien, à l'épidémie de grippe aviaire, lorsque le Commandement du nord des Etats-Unis fit respecter une quarantaine dans trois états en déployant

des milliers de soldats d'active dans les zones urbaines. Rappelez-vous comment des civils essayèrent en masse de fuir les zones infectées et comment des aéronefs militaires menacèrent d'abattre des avions commerciaux après que les pilotes eurent essayé de violer la quarantaine. Rappelez-vous les morts dans la population civile pendant ces mois d'agitation et les nombreux observateurs qui prétendirent que, d'une manière ou d'une autre, les forces armées en étaient responsables pour avoir réagi trop brutalement ou n'avoir pas réagi assez vite pour réprimer la violence. La morale de l'histoire ? Réfléchissez une minute à la perte de prestige dont souffrirent les forces armées dans les semaines et les mois qui suivirent. C'est un danger propre aux opérations militaires intérieures.

Pensez ensuite aux ouragans de 2010 à New York, où nous avons assisté pratiquement à une répétition des émeutes causées par la grippe aviaire, mais rappelez-vous aussi les très nombreux vigiles contractuels renforçant les forces armées et les forces de l'ordre. Vous souvenez-vous des allégations de mauvais traitement perpétré sur de nombreux new-yorkais par des vigiles ? Des protestations, peut-être légitimes, de certains civils quant à la violation de leurs droits constitutionnels ?⁸⁰ Cela remet à l'esprit les enseignements que nous aurions dû tirer de l'ouragan Katrina en 2005, lorsque la discipline sembla s'effondrer chez certains membres des forces de l'ordre à la Nouvelle-Orléans.⁸¹

Rappelez-vous enfin du tremblement de terre de 2015. Les organismes de maintien de l'ordre, les forces armées, les contractuels, ainsi que d'autres organismes fédéraux et des états semblaient alors s'être fondus en une même organisation. Rappelez-vous la façon dont les structures de l'organisation se chevauchaient au point que personne ne savait qui était à sa tête. Je remarquai alors que les contractuels et les membres de forces armées portaient des uniformes semblables et je me souviens m'être demandé « Comment en sommes-nous arrivé là ? »

Je me suis trouvé dans la région affectée après le tremblement de terre et je peux vous dire sans hésiter que certains Américains

avaient une peur sincère du personnel en uniforme.⁸² Il est vrai qu'ils avaient déjà été confrontés à une situation traumatisante mais il n'en reste pas moins qu'ils avaient peur des gens que notre gouvernement avait envoyé pour les aider. Tout le monde se rappelait des émeutes occasionnées par la grippe aviaire ainsi que des allégations de mauvais traitement à New York. Finalement, le public ne pouvait distinguer un membre des forces armées d'un contractuel ; voyez-vous, tous les membres du « complexe militaro-industriel » se ressemblaient, étaient sous les ordres du même supérieur, portaient les mêmes uniformes et les mêmes armes.⁸³

Une érosion de la culture militaire ?

Pour terminer, je vous demande de réfléchir sur le fait que notre gouvernement a « depuis longtemps reconnu que les forces armées sont, par nécessité, une société spécialisée distincte de la société civile ». ⁸⁴ En conséquence, d'autres fonctionnaires de l'Administration ont été historiquement disposés à s'en remettre aux jugements des autorités militaires.⁸⁵

Eh bien, d'après certains membres de notre gouvernement, « une société spécialisée distincte de la société civile » a tout simplement disparu. Ils soutiennent que la fusion des contractuels et des fonctionnaires interinstitutions dans notre structure militaire intérieure a mis fin à une culture distincte. Après tout, pourquoi les membres des forces armées devraient-ils appartenir à quelque catégorie différente quand ils font le même travail que les contractuels ? Aujourd'hui, y a-t-il quelque chose qui distingue vraiment les forces armées ?

Pour citer un bref exemple, vous devriez aujourd'hui en 2017 être au courant de la campagne visant à élargir la MEJA pour lui faire remplacer le *UCMJ*.⁸⁶ Si vous vous rappelez de mes commentaires précédents, la MEJA a servi de mécanisme de traitement des activités criminelles des civils soutenant des opérations de combat à l'étranger. Aujourd'hui, toutefois, certains soutiennent que le droit

civil devrait rester le seul moyen de traiter des activités criminelles de tous les membres de l'« équipe de défense », que nous devrions traiter les contractuels, les membres des forces armées, ceux de la Garde nationale et les autres employés juridiquement de la même manière. Cet argument peut sembler irréfutable au profane. Si toutefois cette campagne réussit, les chefs militaires ne seront plus concernés par les questions disciplinaires, même les plus graves, affectant leurs troupes. Il est intéressant de noter que, d'après certains analystes, ces efforts ont pour origine le fait que peu de parlementaires ont aujourd'hui une expérience militaire quelconque.⁸⁷

Je vous demande de réfléchir soigneusement à deux points pour terminer. Pensez d'abord au célèbre avertissement de George Washington selon lequel « la discipline est

l'âme d'une armée ». ⁸⁸ Si c'est vrai, et je crois que c'est le cas, où en sommes-nous aujourd'hui quand nous sommes tellement dépendants des contractuels ? Ensuite, quand vous réfléchissez au rôle qui doit être celui des forces armées dans une démocratie, j'aimerais que vous réfléchissiez à l'observation de l'ancien président de la Cour Suprême Earl Warren selon qui « l'appareil militaire est, bien entendu, un organe nécessaire du gouvernement mais l'étendue de son pouvoir doit être soigneusement limitée pour ne pas faire basculer le délicat équilibre entre la liberté et l'ordre ». ⁸⁹ Notre société a-t-elle, d'une façon ou d'une autre, perdu sa capacité à limiter la portée de l'appareil militaire ? Est-il important que la définition de notre « appareil militaire » a radicalement changé? □

Notes

1. *Quadrennial Defense Review Report* (Rapport quadriennal de la défense), (Washington, DC : Département de la Défense, 2006), v-ix, <http://www.comw.org/qdr/qdr2006.pdf> (consulté le 17 avril 2007).

2. D'après le colonel Thomas X. Hammes, la guerre de quatrième génération « est une forme d'insurrection qui s'est développée par voie d'évolution ». Elle a ses « racines dans le précepte fondamental qui veut qu'une volonté politique plus forte peut, lorsqu'elle est correctement employée, l'emporter sur une puissance économique et militaire supérieure » et « n'essaye pas de vaincre les forces armées de l'ennemi ». Au contraire, elle « se livre à une attaque psychologique directe des dirigeants de l'ennemi pour détruire la volonté politique de celui-ci ». Les guerres de quatrième génération sont des actions prolongées, qui se « mesur[ent] en décennies plutôt qu'en mois ou en années ». Colonel Thomas X. Hammes, *The Sling and the Stone: On War in the 21st Century* (La fronde et la pierre : De la guerre au 21^{ème} siècle), (St. Paul, Minnesota: Zenith Press, 2004), 2.

3. Richard H. Kohn, « *Using the Military at Home: Yesterday, Today, and Tomorrow* » (L'emploi des forces armées sur le territoire national : Hier, aujourd'hui et demain), *Chicago Journal of International Law* 4 (printemps 2003): 182-83.

4. Ibid, 183. D'après Eugene Fidell, ancien officier juriste dans la gendarmerie maritime, aujourd'hui membre d'un cabinet privé, « Le Titre 10 du Code des Etats-Unis définit soigneusement les circonstances dans les-

quelles le département de la Défense peut fournir du personnel pour mettre en œuvre du matériel à la demande d'un organisme fédéral de maintien de l'ordre. Aux termes de la Section 374, le secrétaire à la Défense peut aider les autorités civiles fédérales en déployant des moyens de reconnaissance aérienne mais seulement dans des cas liés à l'immigration, aux douanes, au trafic de narcotics ou de terrorisme ». Notant que les trois premiers n'ont rien à voir avec l'affaire du tireur isolé, Fidell fait remarquer que, pendant l'enquête sur cette affaire, des fonctionnaires de l'Administration américaine déclarèrent qu'ils n'avaient aucune preuve d'un lien quelconque avec le terrorisme. Fidell se réfère également à la Directive du département de la Défense (*Department of Defense Directive – DODD*) 5525.5, *DoD Cooperation with Civilian Law Enforcement Officials* (Coopération entre le département de la Défense et les autorités civiles de maintien de l'ordre), 15 janvier 1986, qui interdit aux forces armées d'apporter une « assist[ance] directe aux [autorités civiles de maintien de l'ordre] pour la surveillance ou la poursuite d'individus ». Elaine M. Grossman, « *Former JAG: Military Aid in D.C. Sniper Pursuit May Have Broken Law* » (Selon un ancien président du tribunal militaire de cassation, l'aide militaire apportée pour la poursuite du tireur isolé de Washington pourrait avoir été illégale), *Inside the Pentagon*, 14 novembre 2002, <http://www.fas.org/sgp/news/2002/11/itp111402.html> (consulté le 17 avril 2007).

5. Kohn, « *Using the Military at Home* », 190.

6. Grossman, "Former JAG" et Kohn, "Using the Military at Home", 190.

7. Kohn, "Using the Military at Home", 190.

8. Président George W. Bush, *National Strategy for Homeland Security* (La stratégie nationale de défense du territoire), (Washington, DC : la Maison Blanche, juillet 2002), 48, <http://www.whitehouse.gov/homeland/book/index.html> (consulté le 17 avril 2007).

9. "Senators Collins, Lieberman Hold Katrina Hearing, Acting FEMA Director Testifies" (Les sénateurs Collins et Lieberman organisent une séance de dépositions sur l'ouragan Katrina, le directeur intérimaire de la FEMA témoigne), Commission sénatoriale de la sécurité du territoire et des affaires administratives, 6 octobre 2005, http://www.senate.gov/~gov_affairs/index.cfm?FuseAction=PressReleases.Detail&Affiliation=C&PressRelease_id=1113&Month=10&Year=2005 (consulté le 17 avril 2007) ; "U.S. Senate Homeland Security and Governmental Affairs Committee Hearing on DHS Preparation for and Response to Hurricane Katrina" (Séance de la commission sénatoriale de la sécurité du territoire et des affaires administratives consacrée à la préparation du département de la Sécurité du territoire et à sa réponse à l'ouragan Katrina), *washingtonpost.com*, 15 février 2006, <http://www.washingtonpost.com/wp-dyn/content/article/2006/02/15/AR2006021501475.html> (consulté le 17 avril 2007). « Le président Bush fut à l'origine des bruits faisant état d'un rôle intérieur élargi pour les forces armées en septembre, lorsqu'il fit l'éloge de la réponse militaire à l'ouragan Katrina. Dans son allocution du 15 septembre depuis la Nouvelle-Orléans ravagée par l'ouragan, Bush déclara qu'un défi de cette taille exige l'attribution d'une plus grande autorité au gouvernement fédéral et d'un rôle élargi aux forces armées ». John A. Tirpak, "Domestic Roles for Troops?" (Un rôle intérieur pour les troupes?), *Air Force Magazine* 88, n° 12 (décembre 2005): 10, <http://www.afa.org/magazine/Dec2005/1205watch.asp>.

10. Tom Philpott, "Posse Comitatus", *Air Force Magazine* 88, n° 11 (novembre 2005): 29, <http://www.afa.org/magazine/nov2005/1105congress.asp>.

11. Ann Scott Tyson, "Pentagon Plans to Beef-Up Domestic Rapid-Response Forces" (Le Pentagone prévoit de renforcer les forces intérieures d'intervention rapide), *Washington Post*, 13 octobre 2005, 4.

12. Ibid.

13. Juliana Gruenwald, "Governors Oppose Expanding Military's Role in Disasters" (Des gouverneurs opposent un élargissement du rôle des forces armées en cas de catastrophe naturelle), *National Journal's Congress Daily AM*, 20 octobre 2005, 1.

14. « Si le virus [de la grippe aviaire] devenait capable de se transmettre facilement parmi les humains, les résultats pourraient être catastrophiques. A l'échelle mondiale, les experts prédisent entre 2 et 50 millions de morts ». "Q&A: Bird Flu" (Questions et Réponses : la grippe aviaire), BBC News, 20 novembre 2006, <http://news.bbc>

.co.uk/1/hi/health/3422839.stm (consulté le 17 avril 2007). « En octobre [2005, le président] Bush suggéra que les forces armées pourraient jouer un rôle prépondérant dans la réponse à une pandémie de grippe. Les forces armées, déclara-t-il, grâce à leur capacité de planification et de déplacement, pourraient représenter la meilleure solution pour faire appliquer les quarantaines ». Tirpak, "Domestic Roles for Troops?" 10-11.

15. Edward P. Richards et autres, "Bioterrorism and the Use of Fear in Public Health" (Le bioterrorisme et l'emploi de la crainte dans le domaine de la santé publique), *Urban Lawyer* 34, n° 3 (été 2002): 689, <http://biotech.law.lsu.edu/cphl/articles/urbanlawyer.pdf>.

16. Président George W. Bush, *National Strategy for Pandemic Influenza* (La stratégie nationale de lutte contre une pandémie de grippe), (Washington, DC : la Maison Blanche, novembre 2005), 9, <http://www.whitehouse.gov/homeland/nspi.pdf> (consulté le 17 avril 2007).

17. « Quiconque, hormis dans les cas et dans les circonstances prévus explicitement par la Constitution ou une loi votée par le Congrès, emploie délibérément tout élément de l'armée de Terre ou de l'Air comme posse comitatus ou autre pour exécuter les lois sera condamné à une amende aux termes du présent titre ou à une peine de prison ne dépassant pas deux ans, ou aux deux ». *Posse Comitatus Act, US Code* (Loi sur le Posse Comitatus, Code des Etats-Unis), volume 18, section 1385. Au sens littéral, la loi est techniquement inapplicable aux forces du Corps des fusiliers-marins et de la Marine. Elle a toutefois été interprétée comme s'appliquant à elles en vertu d'une politique appliquée de longue date.

18. « L'entière population d'un comté agée de plus de quinze ans, à laquelle un shérif peut faire appel pour lui porter assistance dans certains cas, par exemple pour l'aider à maintenir la paix civile, à poursuivre et arrêter des criminels, etc. *Williams v. State* (Williams contre l'Etat), 253 Ark. 973, 490 S.W.2d 117, 121 ». *Black's Law Dictionary*, 6ème édition., s.v. "posse comitatus". Voir également Sean J. Kealy, "Reexamining the Posse Comitatus Act: Toward a Right to Civil Law Enforcement" (Un réexamen de la loi sur le Posse Comitatus : Vers un droit à l'exercice civil des pouvoirs de police), *Yale Law and Policy Review* 21 (printemps 2003) : 389.

19. Kealy, "Reexamining the Posse Comitatus Act", 389.

20. Ibid.

21. Ibid.

22. Ibid., 391.

23. Constitution des Etats-Unis, article 1, section 8, clause 15, *National Archives Experience*, http://www.archives.gov/national-archives-experience/charters/constitution_transcript.html (consultée le 17 avril 2007). Cette clause ne fut invoquée que dans un nombre limité de cas, y compris la rébellion de Shay (1786-87), la rébellion du Whisky (1794), la rébellion de Dorr (1842) et la Guerre de Séces-

sion (1861–65). Kealy, “*Reexamining the Posse Comitatus Act*”, 391.

24. Kealy, “*Reexamining the Posse Comitatus Act*”, 391.

25. Ibid. ; Alexander Hamilton, “*The Consequences of Hostilities between the States*” (Les conséquences des hostilités entre les états), *Federalist* n° 8, 20 novembre 1787, *The Federalist Papers*, Library of Congress, http://thomas.loc.gov/home/histdox/fed_08.html (consulté le 17 avril 2007).

26. James Madison, “*General View of the Powers Conferred by the Constitution*” (Aperçu général des pouvoirs conférés par la Constitution), *Federalist* n° 41, sans date, *The Federalist Papers*, Library of Congress, http://thomas.loc.gov/home/histdox/fed_41.html (consulté le 17 avril 2007).

27. Jack H. McCall Jr. et Brannon P. Denning, “*Mission Im-Posse-ble: The Posse Comitatus Act and Use of the Military in Domestic Law Enforcement*” (Mission Im-Posse-ble : La loi sur le Posse Comitatus et l’emploi de forces armées dans les opérations de maintien de l’ordre intérieur), *Tennessee Bar Journal* 39 (juin 2003) : 31, http://www.tba.org/Journal_Tbarchives/tbjjun03.html.

28. « Pour les responsables militaires et politiques américains, l’un des principaux enseignements des années 90 fut qu’il fallait éviter un élargissement insensible de la mission, dans lequel les troupes américaines sont confrontées à un objectif mal défini et constamment élargi pour lequel elles sont mal préparées et soutenues... L’élargissement insensible de la mission est aujourd’hui de retour... On dirait maintenant que le Pentagone pourrait bientôt ajouter à ses portefeuilles militaire, de reconstruction et diplomatique des responsabilités en matière de secours en cas de catastrophe sur le territoire national ». Julianne Smith et Derek Chollet, “*The Return of U.S. Mission Creep*” (Le retour de l’élargissement insensible de la mission américaine), *Defense News*, 10 octobre 2005, <http://www.defensenews.com/story.php?F=1164780&C=commentary> (consulté le 17 avril 2007).

29. Vince Rawley, “*Changing of the Guard: Revised Missions, Chain-of-Command Pattern Emerging*” (La relève de la garde : Missions révisées, apparition d’un modèle de voie hiérarchique), *Army Times*, 25 novembre 2002, 23.

30. Lieutenant colonel Michael J. Guidry et colonel Guy J. Wills, “*Future UAV Pilots: Are Contractors the Solution?*” (Les futurs pilotes d’UAV : Les contractuels sont-ils la solution ?), *Air Force Journal of Logistics* 28, n° 4 (hiver 2004) : 6, <http://www.afma.hq.af.mil/lgj/Vol%2028%20No%204%20www.pdf>.

31. Lieutenant colonel Stephen M. Blizzard, “*Increasing Reliance on Contractors on the Battlefield*” (Le recours croissant aux contractuels sur le champ de bataille), *Air Force Journal of Logistics* 28, n° 1 (printemps 2004) : 5, <http://www.afma.hq.af.mil/lgj/Vol%2028%20No%201%20www.pdf>.

32. « De 1989 à 1999, les effectifs d’active furent ramenés de 2.174.000 à 1.453.000. Dans le même temps, les forces armées continuèrent à ajouter un matériel sophistiqué à son inventaire, ce qui accrût leur dépendance des spécia-

listes ou contractuels civils. Un armement techniquement très complexe submerge les forces armées, obligeant à recruter des contractuels pour former les opérateurs militaires, ainsi que pour entretenir et mettre en œuvre les systèmes ». Guidry et Wills, “*Future UAV Pilots*,” 6. « Dans aucun conflit, la présence civile en soutien des opérations militaires n’a dépassé ce qu’elle est en Irak ». Michael N. Schmitt, “*Humanitarian Law and Direct Participation in Hostilities by Private Contractors or Civilian Employees*” (Droit humanitaire et participation directe de contractuels ou d’employés civils aux hostilités), *Chicago Journal of International Law* 5, n° 2 (hiver 2005) : 511, <http://www.michael-schmitt.org/images/Schmittfinal.pdf>.

33. Schmitt, “*Humanitarian Law and Direct Participation*”, 512.

34. Ibid.

35. Lieutenant colonel James E. Manker Jr. et colonel Kent D. Williams, “*Contractors in Contingency Operations: Panacea or Pain?*” (Les contractuels dans les opérations de circonstance : Panacée ou mal ?), *Air Force Journal of Logistics* 28, n° 3 (automne 2004) : 14, http://www.afma.hq.af.mil/lgj/Vol%2028_No3_WWW.pdf.

36. « Des contractuels ont été récemment déployés aux côtés de la 3^e division d’infanterie en Irak pour prendre en charge les systèmes numériques de commandement et contrôle de haute technologie toujours en cours de développement. De même, lorsque l’armée de l’Air a déployé le véhicule aérien sans pilote Predator, le soutien de contractuels était nécessaire parce que le véhicule était encore en cours de développement et que le personnel de l’armée de l’Air n’avait pas encore été formé à la maintenance du système de transmission des données du Predator ». Blizzard, “*Increasing Reliance on Contractors*”, 8.

37. Guidry et Wills, “*Future UAV Pilots*”, 5.

38. Ibid. Pour un examen des capacités du Global Hawk et des responsabilités des opérateurs, voir “*RQ-4A Global Hawk (Tier II+ HAE UAV)*,” FAS [Federation of American Scientists, Fédération des chercheurs scientifiques américains] *Intelligence Resource Program (Programme de ressources de renseignement)*, http://www.fas.org/irp/program/collect/global_hawk.htm (consulté le 19 novembre 2007).

39. « Les pilotes contractuels d’UAV pourraient être considérés comme combattants illégitimes [s’ils prennent une part directe aux hostilités] ». Ibid., 9–10. « Conformément à l’article 51.3 du protocole additionnel I de 1977 aux Conventions de Genève,... les civils jouissent d’une immunité contre les attaques pendant un conflit armé international sauf s’ils prennent une *part directe aux hostilités et pendant la durée où ils le font*. Ceux qui participent directement peuvent être légalement pris pour cible[...] ne bénéficient pas des protections accordées aux prisonniers de guerre... [et] peuvent être punis de

leurs actions ». (souligné dans l'original). Schmitt, "Humanitarian Law and Direct Participation", 519–20.

40. Blizzard, "Increasing Reliance on Contractors", 8.

41. Ibid., 6.

42. « Un nouveau camion du corps des fusiliers marins fut conçu pour être au moins partiellement entretenu par des contractuels parce que les ressources limitées rendaient cette méthode d'entretien plus rentable. De même l'entretien des avions de surveillance Guardrail de l'armée de Terre est entièrement pris en charge par des contractuels parce qu'il n'était pas rentable de développer une capacité organique d'entretien ». Ibid., 8.

43. Manker et Williams, "Contractors in Contingency Operations", 19.

44. Schmitt, "Humanitarian Law and Direct Participation", 514.

45. Ibid.

46. Bill Sizemore, "Blackwater USA Says It Can Supply Forces for Conflicts" (Blackwater USA déclare pouvoir fournir des forces en cas de conflit), *Virginian-Pilot* [Norfolk], 30 mars 2006, <http://content.hamptonroads.com/story.cfm?story=102251&ran=202519&tref=po> (consulté le 17 avril 2007).

47. Jonathan Finer, "State Department Contractors Kill Two Civilians in N. Iraq" (Des contractuels employés par le département d'Etat tuent deux civils dans le nord de l'Irak), *Washington Post*, 9 février 2006, A18.

48. Ibid.

49. Ibid.

50. Voir, par exemple, Brian Bennett, "America's Other Army" (L'autre armée de l'Amérique), *Time.com* [en association avec CNN], 18 octobre 2007, <http://www.time.com/time/world/article/0,8599,1672792,00.html?xid=feed-cnn-topics>.

51. Rebecca Rafferty Vernon, "Battlefield Contractors: Facing the Tough Issues" (Les contractuels du champ de bataille : Confronter les problèmes délicats), *Public Contract Law Journal* 33 (hiver 2004) : 376.

52. Loi sur la réforme de l'inventaire des activités du gouvernement fédéral (*Federal Activities Inventory Reform (FAIR) Act*), *Code des Etats-Unis*, volume 31, section 501.

53. Vernon, "Battlefield Contractors", 376 ; Instruction du département de la Défense (*Department of Defense Instruction – DODI*) 3020.41, *Contractor Personnel Authorized to Accompany the U.S. Armed Forces* (Personnel contractuel autorisé à accompagner les forces armées américaines), 3 octobre 2005, paragraphe 6.1.5.

54. « Des contractuels ont été utilisés pour compenser la réduction des effectifs militaires ». Blizzard, "Increasing Reliance on Contractors", 7.

55. George Cahlink, "Sharp Focus on Air Force Civilians" (Les civils de l'armée de l'Air au tout premier plan), *Air Force Magazine* 89, n° 2 (février 2006) : 87, <http://www.afa.org/magazine/feb2006/0206civilian.asp>.

56. P. W. Singer, "Outsourcing War" (Sous-traiter la guerre), *Foreign Affairs* 84, n° 2 (mars/avril 2005) : 128 ; Blizzard, "Increasing Reliance", 7.

57. On peut trouver les listes de contractuels associés aux opérations menée en Irak et en Afghanistan en ligne dans "Windfalls of War: U.S. Contractors in Afghanistan and Iraq" (La bonne fortune de la guerre : Les contractuels employés par les Etats-Unis en Afghanistan et en Irak), Center for Public Integrity, <http://www.publicintegrity.org/wow> (consulté le 17 avril 2007).

58. Singer, "Outsourcing War", 126.

59. Ibid., 124.

60. Ibid.

61. Ibid., 127, 125.

62. Ibid., 124.

63. "Article 86—Absence without Leave" (Article 86 – Absence sans permission), *Manual for Courts-Martial (2005 Edition)*, (Manuel à l'intention des cours martiales, édition de 2005), (Washington, DC: Government Printing Office, 2005), IV-12, <http://www.army.mil/usapa/epubs/pdf/mcm.pdf> (consulté le 17 avril 2007).

64. De telles exceptions constitueraient des « contrats de services personnels », qui sont généralement prohibés. Voir *Federal Acquisition Regulation (Réglementation fédérale des acquisitions)*, (Washington, DC : Administration des services généraux, département de la Défense, N.A.S.A., mars 2005), sous-partie 37.1, <http://www.acqnet.gov/far> (consultée le 17 avril 2007).

65. Ibid., sous-partie 1.6. « Les contractuels... restent des entreprises privées et sont par conséquent à l'extérieur de la voie hiérarchique et du système de justice militaires ». Singer, "Outsourcing War", 124.

66. Loi sur la compétence militaire extraterritoriale (*Military Extraterritorial Jurisdiction Act*), *Code des Etats-Unis*, volume 18, section 3261.

Le personnel contractuel remplissant des contrats passés avec les forces armées américaines peuvent faire l'objet de poursuites aux termes de la législation fédérale, y compris entre autres de la loi sur la compétence militaire extraterritoriale (*Military Extraterritorial Jurisdiction Act – MEJA*), 18 U.S.C. § 3261... qui étend la juridiction fédérale américaine en matière pénale à certains contractuels de circonstance employés par le département de la Défense pour certains délits commis hors du territoire des Etats-Unis... Conformément à la loi sur les crimes de guerre (*War Crimes Act*), 18 U.S.C. § 2441, ... la compétence fédérale en matière pénale s'étend à toute conduite dont il est déterminé qu'elle constitue une violation du droit de la guerre lorsqu'elle est le fait d'un civil qui est citoyen des Etats-Unis. En outre, en cas de déclaration officielle de guerre votée par le Congrès, le personnel contractuel de circonstance employé par le département de la Défense peut

faire l'objet de poursuites aux termes du code de justice militaire (*Uniform Code of Military Justice* – UCMJ).

DODI 3020.41, *Contractor Personnel*, paragraphe 6.1.3.

67. « Le procureur du ressort dans lequel d'éventuelles poursuites seraient engagées *peut*, s'il est convaincu qu'il existe un motif valable permettant de croire qu'un crime a été commis et que la personne identifiée a commis ce crime, intenter une action en justice... Le procureur *peut* également demander l'inculpation de la personne identifiée » (c'est moi qui insiste). DODI 5525.11, *Criminal Jurisdiction over Civilians Employed by or Accompanying the Armed Forces outside the United States, Certain Service Members, and Former Service Members* (Compétence en matière pénale vis-à-vis des civils employés par ou accompagnant les forces armées à l'extérieur des Etats-Unis et de certains membres ou anciens membres des forces armées), 3 mars 2005, paragraphe 6.2.3.

68. Le droit militaire se compose des lois régissant l'appareil militaire et des règlements qui les complètent, des dispositions de la Constitution relatives aux pouvoirs attribués au président et des règlements qui les complètent, ainsi que des textes définissant l'*autorité propre aux chefs militaires*. Le droit militaire définit la compétence des cours martiales et celle des commandants en termes de sanctions non judiciaires. L'objet du droit militaire est de défendre la justice, d'aider à maintenir le bon ordre et la discipline des forces armées, à encourager le rendement et l'efficacité de l'appareil militaire et ainsi de renforcer la sécurité nationale des Etats-Unis. (c'est moi qui insiste)

U.S. v. Solario (Etats-Unis contre Solario), in *Supreme Court Reporter*, volume 107 (1987), 2924. Voir également "Preamble" (Préambule), *Manual for Courts-Martial*, I-1.

69. Voir P. W. Singer, "*The Law Catches Up to Private Militaries, Embeds*" (Le droit se met à l'heure des armées privées, des journalistes incorporés) et citations dans cet article relatives à l'amendement à l'article 2 du UCMJ, *DefenseTech.org*, <http://www.defensetech.org/archives/003123.html> (consulté le 17 avril 2007).

70. Les fonctions relevant intrinsèquement de la compétence étatique ne sont pas sujettes à la sous-traitance, bien que ce concept soit peut-être en voie de changer. Pour un examen de la définition apparemment en voie d'évolution du terme *intrinsèquement de la compétence étatique*, voir Vernon, "*Battlefield Contractors*", 376-77.

71. Blizzard, "*Increasing Reliance*", 8.

72. D'après le général de corps d'armée Steven Blum, chef du bureau de la Garde nationale, « Nous nous trouvons dans certains cas dans une situation de guerre des enchères visant certains de nos soldats et aviateurs les plus expérimentés ». Matt Kelley, "*Contractors, Military in 'Bidding War*" (Contractuels et forces armées en guerre des enchères), *USA Today*, 31 juillet 2005, <http://www.usatoday.com/>

news/world/iraq/2005-07-31-contractors-private_x.htm (consulté le 17 avril 2007).

73. Singer, "*Outsourcing War*", 129.

74. « Le Pentagone a de plus en plus tendance à sous-traiter des missions de renseignement qui étaient précédemment menées principalement par du personnel militaire et des fonctionnaires... Le fait que de nombreux spécialistes du renseignement parmi les plus jeunes, issus des forces armées et de la fonction publique, qui ont reçu une habilitation de sécurité du plus haut niveau, démissionnent pour accepter des emplois dans le secteur privé ne devrait surprendre personne ». Walter Pincus, "*Increase In Contracting Intelligence Jobs Raises Concerns*" (La sous-traitance accrue des missions de renseignement fait naître des inquiétudes), *Washington Post*, 20 mars 2006, 3.

75. *Code des Etats-Unis*, volume 10, section 2871ff.

76. Jim Garamone, "*DoD's Privatized Housing Program Hits High Gear*" (Le programme de privatisation du logement par le département de la Défense passe à la vitesse supérieure), *American Forces Information Service*, 16 février 1999, http://www.defenselink.mil/news/Feb1999/n02161999_9902162.html (consulté le 17 avril 2007). Dans de nombreux contrats, si les taux d'occupation militaire de logements privatisés tombent en dessous des niveaux spécifiés, les logements vacants peuvent être loués à des civils sans aucune affiliation militaire. Cela peut poser des problèmes considérables liés au statut de ces personnes, ainsi que des problèmes concernant les obligations de maintien du bon ordre et de la discipline dans les installations qui incombent aux commandants. Voir également General Accounting Office, *Military Housing: Continued Concerns in Implementing the Privatization Initiative* (Logement militaire : Inquiétudes persistantes concernant la mise en œuvre de l'initiative de privatisation), rapport aux commissions compétentes du Congrès, GAO/NSIAD-00-71 (Washington, DC: General Accounting Office, mars 2000), 29, <http://www.gao.gov/archive/2000/ns00071.pdf> (consulté le 17 avril 2007).

77. Voir, par exemple, Gary Emery, "*Civilian Guards Tapped to Control Base Gates*" (Des factionnaires civils choisis pour contrôler l'accès aux bases), *Air Force Print News Today*, 19 mai 2004, <http://www.af.mil/news/story.asp?storyID=123007764> (consulté le 17 avril 2007).

78. « Les usages et la courtoisie militaires vont au-delà de la politesse de base ; ils jouent un rôle extrêmement important pour bâtir le moral, l'esprit de corps, la discipline et l'efficacité dans l'accomplissement des missions. Les usages et la courtoisie garantissent que les membres des forces armées jouissent du respect qui leur est dû et ils bâtissent le fondement de l'autodiscipline ». (c'est moi qui insiste). Brochure de l'armée de l'Air (*Air Force Pamphlet – AFPAM*) 36-2231, volume 2, *United States Air Force Supervisory Examination (USAFSE) Study Guide* (Guide d'étude pour la préparation à l'examen pour promotion dans l'armée de l'Air des Etats-Unis), 1er juillet 2005, 123, paragraphe 7.1,

<http://www.e-publishing.af.mil/pubfiles/af/36/afpam36-2241v2/afpam36-2241v2.pdf> (consulté le 17 avril 2007).

79. Pour des généralités, voir Bush, *National Strategy for Pandemic Influenza* (La stratégie nationale de lutte contre une pandémie de grippe). Pour des détails sur les plans concernant l'éventualité d'un tel ouragan frappant l'agglomération new yorkaise, voir le guide publié par le service de gestion des situations d'urgence de la ville de New York : "NYC Hazards: Coastal Storms and Hurricanes" (Risques menaçant la ville de New York : Tempêtes côtières et ouragans), NYC.gov, <http://www.nyc.gov/html/oem/html/hazards/storms.shtml> (consulté le 17 avril 2007). Pour des détails sur les plans concernant un possible tremblement de terre au centre des Etats-Unis, voir le guide publié par le département des ressources naturelles du Missouri : "Earthquake Facts about the New Madrid Seismic Zone" (Informations en matière de tremblements de terre relatifs à la zone sismique de New Madrid)," <http://www.dnr.mo.gov/geology/geosrv/geores/techbulletin1.htm> (consulté le 17 avril 2007).

80. « L'autorité civile est fondamentale dans notre système de gouvernement... *L'application du droit civil par les forces armées laisse la protection des droits fondamentaux énumérés par les quatrième et cinquième amendements aux mains de personnes qui ne sont pas formées pour faire respecter ces droits.* Elle peut également refroidir l'exercice de droits fondamentaux, tels que ceux qui garantissent les libertés de parole et de vote, ainsi que créer l'*atmosphère de crainte et d'hostilité qui existe dans les territoires occupés par des forces ennemies* » (c'est moi qui insiste). *Bissonette v. Haig* (Bissonette contre Haig), in *Federal Reporter 2d*, volume 776 (Cour d'appel de la 8^e circonscription des Etats-Unis, 1985), 1384.

81. Adam Nossiter, "New Orleans Probing Alleged Police Looting" (La Nouvelle-Orléans enquête sur les allégations de pillage par la police), *Washington Post*, 30 septembre 2005, A10, <http://www.washingtonpost.com/wp-dyn/content/article/2005/09/29/AR2005092901975.html> (consulté le 17 avril 2007).

82. Voir *Bissonette v. Haig*, 1384.

83. Le Président Dwight Eisenhower mit en garde contre un complexe militaro-industriel allant trop loin :

Dans les cercles gouvernementaux, nous devons nous protéger contre l'acquisition d'une influence injustifiée, sollicitée ou non, par le complexe militaro-industriel. Le potentiel de la montée désastreuse d'un pouvoir mal placé existe et persistera. Nous devons ne jamais laisser le poids de cette combinaison mettre en danger nos libertés ou processus démocratiques. Nous ne devrions rien considérer comme allant de soi. *Seule une communauté de citoyens vigilante et bien informée peut imposer la concordance appropriée entre l'énorme machinerie industrielle et militaire de la défense et nos méthodes et objectifs pacifiques, pour faire en sorte que la sécurité et la liberté puissent prospérer ensemble.* (c'est moi qui insiste)

"Military-Industrial Complex Speech, Dwight D. Eisenhower, 1961" (Discours sur le complexe militaro-industriel, Dwight Eisenhower, 1961), *Avalon Project at Yale Law School*, <http://www.yale.edu/lawweb/avalon/presiden/speeches/eisenhower001.htm> (consulté le 17 avril 2007).

84. *Parker v. Levy* (Parker contre Levy), in *Supreme Court Reporter*, volume 94 (1974), 2547.

85. « Les tribunaux doivent s'en remettre au jugement professionnel des autorités militaires concernant l'importance relative d'un intérêt militaire particulier ». *Goldman v. Weinberger* (Goldman contre Weinberger), in *Supreme Court Reporter*, volume 106 (1986), 1310.

86. *Military Extraterritorial Jurisdiction Act*, Code des Etats-Unis, volume 18, section 3261ff.

87. Pour une liste des membres actuels du Congrès ayant des antécédents militaires, ainsi que de brefs détails sur leur service, voir "Veterans in 108th Congress (167)" (Les anciens combattants dans le 108^e Congrès), Commission des anciens combattants de la Chambre des représentants, <http://veterans.house.gov/vetlink/vetsincongress.html> (consulté le 17 avril 2007).

88. Michael C. Thomsett et Jean Freestone Thomsett, *War and Conflict Quotations: A Worldwide Dictionary of Pronouncements from Military Leaders, Politicians, Philosophers, Writers and Others* (Citations sur la guerre et les conflits : Dictionnaire international des déclarations de chefs militaires, politiciens, philosophes, écrivains et autres), (Jefferson, Caroline du Nord : McFarland & Company, 1997), 36.

89. *Laird v. Tatum* (Laird contre Tatum), in *Supreme Court Reporter*, volume 92 (1972), 2318.



Les aviateurs chinois traversent la porte internationale

PAR MONSIEUR MA DEZU ET
MONSIEUR YANG CHUNYUAN*

Imperceptiblement, le concept de guerre multidimensionnelle couvrant la terre, la mer, l'air, l'espace et le cyberspace se répand dans notre vision et notre esprit. Le monde dans lequel nous vivons devient de plus en plus relié et transparent. Avec cette tendance, les militaires ont accru leurs contacts et échanges habituels.

Les soldats existent pour la guerre. Ils essayent de se rapprocher et de se comprendre les uns les autres. Mais à l'époque actuelle, de tels contacts et échanges ne sont pas uniquement liés à la guerre. Nous voyons des soldats asiatiques aux yeux noirs et des guerriers européens aux yeux bleus se saluer ; des combattants noirs et des militaires blancs s'entraîner épaule contre épaule.

Sortons, et nous embrasserons le monde

Le 15 juin 2007, le ciel était clair et bleu au-dessus de l'aéroport international John F. Kennedy de New York. A l'extérieur de la porte de débarquement se tenaient plusieurs personnes en uniformes soignés. Il s'agissait des attachés aériens de l'ambassade de Chine aux Etats-Unis, de l'ambassade des Etats-Unis en Chine, et du personnel des Affaires publiques du secrétariat de la Défense (DOD) des Etats-Unis, qui attendaient un groupe d'invités spéciaux – une délégation militaire chinoise de l'Université de

Commandement de l'armée de l'Air de la libération du peuple chinois (*People's Liberation Army Air Force* – PLAAF). Cette délégation allait passer dix jours à visiter la base aérienne de McGuire, New Jersey ; le Pentagone ; l'Air University (Université aérienne) ; et la base aérienne de Randolph, Texas. De la perspective unique des soldats chinois, les membres de la délégation allaient examiner, sonder et comprendre de très près les aviateurs américains. Ce même jour, sous ce même ciel clair et bleu, une autre délégation chinoise envoyée par la même université allait atterrir à Rome pour rendre visite à l'armée de l'Air italienne. Depuis la première guerre du Golf, la devise « sortons, et nous embrasserons le monde » est devenue le consensus parmi les militaires du monde entier.

Selon plusieurs sources, l'armée américaine, guidée par cette stratégie mondiale, a considéré que le fait de « sortir » constituait un important moyen d'accroître la puissance de ses forces. L'expérience d'un déploiement à l'étranger est indispensable pour les officiers américains qui souhaitent être promus. Dès le tout début, on demande à ces officiers de garder une image stratégique en tête, et ils sont affectés à différents domaines d'études. Certains se concentrent sur l'Asie, mais d'autres sur l'Europe ou d'autres régions. L'armée américaine investit également beaucoup dans l'envoi d'officiers dans diverses universités à travers le monde afin qu'ils y étudient.

*Les auteurs sont des membres du personnel du magazine *China Air Force*.

Un étudiant de l'Université de Commandement de la PLAAF qui avait visité d'autres pays dit, « Pour comprendre un rival, vous devez connaître la culture de ce rival car la culture a une profonde incidence sur tout ». Sa remarque reflète la vision répandue au sein des armées modernes. Ainsi, « sortir » est devenu un important moyen de développement pour les professionnels militaires de tous les pays.

Ces dernières années, les activités d'échanges militaires entre pays ont atteint un nouveau niveau. Chaque année, aux Etats-Unis, l'*Air War College* (Ecole de guerre aérienne) envoie des membres de faculté et des étudiants en Chine. A elle seule, l'Université de Commandement de la PLAAF a reçu plus de dix délégations de ce genre. La PLAAF, qui est le service le plus technologiquement avancé, doit suivre cette tendance. Elle doit sortir, élargir sa vision et son esprit, et embrasser le monde et le futur.

Les livres et l'imagination ne remplacent jamais les yeux et la pensée

Il s'agit du conseil donné par un professeur de l'Université de Commandement de la PLAAF à son retour d'un voyage d'étude à l'étranger. Effectivement, de retour de leur voyage aux Etats-Unis en 2007, tous les invités ont repris cette remarque. Comme un membre de la délégation le dit, « Nous avons été profondément secoués par ce que nous avons vu et entendu. Là-bas, il y avait quelque chose que vous ne pourriez jamais croire ou imaginer si vous ne l'aviez pas vu. Nos yeux et nos esprits ont simplement été ouverts ! ».

Les bases américaines accueillent des soldats de diverses origines ethniques. On pourrait croire qu'il existe d'après conflits idéologiques et culturels entre eux, pourtant à la surprise des visiteurs chinois, cela n'est pas le cas. Comment l'armée américaine éduque-t-elle ces soldats de cultures si diverses ? Comment les soldats américains arrivent-ils à comprendre des questions telles que, pourquoi servez-vous ? Et pour qui vous battez-vous ? Le colonel He Mei-

dong, membre de la délégation, ne rata pas une seule occasion de poser ces questions. Il admit qu'il n'était pas préparé aux réponses. Presque tous les aviateurs américains qui répondirent mentionnèrent leur éducation sur les valeurs clés de leur service. « Au cours de la visite, j'ai observé beaucoup d'armes de pointe et de démonstrations exceptionnelles », dit le colonel He Meidong. « Ce qui m'a le plus impressionné, cependant, c'est l'éducation des valeurs clés donnée aux aviateurs. Cela me plongea dans de profondes réflexions ».

Un autre membre de la délégation, le colonel supérieur Chang Dingqiu, réfléchit sur un autre point important similaire – la relation entre l'esprit humain et la puissance d'une force militaire. Ce qu'il observa chez ses homologues américains ne fit que renforcer ce dont il était convaincu. Il dit, « Pour gagner une guerre, les armes seules ne suffisent pas. Le facteur décisif est l'esprit humain – l'esprit et la culture de la nation qui sont incarnés par ses forces militaires ».

Dans le bloc-notes que le colonel Chang apporta avec lui, il écrivit la phrase en anglais « CAN DO » (tout est possible) en lettres capitales. Chang expliqua qu'il s'agissait de la devise de la 305^e *Air Mobility Wing* (Escadre de mobilité aérienne) de la base aérienne de McGuire. L'escadre souhaitait que tous ses membres fassent de ces mots leur salut quotidien le plus fréquemment utilisé. Les officiers d'escorte américains demandèrent même aux visiteurs chinois de retenir cette devise. En fait, dans le bus, un officier américain incita la délégation chinoise à la lire à haute voix à plusieurs reprises. Cette attitude « tout est possible » rappela à Chang de nombreuses scènes similaires qu'il avait vues dans des films de Hollywood, ainsi que sur des affiches et des décorations ornant les couloirs des bases américaines. Selon Chang, c'était ainsi que la puissance de la culture et de l'esprit humain devenait la puissance d'une force militaire.

Chang écrivit ensuite dans son compte-rendu, « L'informationnalisation est le courant dominant du développement militaire actuel. Notre principal objectif est de nous tourner vers la haute-technologie et l'information. Mais cela ne suffit pas. Pour accroître

la puissance de la force, il est également nécessaire de nous approprier notre héritage de l'esprit humain et de le magnifier ».

Au cours de la visite à l'École destinée à l'éducation militaire des soldats professionnels (*College for Enlisted Professional Military Education*) de l'Air University à la base aérienne de Maxwell, à Montgomery dans l'Alabama, le colonel supérieur Zhang Zhiyong remarqua un soldat qu'il qualifia ensuite de plus « audacieux » soldat du monde. Lorsque les membres de la délégation franchirent la porte, ils furent tout d'abord salués non pas par les officiers supérieurs de l'école, mais par un sergent-chef de grade inférieur du nom de Sheila Knox, qui présenta ensuite les invités chinois aux officiers supérieurs qui attendaient. Encore plus surprenant, dans la salle de réunion, ce même sergent présida l'intégralité de la réunion et fit un briefing pendant que ces mêmes officiers supérieurs attendaient et écoutaient. « Comment était-il possible qu'un simple sergent-chef puisse être si audacieux et compétent ? ». Zhang et les autres membres de la délégation se sentirent déconcertés.

Ce mystère ne quitta pas Zhang pendant tout le temps de son voyage aux États-Unis. En effet, il constata que tous les soldats américains étaient tout aussi « audacieux ». Par exemple, à la cafétéria de l'Air University, il vit un soldat marcher poliment vers le général commandant de l'école et lui demander trois dollars pour son repas. Zhang se rappelle, « Ce même soldat vint tous nous voir, nous les invités, et nous dit, « Monsieur, s'il vous plaît, le repas coûte trois dollars ». Un autre exemple, cette fois au Pentagone, le DOD américain affecta seulement deux soldats pour accompagner toute la délégation chinoise. Ils accomplirent leur mission avec brio. Leur attitude professionnelle impressionna beaucoup Zhang car dès l'instant où la délégation chinoise entra dans la sphère de leur fonction, ils fonctionnèrent immédiatement comme le commandant le ferait, remplissant leurs devoirs d'une façon appliquée. Ils ordonnèrent même parfois aux invités de faire ceci ou cela, mais ne donnèrent jamais l'impression d'être des soldats de grade inférieur ni que leurs invités étaient des officiers supérieurs.

De la performance de ces « audacieux » soldats, le colonel Zhang retint un mot – devoir. Dans son compte-rendu, il nota que « lorsque chaque militaire remplit consciencieusement ses devoirs dans les limites de sa fonction et n'empiète pas sur ceux des autres sans raison, il n'y a aucune raison de s'inquiéter au sujet de l'efficacité au sein de l'armée ».

Le colonel Jiang Bangsheng observa ses homologues américains sous un autre angle – le développement personnalisé. Il nota que,

Sur le champ de bataille, la situation change à chaque seconde. Deux guerres n'auront jamais exactement les mêmes caractéristiques. Sans de forts caractères et de fortes personnalités, les commandants et les combattants prévaudront rarement. L'armée américaine met un fort accent sur le développement personnalisé, en encourageant chaque membre à aller au bout de son talent et de ses potentiels individuels. Ainsi, les soldats ont envie d'aller au bout de leur capacité. Il est facilement concevable qu'une force composée de ces soldats sera créative, adaptative et flexible – elle ne se laissera pas facilement intimider par une crise. Ils apporteront tout leur potentiel. Toutes ces qualités permettront d'accroître les chances de gagner la guerre.

En observant les développements militaires à l'étranger, les soldats modernes chinois peuvent percevoir non seulement les forces mais également les faiblesses. C'est très exactement ce que fit le colonel Luan Zhong lorsqu'il visita les bases de l'armée de l'air des États-Unis. Il nota que « l'armée américaine, puissante en apparence a, tout comme les autres, des points faibles. Par exemple, elle repose trop sur les opérations conjointes/combinées, une habitude qui érode les capacités des services individuels. Elle mise également trop sur les hautes-technologies, négligeant les armes conventionnelles. Elle met trop l'accent sur l'individualisme et la liberté, ce qui provoque de nombreux problèmes sur ses bases. Nous devons donc tirer les leçons de cela et nous en prémunir ».

En passant la porte internationale, les soldats chinois ont sans aucun doute élargi leur champ de vision, en gagnant de l'espace et du courage pour une pensée différente. Même si cela est un accomplissement important pour

les échanges militaires internationaux, le fait que ces soldats ont désormais davantage conscience des responsabilités qui reposent sur leurs épaules est une grande réussite. Nous pouvons supposer qu'une fois rentrés de leurs visites à l'étranger, ils appliqueront les nouvelles idées à leurs fonctions et les intégreront dans le cadre du développement de la force de l'armée chinoise.

Les récompenses des visites

La plupart des officiers de la PLAAF qui ont eu la chance de voir le monde extérieur soumettront des comptes-rendus, tiendront des séminaires, et écriront des articles afin de partager ce qu'ils ont vu, entendu, et pensé avec leurs camarades aviateurs. Ils se situent au centre d'un cercle qui diffuse de nouvelles idées, un nouvel esprit et une nouvelle culture.

« Sortons, et nous récolterons la moisson ! Ici, ce qui est important ce n'est pas seulement

d'élargir nos visions, mais également de générer des effets dans de nombreux autres domaines », dit Wang Jianmin, directeur politique de l'Université de Commandement de la PLAAF et chef de la délégation chinoise, en rentrant de sa visite à l'armée de l'Air italienne. En regardant une épaisse collection de comptes-rendus de visites à l'étranger, il continua « Nous vivons dans une époque caractérisée non seulement par la transparence, mais également par la coopération et le co-développement. La compréhension mutuelle entre les Etats permet un meilleur développement. La compréhension mutuelle entre les militaires a des implications plus profondes. Outre le fait d'essayer de « connaître nos ennemis et de nous connaître nous-mêmes » et de faire en sorte que nous soyons plus puissants, l'échange militaire a une autre mission plus importante. Il s'agit d'établir l'amitié, d'approfondir la compréhension et la confiance mutuelles, et de mieux défendre la paix dans ce monde ». □

Air & Space Power, votre éditeur

Nous encourageons des manuscrits sur la doctrine aérienne et spatiale, la stratégie, l'histoire et les biographies des aviateurs pionniers.



ADDRESS

AIR UNIVERSITY PRESS
131 West Shumacher Avenue
Maxwell AFB AL 36112-5962

Pour demande de catalogue
ou information, appeler

334-953-2773/6136 DSN 493-2773/6136
Fax 334-953-6862 Fax DSN 493-6862

<http://aupress.au.af.mil>



La bataille de l'information basée sur les effets dans le monde musulman

PAR L'AUMÔNIER BRUCE SIDEBOTHAM, COMMANDANT, USAFR (U.S.AIR FORCE RÉSERVE)

Dans *“Effects-Based Information Battle in the Muslim World”* (La bataille de l'information basée sur les effets dans le monde musulman), (*Air & Space Power Journal*, printemps 2008)¹ l'appel de Rémy Mauduit pour une contre-offensive à la rhétorique terroriste est directe. Sa liste des objectifs et des thèmes pour la proposition d'un Centre d'information islamique au secrétariat de la Défense est exceptionnelle. Ses observations soutenant que l'Islam est en transition, que le terrorisme n'a rien à voir avec l'Islam, et que les généralisations au sujet de divers mouvements ont mené à la confusion sont essentielles. Cependant, l'appel de M. Mauduit, à travers lequel il demande à ce que nous nous « réfréniions à cadrer le terrorisme dans un contexte religieux islamique » (p.110), ne tient pas compte du fait que ces terroristes revendiquent être des Musulmans, et n'encourage pas les modérés à affronter ceux qui détournent leur religion.

Sur le long terme, seuls les Musulmans eux-mêmes peuvent efficacement venir à bout du terrorisme perpétré par d'autres Musulmans, et seuls les Musulmans eux-mêmes peuvent réussir à dissocier le terrorisme de l'Islam dans l'esprit d'autres Musulmans.

Nous savons que le fait de relier la violence à l'Islam embarrasse les Musulmans. Rappelez-vous, par exemple, la réponse aux remarques formulées par le Pape Benoît XVI, en 2006, au sujet de la violence dans l'histoire musulmane. Si, contrairement aux recommandations de M. Mauduit, les leaders politiques, industriels, culturels et religieux et leurs porte-paroles persistent à nommer les terro-

ristes de la même façon qu'ils se nomment eux-mêmes, Musulmans, et insistent sur un questionnement basé sur le comportement de ces terroristes et la nature de l'Islam, alors les Musulmans seront plus motivés pour nettoyer leur propre maison en purgeant les terroristes de telle sorte à restaurer la respectabilité et la dignité de l'Islam.

Dans sa lutte pour ce que M. Mauduit appelle « les valeurs, l'identité, et une place dans le monde » (p. 109), l'Islam contemporain est comme une famille dont le père est alcoolique. Aussi longtemps que les étrangers participent au déni des membres de la famille, ils les incitent à éviter le traitement et à entretenir leurs problèmes. Combattre le terrorisme s'apparente à un processus de guérison en 12 étapes. Arriver à ce que la famille de l'Islam admette ses problèmes internes et y fasse face est la première étape visant à rétablir la paix au sein de la famille.

Le terrorisme et l'Islam peuvent être différents et incompatibles, mais le terrorisme soutenu et perpétré par des musulmans au nom de l'Islam est un problème musulman que les Musulmans peuvent régler si nous leur en intimons la responsabilité.

Camp Robinson, Arkansas

Notes

1. Rémy M. Mauduit, *“Effects-Based Information Battle in the Muslim World”* (La bataille de l'information basée sur les effets dans le monde musulman), *Air & Space Power Journal* 22, n° 1 (printemps 2008), 109 <http://www.airpower.au.af.mil/airchronicles/apj/apj08/spr08/mauduit.html>.

Poser la bonne question

PAR LE CAPITAINE DAVID BLAIR, USAF*

En méditant sur l'excellent article de M. Rémy Mauduit, "*Effects-Based Information Battle in the Muslim World*" (La bataille de l'information basée sur les effets dans le monde musulman), (*Air & Space Power Journal*, Printemps 2008)¹, j'ai constaté que j'avais plus de questions que de réponses. En y réfléchissant plus longuement, j'ai réalisé qu'il s'agissait probablement d'une bonne chose. Nous avons une abondance de réponses, mais les bonnes questions, quant à elles, viennent peut-être à manquer. Après tout, une réponse n'est utile qu'à la condition qu'elle soit associée à la bonne question ; une bonne réponse à une mauvaise question reste une mauvaise réponse. Par conséquent, au lieu d'alimenter nos stocks de réponses, essayons plutôt de chercher des questions.

L'un des truismes contre-intuitifs de la contre-insurrection affirme que ce qui paraît offensif peut, en fait, être défensif, alors que ce qui paraît défensif peut, en réalité, s'avérer être votre meilleure attaque.² Cette vérité peut s'appliquer aussi bien à une insurrection mondiale qu'à une insurrection locale. Un groupe terroriste utilise la violence pour remplacer « la manière dont sont les choses » par « la manière dont les choses devraient être ». Une insurrection ajoute à tout cela le soutien d'autres factions libérales qui sont elles-aussi mécontentes de la manière dont sont les choses. Parfois les individus peuvent dépasser leur statut d'individus ; l'insurgé devient le paratonnerre du mécontentement des individus. Nos ennemis sont-ils devenus ce paratonnerre ? Al-Qaeda continue à établir une distinction sans borne entre la manière dont sont les choses et la manière dont elles devraient être. Ils ont démontré une volonté d'utiliser une violence sans limite pour faire

changer le monde de telle sorte à ce qu'il passe de l'ancienne catégorie à cette dernière. La dernière pièce, le large soutien des autres factions mécontentes, change la donne. Avec quel succès Al-Qaeda a-t-il aligné le mécontentement mondial sur leur récit ? La contre-insurrection de cette guerre mondiale s'écrit-elle avec un grand C ? Aux Philippines et en Espagne, des groupes se nomment eux-mêmes Al-Qaeda même lorsque leur façon de penser s'apparente de très loin à celle d'Ibn Wahhab. Les déclarations d'Osama bin Laden sont aussi sûres de faire la une que n'importe quel communiqué de presse présidentiel. Est-il même concevable qu'un fils lointain de la dixième femme divorcée du magnat de la construction yéménite Muhammad bin Ladin (reniée par sa famille il n'y a pas moins de dix ans) puisse être le contrepoint de la « Fin de l'histoire » vantée par Francis Fukuyama ?³ Donc, notre première question devient « Al-Qaeda est-il un réseau terroriste ou une insurrection mondiale ? ».

La deuxième question est, « le 11 septembre 2001 était-il une opération militaire ou une annonce publicitaire ? ». Les omniprésentes Tours Jumelles du *World Trade Center* ont, dès le départ, constitué la toile de fond de cette guerre. Avons-nous jamais compris pourquoi ? Tout de suite après l'attaque, des explications telles que « Les terroristes ont attaqué parce qu'ils le pouvaient » tendaient vers le nihilisme. Tour à tour, certains ont avancé la théorie, très belle sur le papier, selon laquelle si nous arrachions une grande victoire, nous pourrions tourner les talons et rentrer à la maison. Et nos adversaires ont assurément obtenu plus que ce à quoi ils s'attendaient, pour le pire et le meilleur. Ils ont été durement touchés, mais la valeur de notre

*L'auteur est pilote de l'aéronef de combat AC-130U "Spooky" dans le 4^e Escadron des opérations spéciales (4th *Special Operations Squadron*) à Hurlburt Field en Floride. Il est diplômé de l'U.S. Air Force Academy et de Harvard Kennedy School.

monnaie et la force de nos alliances semblent avoir été happées par le souffle de notre riposte militaire. Les terroristes se sont peut-être adaptés. Ou peut-être, même dès le début, le message était-il plus important que le messenger. Malgré sa guérilla arrivant à maturité en Afghanistan, Bin Laden vient d'une famille profondément impliquée dans le commerce international, il a donc sans aucun doute compris la signification du *World Trade Center*. Dans les jours qui ont suivi la destruction des tours, toutes les bonnes âmes du monde (ainsi que la plupart des modérées) ont déclaré leur soutien aux États-Unis, ce qui signifie, implicitement, que toutes les mauvaises âmes du monde sont désormais poussées vers Al-Qaeda. Donc, à peine dix années plus tard, l'identification de la marque Al-Qaeda rivalise avec celle de Coca-Cola™ ; ils représentent désormais le standard par lequel le terrorisme mondial est jugé. D'où la question : les avons-nous malencontreusement aidés à aboutir à ce résultat ? Le bandit mexicain Pancho Villa attire bien plus l'attention sur l'affiche d'un avis de recherche ; nous avons pris Ben Laden, superposé sa photo sur l'affreuse marque de son plus grand accomplissement, et nous avons diffusé son image partout dans le monde. D'où une nouvelle question dérivée : comment vaincre un nom de marque ? Je ne sais pas, mais je suis à peu près sûr qu'il ne faut pas utiliser la même méthode que celle utilisée pour vaincre une armée.

En guise de transition entre l'attaque et les attaquants, notre question suivante est « l'auteur d'un attentat suicide à la bombe est-il un combattant ou bien une munition ? ». Vous gagnez une guerre en tuant les combattants de votre ennemi, dans la mesure du possible avant qu'ils puissent utiliser leurs munitions. Le vieil adage dit « tue l'archer, pas la flèche ». L'auteur de l'adage n'avait vraisemblablement pas l'avion kamikaze en tête lorsqu'il l'a écrit. Cela complique encore la question, mais il y a toujours une vérité sous-jacente qui soutient que : vous devez détruire ce que votre ennemi ne peut pas remplacer, plutôt que ce qu'il peut remplacer. Nous devons donc identifier ce que nos ennemis ne peuvent pas remplacer ? Ce qui est

essentiel pour eux, ce dont ils ne peuvent pas se passer ? Prenons un peu de recul et observons-nous. Imaginez un F-16 larguant des munitions mixtes d'attaque directe (*Joint Direct Attack Munitions* – JDAM) au cours d'un raid d'interdiction dans le cadre d'une guerre conventionnelle. Les munitions JDAM sont sacrifiées ; elles sont considérées comme perdues dès l'instant où le F-16 quitte le sol. Mais, dans le sens le plus immédiat, l'avion est irremplaçable car sans lui, les munitions JDAM ne pourront jamais atteindre leurs cibles. De la même façon, les auteurs d'attentats suicides à la bombe ne sonnent-ils pas la fin de la partie à l'instant où ils enregistrent leurs vidéos nécrologiques ? Cela serait le summum de la stupidité que de placer ses espérances sur la survie d'une personne qui a décidé que son dernier objectif est de se donner la mort de la façon la plus violente qui soit. Et, que ce qui est essentiel doit survivre. Donc, l'auteur d'un attentat suicide à la bombe seul ne peut pas être essentiel. Pour en revenir à notre exemple des munitions JDAM, d'un point de vue plus large, même le F-16 est remplaçable. D'autres avions peuvent larguer les munitions JDAM. Alors, qu'est-ce qui est stratégiquement irremplaçable ? Il y a au moins une réponse viable, il s'agit de l'usine fabriquant les munitions JDAM. Sans l'usine, il n'y a pas de munitions JDAM ; sans munitions JDAM, il n'y a pas besoin de F-16. Et si l'auteur de l'attentat suicide à la bombe était une munition JDAM, un ensemble d'explosifs orienté vers sa cible par un système de guidage ? Alors il serait logique de frapper l'usine fabriquant ces systèmes de guidage. Ce n'est pas Schweinfurt ; je doute fortement que nous puissions trouver une telle usine sur un affichage cartographique FalconView™. Mais si c'est une idée qui dirige ces explosifs sur leurs cibles, alors peut-être pourrions-nous trouver cette usine quelque part dans l'espace-idée. Lesquels sont irremplaçables : les terroristes ou les messages terroristes ? Répondons à cette question, et peut-être que nos ordres de mission aérienne commenceront à frapper beaucoup plus près du cœur de notre ennemi.

Étudions maintenant le terrain. « Où s'arrête notre monde et où commence le leur ? ».

Pendant la guerre froide, cette question était assez claire. En conséquence, il y avait un ensemble de règles pour les opérations dans l'espace-idée une fois de retour à la maison, et un ensemble de règles assez différent pour les opérations dans l'espace-idée sur le terrain des mauvaises âmes. Après tout, *Reuters* ne retenait pas vraiment son souffle en attendant la dernière cassette vidéo du *Pravda* et de la *TASS*. On ne peut pas en dire autant pour *Associated Press* et *Al-Jazeera*. Ironiquement, plus nous parlons de notre guerre en réseau, plus nos adversaires sont susceptibles de nous devancer sur certains aspects de la stratégie. Internet et l'économie mondiale intégrée leur apportent un corps de signal et un arsenal. Les médias internationaux ne sont pas moins interconnectés. Alors, où se situe la frontière entre les Affaires publiques et les Opérations psychologiques lorsque vous pouvez lire la revue de la base aérienne de Maxwell en Alabama à Riyadh, en Arabie Saoudite et consulter les sites internet *jihades* à Montgomery, en Alabama ? Une réponse est limitée par des définitions ; parfois vous devez changer ces définitions pour obtenir la bonne réponse.

Après avoir étudié le champ de bataille, abordons les questions de stratégie. Commençons par le sujet qui domine nos titres. « Le conflit en Irak est-il une guerre ou une bataille ? ». La guerre de Normandie n'a aucun sens, par contre la bataille de Normandie dans le contexte de la seconde guerre mondiale a du sens. Vous devez gagner du terrain pour avancer sur la patrie de votre ennemi, mais comment gagner du terrain dans le cadre d'une guerre d'idées ? Qu'est-ce qui était le plus important, la fin de Saddam Hussein ou le commencement d'une Irak libre ? Avons-nous réparti notre attention en conséquence ? Heureusement, parfois vous obtenez une chance de revenir en arrière et de changer une réponse précédente.

Pour ce qui est du conflit, nous devons nous demander si « la guerre menée par Al-Qaeda est contre l'Amérique ou contre les Musulmans ? ». Il semble presque évident qu'ils nous font la guerre, pourtant regardez qui ils tuent. Les *Takfiri*, ou les Musulmans apostats (par leur définition extrêmement

dénaturée) semblent en permanence terminer au sommet des listes des cibles d'Al-Qaeda. Al-Qaeda a tué infiniment plus de Musulmans que d'Américains. S'ils nous font la guerre, alors ces pertes ne constituent rien de plus que des dommages collatéraux. D'un autre côté, s'ils nous font la guerre aux Musulmans, alors ces victimes étaient les cibles primaires et nos victimes étaient juste un bon spectacle pour nos ennemis. Si Al-Qaeda nous fait la guerre, alors le monde Arabe devient une tierce partie désintéressée au sein d'un conflit entre deux factions détestées, mais s'il nous fait la guerre aux Musulmans, alors une stratégie « je n'y vois aucun mal » n'a aucun intérêt ni le moindre sens. Bien sûr, il y a des réponses que les individus doivent trouver par eux-mêmes, mais vous pouvez tout de même les y aider.

Une autre de ces réponses, qu'il vaut mieux susciter que donner, complète notre série de questions. « A quoi ressemble réellement le Califat ? ». S'agit-il d'un Disneyland wahhabite ou d'une Mecque du commerce et du savoir ? Pour ce qui est des réponses à cette question, nos ennemis semblent avoir acculé le marché. Ce monopole peut, peut-être, être cassé. Je n'y connais pas grand chose en histoire Islamique, mais je crois me souvenir que le Califat était connu pour ses intellectuels et ses marchands. Selon les standards de l'époque, l'imposition des non-musulmans était un paradigme de la liberté religieuse. Je ne peux pas imaginer de célèbres intellectuels et philosophes musulmans tels qu'Averroès ou Avicenne trouver leur place dans une madrasa wahhabite (école religieuse musulmane), et Bin Laden n'a rien à voir avec le héros musulman Saladin. Vous ne pouvez pas couper et coller l'histoire dans un monde auquel elle n'appartient plus et espérer qu'elle garde sa signification. Même si vous le pouviez, Ibn Wahhab ne savait de toute façon pas à quoi ressemblait le Califat. Plus de huit siècles le séparent des califes bien guidés. Et si la vision d'Al-Qaeda sur le Califat était un passé n'ayant jamais existé, fondamentalement incompatible avec le Califat historique ou tout autre équivalent moderne ? Aux yeux des wahhabites, Dubaï est un symbole de l'occident. Pourtant, les hôtels sept étoiles de Dubaï se rapprochent

bien plus de la splendeur du vrai Califat que tout ce qui peut être trouvé dans les montagnes du Waziristan. Après tout, le Califat était connu pour sa grandeur, et l'Emir de Dubaï peut acheter la terre européenne. Al-Qaeda peut faire exploser des boîtes de nuit. Quel est le récit le plus cohérent de la grandeur Arabe ? Et si nous pouvions voler l'argument de notre ennemi ? Que leur resterait-il si nous leur retirions leurs rêves ? Voilà une réponse que j'aimerais entendre.

Comme nous le dit le toujours-cité Sun Tzu, connaissez votre ennemi, connaissez-vous vous-même, et en cent batailles vous obtiendrez la victoire. Pour pouvoir faire l'un ou l'autre, il faut commencer par se poser les bonnes questions. Si je devais essayer de devenir quelques-unes de ces questions, je demanderais tout d'abord qui nous sommes. Ensuite,

je demanderais où nous souhaitons aller. Enfin, je demanderais comment nous y rendre. Je ne m'embarrasserais pas à essayer de répondre à ces questions dans cet espace étroit avec mon esprit étroit, mais je ne doute pas que ces réponses sont d'ores et déjà présentes dans les esprits fertiles de nos effectifs variés (et disparates) œuvrant dans le domaine de la politique étrangère. Peut-être avons-nous besoin d'une « théorie de terrain unifiée » en matière de politique étrangère,⁴ d'un métarécit qui commence par les questions d'intérêt et d'influence les plus importantes et qui travaille en aval. Entre nos théoriciens, nos experts universitaires et nos spécialistes techniques militaires, nous possédons une pléthore de réponses. Le défi semble consister à poser les bonnes questions et dans le bon ordre. □

Notes

1. Rémy M. Mauduit, "Effects-Based Information Battle in the Muslim World" (La bataille de l'information basée sur les effets dans le monde musulman), *Air & Space Power Journal* 22, n° 1 (printemps 2008), 109 <http://www.airpower.au.af.mil/airchronicles/apj/apj08/spr08/mauduit.html>

2. Paraphrasé de "Paradoxes of Counterinsurgency Operations," (Les paradoxes des opérations de contre-insurrection), Manuel de terrain 3-24 de l'U.S. Army /Publication de combat 3-33.5 du corps des Marines, Contre-insurrection, décembre 2008, 47-51.

3. Francis Fukuyama, *The End of History and the Last Man*, (La fin de l'histoire et le dernier homme), (New York, NY: Free Press, 1992).

4. « Une théorie du tout », basée sur l'influence, pourrait réconcilier quelques-uns des paradoxes que nous rencontrons dans le cadre de ce conflit, et pourrait relier les instruments de puissance nationale avec les lignes de la vision du général Peter Pace, ancien président du Comité des chefs d'Etats-majors interarmées, au sujet de la Force opérationnelle interarmées inter-agence.



Dictionnaire de la Seconde Guerre mondiale, par Pierre Montagnon. Pygmalion, département de Flammarijon, 87 quai Panhard et Levassor, 75647 Paris Cedex 13, 11 novembre 2008, 973 pages, € 38.90.

Présentation de l'éditeur

Ce dictionnaire, traitant le conflit dans sa globalité, présente à travers 3000 entrées environ :

- Les faits politiques, pactes, traités, ententes, conférences...
- Les événements militaires, batailles sur terre, sur mer et dans le ciel...
- Les hommes, responsables politiques, chefs militaires, combattants...
- Les matériels et les armements...
- Les conséquences humaines, matérielles et politiques...

Ce volume est signé par un spécialiste unanimement reconnu.

L'auteur vu par l'éditeur

Pierre Montagnon, Saint-Cyrien, historien et conférencier, est commandeur de la Légion d'honneur à titre militaire et lauréat de l'Académie française. Son œuvre, publiée essentiellement chez Pygmalion, constitue une vaste fresque de l'histoire de France et de l'Empire français, des victoires et défaites de son armée, de la seconde guerre mondiale, de la période de décolonisation et des deux conflits majeurs qui s'en suivirent. Elle porte aussi sur les deux grandes institutions que sont l'École de Saint-Cyr et la Légion étrangère.

L'ombre déchirée, la puissance aérienne contre le terror, par Jean-Jacques Patry. L'Harmattan, *Collection Perspectives stratégiques*, 5-7, rue de l'École-Polytechnique, 75005 Paris, juin 2007, 127 pages, € 13.50.

Présentation de l'éditeur

A l'heure où les satellites, les missiles de croisière et munitions de précision, les jets aux performances impressionnantes et les réseaux intercontinentaux d'échange d'information et de commandement confèrent aux forces aériennes modernes une puissance inégalée, se généralisent des conflits longs et sanglants, dans lesquels de nouveaux acteurs pratiquent avec habileté des formes sommaires mais efficaces de violence collective. Fallujah, Bagdad, Beyrouth, Gaza, les confins montagneux d'Afghanistan sont les écoles

dans lesquelles s'est formée une génération de combattants irréguliers et d'activistes qui imposent maintenant leurs règles du jeu opérationnel. Ce sont autant de défis posés aux armées modernes, dont les forces aériennes constituent une composante essentielle.

Décrivant précisément la nature et la rationalité des opérations paramilitaires (guérilla) et groupusculaire (terrorisme), l'auteur en analyse les conséquences sur l'utilité de la puissance aérienne et les évolutions qui en découlent. Il expose clairement les atouts de l'instrument aérien en s'appuyant sur une analyse de cas historiques (guerre du Rif, Grèce, Indochine, Malaisie, Algérie, Vietnam, etc.), aussi bien que contemporains (Tchéchénie, Afghanistan, Israël/Palestine, Irak) et présente les solutions testées pour repousser les limites de son emploi, notamment dans un environnement urbain.

Alors que la littérature américaine et britannique s'est considérablement développée sur le sujet depuis le 11 septembre, cet ouvrage est l'un des premiers, en langue française, à proposer une analyse claire et argumentée sur un thème qui n'est pas prêt de disparaître. A cet égard, il nous invite à lever une part de l'ombre qui recouvre ces « nouveaux conflits » dits « asymétriques ».

Cet ouvrage a pour origine une étude réalisée par la Fondation pour la recherche stratégique pour le compte de l'État-major de l'armée de l'Air et de la Délégation aux affaires stratégiques du ministère de la Défense, afin de mieux appréhender les défis posés par les conditions contemporaines d'engagement des forces aériennes confrontées à des formes opérationnelles non conventionnelles.

L'auteur vu par l'éditeur

Jean-Jacques Patry est docteur en droit public et en sciences politiques de l'université Paris I Panthéon-Sorbonne. Il est chargé de mission à la Fondation pour la recherche stratégique et directeur du Centre européen de recherche opérationnelle militaire (CEROM). Il a successivement occupé les fonctions de conseiller politique du commandant en second de la SFOR en Bosnie-Herzégovine, de directeur de recherche à l'Institut des relations internationales et stratégiques, de conseiller civil auprès du Commandement de la Doctrine et l'enseignement militaire supérieur de l'armée de Terre et de l'État-major de l'armée de Terre. Il assure actuellement la direction du Master 2 « sociologie des conflits et de sécurité internationale » à la faculté des sciences sociales et économiques de l'université catholique de Paris et enseigne au Centre d'études diplomatique et stratégique de Paris et à l'École des hautes études internationales. Il fut *Visiting Scholar* au *John M. Olin Center for Strategic Studies* de l'université de Harvard.



Collaborateurs



Le général de corps d'armée Stephen G. Wood (Licence, Université de Washington ; Maîtrise en relations internationales, Université du Nouveau Mexique ; Maîtrise en Politique de sécurité nationale, Université de la Défense Nationale) est commandant adjoint, Commandement des Nations Unies ; commandant adjoint, Forces américaines en Corée ; commandant, Commandement de la composante aérienne, Commandement des Forces combinées américaines et coréennes ; et commandant, Septième force aérienne, Forces aériennes du Pacifique, base aérienne d'OSAN, Corée du Sud. Le général Wood a été affecté au sein de l'armée de l'Air en 1974 après avoir été diplômé du programme du Corps de formation des officiers de la réserve de l'armée de l'Air à l'Université de Washington, Seattle. Il a servi au cours de diverses missions opérationnelles et d'état-major, y compris en tant que pilote de F-4, pilote instructeur sur AT-38, instructeur armement sur F-16, et officier des opérations au sein d'un escadron. Il a commandé deux escadrons de chasseurs, un groupe d'opérations, une escadre de chasseurs, et le Centre de combat aérien. Avant son affectation actuelle, il était assistant chef d'état-major pour les plans et les programmes stratégiques, quartiers généraux de l'armée de l'Air des États-Unis, Washington, DC. Il est un pilote de commandement avec plus de 3500 heures de vol sur F-4, T-33, AT-38, et F-16, dont 49 missions de combat au cours de l'Opération *Desert Storm*. Le général Wood est diplômé de la Squadron Officer School, de l'USAF Fighter Weapons School, du Air Command and Staff et du National War College.



Le commandant Christopher "CJ" Johnson, USAF (Académie de l'U.S. Air Force ; Maîtrise, Université aéronautique Embry-Riddle ; DM [Docteur en management], Université de Phoenix) est officier en charge de diriger la transformation pour la Septième force aérienne et le Commandement de la composante aérienne, Groupe d'action du commandant de la Septième force aérienne. Il a servi en tant que directeur adjoint des opérations, 621^e Escadron de contrôle aérien, base aérienne d'Osan ; officier exécutif ; 607^e Groupe des opérations aériennes, base aérienne d'Osan ; commandant de vol, 128^e Escadron aéroporté de commande et de contrôle, base aérienne de Robins, Géorgie ; et chef de mission, systèmes d'équipage, 116^e Escadron de soutien des opérations, base aérienne de Tinker, Oklahoma. Il est responsable de combat aérien avec plus de 1300 heures de vol en tant qu'officier de surveillance sur E-3 et E-8 et plus de 1800 heures en tant qu'instructeur d'escadron de contrôle aérien, mission de commandant d'équipage, y compris 60 missions de combat au cours des opérations *Iraqi Freedom* et *Enduring Freedom*. Le commandant Johnson est diplômé de la Squadron Officer School et du Air Command and Staff College.



Le commodore de l'Air Tariq Mahmud Ashraf (c.f.), armée de l'Air du Pakistan (licence de sciences, Peshawar ; licence de sciences, Karachi ; maîtrise de sciences, Islamabad), est l'auteur d'un livre sur la puissance aérienne et spatiale et de nombreux articles et écrits. Il a servi en tant que sous-chef d'état-major de l'armée de l'Air (opérations) au cours de l'impasse militaire entre l'Inde et le Pakistan entre 2001 et 2002. Diplômé distingué du Cours d'état-major, niveau avancé, de la Royal Air Force, il a également servi à la faculté de l'Université de défense nationale du Pakistan.



Le Dr. Francois Vrey (MMil, PhD, Stellenbosch University) est enseignant supérieur à l'École pour la sécurité et les études africaines, Faculté des sciences militaires (Académie militaire sud-africaine), Stellenbosch University. Il est actuellement éditeur du journal universitaire *Scientia Militaria: South African Journal of Military Studies*. Avant de rejoindre la Faculté des sciences militaires, il a servi en tant qu'officier d'infanterie dans le cadre de plusieurs postes opérationnels et de formation.



Le commodore de l'Air Arjun Subramaniam, armée de l'Air indienne (Licence de l'université Jawaharlal Nehru ; Maîtrise de sciences, Université de Madras), est membre de la faculté d'escadre aérienne au Collège d'état-major des services de défense (*Defence Services Staff College - DSSC*), Wellington, Inde. Pilote de combat expérimenté avec une expertise multirôle, il a effectué deux services dans un escadron de Mirage-2000, commandé un escadron de MiG-21, servi avec une équipe consultative militaire étrangère en Zambie, et a récemment complété sa carrière en tant qu'officier en chef des opérations au sein d'une importante base de chasseurs. Décoré de la médaille Scudder pour avoir été diplômé avec distinction du 49^e Cours d'état-major en 1994 au DSSC, il a également reçu les honneurs du chef d'état major. Ecrivain prolifique et docteur à l'Université de Madras, le commodore de l'Air Subramaniam a publié son premier livre *Reflections of an Air Warrior* (Réflexions d'un guerrier aérien), en 2007.



L'aspirant Prévost Hervé de l'armée de l'Air française (BA, Paris 1 Panthéon-Sorbonne ; MA FU Berlin ; MA Paris Dauphine) est chargé de recherche au Centre d'études stratégiques aérospatiales (CESA - Paris). A l'issue de son année de volontariat, il se destine à l'activité de recherche dans le domaine du conseil en organisation/stratégie, avec la sociologie comme cœur de spécialité.



Le commandant Bryan D. Watson (licence et doctorat en droit, Université du Missouri, Columbia) est un juge militaire stationné à Randolph AFB, au Texas. Il préside des cours martiales, des tribunaux militaires, des commissions administratives. Il dirige également des enquêtes judiciaires et des audiences spéciales. Lors d'affectations antérieures, il a travaillé dans le domaine du droit pénal aussi bien comme procureur que comme avocat de la défense, y compris comme procureur adjoint spécial de la république. Il a représenté les Etats-Unis dans diverses affaires relatives entre autres à des actions en responsabilité civile délictuelle, à des contrats d'acquisition et au droit du travail. Il a également travaillé dans les domaines du droit international et du droit de la guerre. Parmi ses affectations figurent Moody AFB, en Georgie ; F. E. Warren AFB, dans le Wyoming ; Langley AFB, en Virginie ; Maxwell AFB, en Alabama. Il est accrédité auprès de la Cour Suprême du Missouri, de la Cour d'appel des Etats-Unis pour les forces armées et de la Cour d'appel criminelle de l'armée de l'Air. Le commandant Watson est diplômé de la Squadron Officer School et, avec mention, du Air Command and Staff College.



Le Dr. Abel Esterhuysen (MA, Pretoria University ; PhD, Stellenbosch University) est enseignant supérieur à l'École pour la sécurité et les études africaines, Faculté des sciences militaires (Académie militaire sud-africaine), Stellenbosch University. Avant de rejoindre la Faculté des sciences militaires, il a servi en tant qu'officier de renseignement dans le cadre de plusieurs postes opérationnels et de formation au sein de l'armée de Terre sud-africaine, il a également servi au sein du 61^e Groupe de bataillons mécanisés et au Centre de formation au combat de l'armée de Terre sud-africaine.



Le commandant Douglas "Rock" Thies, USAF, (Texas A&M University, licence de technologie aérospatiale ; Naval Postgraduate School, maîtrise de sécurité nationale) sert actuellement en tant qu'officier chargé des questions politico-militaires et coordinateur interinstitutions pour le *Center for Combating Weapons of Mass Destruction* (Centre de lutte contre les armes de destruction massive) du USSTRATCOM, à Fort Belvoir, Virginie. Il servit auparavant à Nellis AFB, Nevada, comme instructeur sur F-16 à l'École d'armement de l'USAF, instructeur CAA au Groupe d'opérations d'appui aérien interarmées et de pilote d'essai opérationnel au 422^e Escadron d'essai et d'évaluation. Parmi les affectations opérationnelles sur F-16 du commandant Thies figurent le 18^e Escadron de chasse à Eielson AFB, en Alaska, et le 36^e Escadron de chasse à la base aérienne d'Osan, en République de Corée. Il fut déployé en soutien des opérations *Southern Watch* et *Iraqi Freedom*.

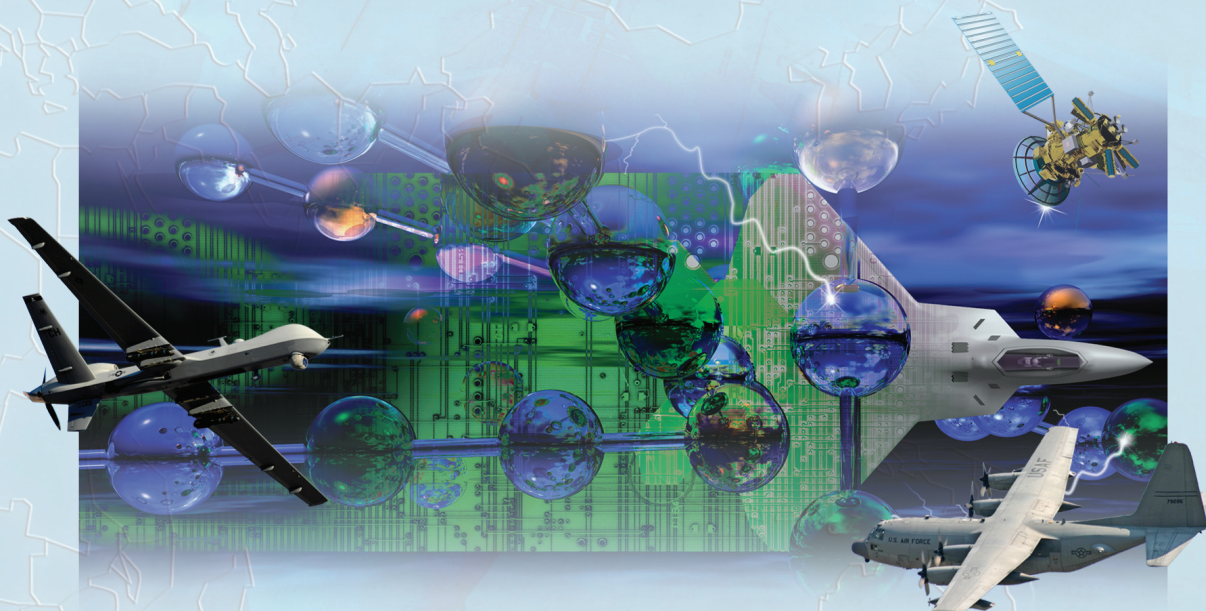
COMITÉ DE RÉDACTION
(par ordre alphabétique)

Paul D. BERG, docteur en histoire et lieutenant colonel, Maxwell AFB, Alabama, Etats-Unis.
Xavier CABANNES, docteur en droit, Paris, France.
Murielle Lucie CLEMENT, docteur ès lettres, Amsterdam, Pays-Bas.
Virginie DOUBLI, docteur en sciences du langage, Montréal, Canada.
Abdallah EL MOUNTASSIR, docteur ès lettres, Agadir, Maroc.
Tim LARRIBAU, officier de réserve, Bordeaux, France.
Paul MANSIANGI MANKADI, doctorant, Kinshasa, République Démocratique du Congo (RDC).
Silviu MATEI, directeur de recherches et doctorant, Bucarest, Roumanie.
Juan Carlos MORENO ROMO, docteur en philosophie, Querétaro, Mexique.
Wautabouna OUATTARA, docteur en sciences économiques, Abidjan, Côte d'Ivoire.
Andrianjaka Hanitrinala RAJAONARISON, président Esprit d'Entreprise, Madagascar.
Tafita RAVELOJAONA, doctorant en sociologie, Antananarivo, Madagascar.
Alain Joseph SISSAO, docteur en sciences littéraires et humaines, Ouagadougou, Burkina Faso.

Symposium

Les futurs opérateurs de l'armée de l'Air

Définir et développer les futurs opérateurs de l'Air, de l'Espace et du Cyberspace



Du 21 au 24 juillet 2009

Base aérienne de Maxwell, Alabama

Sponsorisé par le quartier général de *Air Education and Training Command (AETC)* à *Air Force Research Institute (Air University)*

Pour plus d'information, contacter *Air Force Research Institute*, base aérienne de Maxwell, Alabama. Courriel :
afsymposiumseries@maxwell.af.mil

Visitez notre site web

http://www.au.af.mil/au/afri/aspj/apjinternational/aspj_f/Index_F.asp